L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

# Terres de Bourgogne

N° 1452 - VENDREDI 24 NOVEMBRE 2017 — 2,10 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232

La puissance d'un leader

Gamme JCB TM



Nouvelle S MAX

JCB AGRI

www.jcb.fr

B.S.A. 89 - Cussy-les-Forges 03 86 33 11 24
Boucheron sas Lézinnes 03 86 75 63 22
Boucheron sas Venarey 03 80 97 01 50
Ouanne AGRI Ouanne 03 86 47 65 87

Centième congrès des Maires de France

## Les Maires ne sont pas à la fête



La centième édition du Congrès des maires de France a eu lieu cette semaine. Mais le symbole du centenaire ne suffit pas pour donner le sourire à des milliers d'élus locaux plutôt malmenés depuis l'élection présidentielle. Pour tenter de calmer le jeu, Emmanuel Macron, Président de la République mais jamais élu local, devait intervenir en clôture le jeudi 23 novembre après-midi et une bonne quinzaine de ministres et secrétaires d'État étaient attendus.

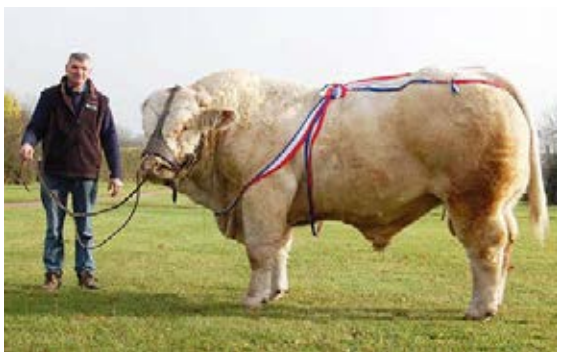
P. 3

Réussir

## Côte d'Or

› Semur-en-Auxois

### Une prestation de grande classe



## Nièvre

› Producteurs et restaurations collectives

### Des salons pour créer le contact



## Yonne

› Arboriculture

### Une opportunité à saisir pour la cerise de l'Yonne



demandez un ESSAI

Nouvelle chargeuse TM320 S MAX



ecoMAX

Dans la gamme JCB AGRI, vous trouverez le TELESCOPIC ARTICULÉ adapté à votre exploitation:
4 modèles et versions, de 62 à 145 cv

G. BUCHEZ

03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr

JCB AGRI
La Puissance d'un Leader

AVIVA

Stéphane Franey
Un assureur issu du monde agricole

5 bis route de Paris
89200 Avallon
03 86 31 90 13 - 06 59 44 89 92
franey-stephane@aviva-assurances.com

Assureur AGRICOLE depuis 1856

N°ORIAS 09046920



# Sommaire

**Côte d'Or**
04-05 • Semur-en-Auxois: Une prestation de grande classe
06 • Chambre d'agriculture: Précieux rappels
07 • Situation économique des exploitations: Rien n'est réglé
08 • Foire gastronomique: La Grange a fait le plein

**Nièvre**
09 • États Généraux: Le deuxième chantier sur le terrain
10 • Luzy: La FCO joue les trouble-fête
11 • Produits locaux et restaurations collectives: Des salons pour créer le contact
12 • Prélèvement d'eau: Une interdiction qui passe mal
13 • Rallye économique: L'exemple des vêlages de fin d'hiver

**Yonne**
14 • Faire de l'agroécologie une opportunité
15 • Filière céréalière: Un laboratoire de contrôle et de développement
16 • Ruralité: 28èmes Entretiens de Champignelles
17 • Une opportunité à saisir pour la cerise de l'Yonne
18 • Vignoble: L'AOC Vézelay officiellement reconnue

**France - Europe - Monde**
19 • Feader Bourgogne Franche-Comté: C'est au pied du mur qu'on voit le maçon

**Filières**
20 • Cultures Réunion technique régionale d'Arvalis Institut du végétal: Le climat sème le cahos
21 • Élevage Boiteries en élevage laitier: Mieux les maîtriser

**Infos Services**
22-23 • Marchés
24-26 • Petites annonces
27-30 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

*Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232*
*Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.*
*Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €*
*Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran*
*Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %*
*Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : P tot 0,01 kg/tonne*

FCO

# Prendre les mesures adéquates face aux risques sanitaires

La confirmation, début novembre, d'un foyer de FCO de sérotype 4 en Haute-Savoie a conduit les autorités françaises à mettre en place les mesures de prévention. Des mesures soutenues par la profession agricole qui insiste sur la nécessité de prendre les mesures addaptées aux risques sanitaires et au contexte économique.

La confirmation, le 6 novembre dernier, d'un foyer de fièvre catarrhale ovine sérotype 4 (FCO 4) en Haute-Savoie a conduit les autorités françaises à mettre en place les mesures de prévention que la profession agricole soutient, car on ne tergiverse pas avec les risques sanitaires. De nouveaux cas ont été confirmés sur une même exploitation dans le même secteur. Des mesures efficaces mais adaptées doivent être prises pour enrayer rapidement la propagation de ce virus menaçant la santé des troupeaux et les résultats économiques des exploitations.

La FCO est une maladie virale, strictement animale (ovins, bovins, porcins, ruminants sauvages), transmise par des moucherons. Plusieurs sérotypes du virus ont été identifiés et sévissent en Europe et dans le monde. Les mesures prises par les autorités sanitaires doivent être adaptées en fonction de l'évaluation des risques.

Conformément à la réglementation européenne, la circulation des animaux est gérée par zone : périmètre interdit, zone de protection et zone de surveillance. Elles sont mises en place (respectivement 20, 100 et 150 km autour du foyer). En Bourgogne Franche-Comté, le Doubs et le Jura ont été classés en zone de protection. La Côte d'Or, la Haute-Saône, la Saône-et-Loire et le Territoire de Belfort ont été classés en zone de surveillance. Une surveillance virologique est déjà mise en place dans les zones réglementées. Les résultats des tests, prévus pour le 24 novembre, pourront faire évoluer les mesures de protection.

La stratégie sanitaire collective a pour objectif de fixer l'épisode de contamination aux foyers confirmés. Cette stratégie se décline, en conséquence, en deux axes :

- s'assurer qu'il n'y a pas de circulation virale dans la zone réglementée ;
- contenir le foyer par restriction aux mouvements et par une vaccination d'urgence.

La vaccination d'urgence, prise en charge par l'État, est déployée autour du foyer afin de circonscrire la maladie, avec l'objectif de l'éradiquer. Une vaccination obligatoire sera réalisée dans la zone de protection. Par la suite, ce sera la totalité des animaux des espèces sensibles à la FCO, dans la zone de protection, qui seront vaccinés.

Cette stratégie du confinement est mise en place pour réduire les risques sanitaires et protéger les troupeaux des zones concernées. Il faudra adapter la stratégie initiale prédéfinie à la lumière des résultats des investigations. Si nous approuvons toutes les dispositions prévues, compte tenu de l'origine du foyer, les zones de surveillance auraient pu s'établir à la commune et non à l'échelle du département, en particulier pour la Saône-et-Loire, la Côte d'Or et la Haute-Saône. Toutefois, le choix entre une application à la commune ou au département doit être laissé à l'appréciation de chaque département. Compte-tenu de l'impact économique de ces mesures, il n'est pas indispensable de mettre la ceinture, les bretelles et sortir le parapluie.

Cette stratégie nécessite aussi de pouvoir disposer rapidement de vaccins. La FRSEA et les JA demandent aux Pouvoirs publics de prendre toutes les mesures nécessaires, afin d'avoir rapidement suffisamment de vaccins pour les éleveurs concernés.

Par ailleurs, la FRSEA et les JA demandent aux Pouvoirs publics d'établir, s'il y a lieu, les responsabilités en cause dans l'émergence du Sérotype 4 en Haute-Savoie.

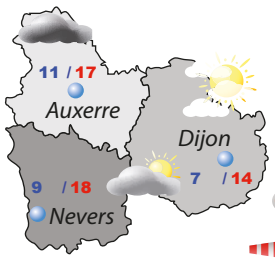
Enfin, compte-tenu de l'impact financier de cette crise, il est important d'étudier, dès à présent, les possibilités d'intervention du fonds de mutualisation sanitaire et environnemental (FMSE).

Pour faciliter les mesures de prévention, une aide au dépistage doit être mise en place, avant et après le départ de zone (prélèvement et analyse).

COMMUNIQUÉ FRSEA-JA BFC

## la météo présentée par Dijon Céréales

**Vendredi 24 Novembre**

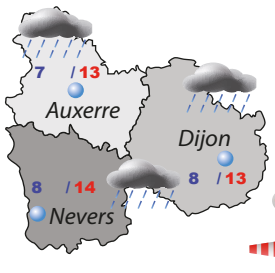



**Nuageux**
Le ciel sera nuageux mais le soleil fera tout de même quelques timides apparitions.

*T° mini :* 6 à 8 °C
*T° maxi :* 17 à 19 °C
*Vents :* Sud 30 km/h

**Ste Flora**
*Soleil :* 08:05 - 17:02
*Lune :* 12:32 - 22:14

**Samedi 25 Novembre**




**Pluvieux**
Un temps couvert et pluvieux s'annonce. Les vents seront modérés.

*T° mini :* 6 à 8 °C
*T° maxi :* 13 à 15 °C
*Vents :* Ouest-Sud-Ouest 30 km/h

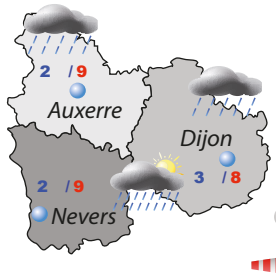
**Ste Catherine**
*Soleil :* 08:06 - 17:01
*Lune :* 13:06 - 23:15

AGATE météo

## Météo de la Bourgogne

**Prévisions Météo à 8 jours**
**0892 46 38 36**
0,34€ ttc/min
**www.agate-france.com**

**Dimanche 26 Novembre**




**Perturbé**
Ce dimanche se déroulera sous un ciel menaçant et bon nombre de précipitations.

*T° mini :* 1 à 3 °C
*T° maxi :* 8 à 10 °C
*Vents :* Ouest-Nord-Ouest 20 km/h

**Ste Delphine**
*Soleil :* 08:07 - 17:01
*Lune :* 13:36 - N.C.

**Prévisions à 7 jours**

**Lundi 27 au Mercredi 29 Novembre :**
Le ciel sera de traîne au cours de cette période.
*Vents :* Ouest à 30 km/h
T° mini. : 0 à 5 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

**Jeudi 30 Novembre au Dimanche 03 Décembre :**
De faibles chutes de neige sont attendues pour ce jeudi. Le reste de la période sera nuageuse avec quelques précipitations.
*Vents :* Ouest-Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : -3 à 1 °C T° maxi. : 2 à 4 °C

## clin d'œil




© Acip/Chaunu

Territoires

# En 2017, dur, dur d'être un maire heureux !

Les maires sont réunis en congrès en cette fin de mois novembre. Une réunion toute en tension avec le pouvoir central national.

C'est avec le slogan *«Réussir la France avec ses communes»* que la centième édition du Congrès des maires de France a eu lieu cette semaine. Mais le symbole du centenaire ne suffit pas pour donner le sourire à des milliers d'élus locaux plutôt malmenés depuis l'élection présidentielle par le nouveau Président de la République. Malheureusement, la nouvelle équipe au pouvoir n'innove pas. Leurs prédécesseures avaient déjà multiplié les tentatives en la matière, que ce soit sous la mandature de Nicolas Sarkozy ou celle de François Hollande, rappelait le quotidien Libération dans son édition du 21 novembre. *«Ce rendez-vous politique majeur se tiendra dans un contexte marqué par une avalanche de mesures défavorables aux collectivités et aux territoires qui a affecté profondément la relation de confiance avec l'État»*, indique même le communiqué de presse de présentation de cet événement.
Pour tenter de calmer le jeu, Emmanuel Macron, Président de la République mais jamais élu local, devait intervenir en clôture le jeudi 23 novembre 2017 après-midi et une bonne quinzaine de ministres et secrétaires d'État étaient attendus. Le commissaire européen aux Affaires économiques et financières, Pierre Moscovici, Gérard Larcher, président du Sénat et François de Rugy, président de l'Assemblée nationale devaient également intervenir.

## Les sujets du congrès

Pour tenter d'améliorer la situation et mieux comprendre la volonté du gouvernement, de nombreux thèmes sont abordés pendant ces trois jours, que ce soit sous forme de séances plénières en auditorium, de débats en ateliers ou encore de forums. Premier grand sujet, les changements climatiques et catastrophes naturelles ou comment réduire la vulnérabilité des territoires avec notamment des témoignages de maires de communes de Polynésie française et de Guadeloupe et une séquence consacrée à *«Prévenir, réagir et s'adapter aux changements climatiques»*.
La politique de sûreté locale, la place des communes dans une Europe en mutation, communes et intercommunalités comme moteurs d'une nouvelle dynamique, les collectivités actrices de la réussite des enfants, le très haut débit fixe et mobile - un déploiement urgent pour tous les territoires, mieux gérer le foncier tout en prenant en compte le triptyque construire - aménager - préserver, favoriser le civisme et la citoyenneté, une nouvelle approche entre attractivité et proximité en matière de développement économique, les JO de 2024, la place des femmes dans les exécutifs locaux, quelle nouvelle donne pour les finances locales ou encore la politique de la petite enfance : autant d'autres thèmes prévus au menu des congressistes.

## Ruralité et alimentation

Un débat était prévu sur les territoires ruraux comme acteurs incontournables d'une véritable alliance des territoires. *«Pour dépasser le clivage archaïque urbain/rural et lutter contre les fractures entre des territoires concentrant la richesse et une ruralité profonde se sentant souvent abandonnée, les élus ruraux demandent l'adoption d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire qui donnerait la priorité aux solidarités territoriales... Elle constitue un des chantiers de travail engagés par la Conférence nationale des territoires»*. Un point a été fait sur le dispositif des contrats de réciprocité villes-campagnes signé entre métropole, EPCI et territoires ruraux et lancé à titre expérimental dans le cadre du comité interministériel aux ruralités du 13 mars 2015. Une autre séquence traitait des initiatives innovantes à valoriser, comme la maison de services au public et santé, avec le témoignage de six maires (Côtes-d'Armor, Rhône, Ariège, Drôme, Seine-et-Marne) et en présence des ministres de la santé, des transports et de la cohésion des territoires.
Un atelier était consacré aux élus locaux engagés pour une alimentation durable de qualité. Deux séquences pour cette thématique: la réflexion relative à la gouvernance alimentaire locale comme un préalable à une alimentation durable de qualité d'une part et la restauration collective comme un moyen au service d'une alimentation durable de qualité d'autre part.

THIERRY MICHEL



L'agriculteur Normand / L Guillemot

Si de plus en plus de citoyens apprécient un certain retour à la campagne, les élus locaux, eux, ont plutôt le blues face aux décisions du pouvoir exécutif.

Brexit

# Des conséquences importantes sur le secteur agricole

La sortie du Royaume-Uni de l'UE en 2019 aura des conséquences sur le budget de la Pac, mais surtout sur les échanges agroalimentaires.

La sortie du Royaume-Uni ne sera pas anodine pour le secteur agroalimentaire européen et la Pac. Telle est la conclusion des trois études commandées par la commission de l'agriculture du Parlement européen qui s'est penchée sur ce sujet le 9 novembre. Les trois études portaient sur les aspects budgétaires, commerciaux et institutionnels.

## Risque de chute de 62 % des échanges agroalimentaires

Si les conséquences budgétaires du Brexit sur la Pac sont encore incertaines compte tenu des nombreux scénarios envisageables, pour les échanges commerciaux, la perte est assurée.

L'étude menée par le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), basé à Paris, estime que les 47 milliards d'euros d'exportations agroalimentaires des Vingt-sept vers le Royaume-Uni seront sévèrement affectés par sa sortie de l'UE. Les barrières non tarifaires (étiquetage...) sont déjà aujourd'hui estimées à 18 % du prix des produits échangés. Elles pourraient bondir à 45 % en 2030. Et à cela s'ajouteraient environ 18 % de droits de douane si aucun accord de libre-échange n'est trouvé. Une situation qui pourrait conduire à une chute de 62 % des échanges agroalimentaires entre les deux partenaires.

## Viande rouge, sucre et produits laitiers seraient perdants

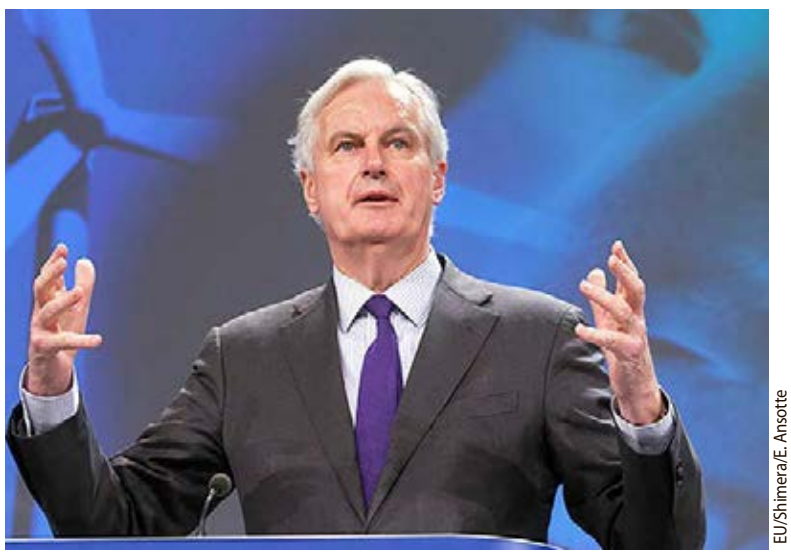
Mais cette baisse serait différente selon les produits. Certains, notamment la viande rouge, le sucre et les produits laitiers, devraient reculer de 90 %, estime le CEPII. Et selon les États membres aussi les conséquences seront variables. Les principaux exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires vers le Royaume-Uni sont l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, l'Irlande, l'Espagne et l'Italie. Mais deux pays risquent de subir les impacts les plus négatifs : l'Irlande avec une chute de 71 % de ses exportations et les Pays-Bas (-66 %). Pour la France (-51 %) ou l'Espagne (-51 %), les conséquences semblent moins importantes. En termes de valeur ajoutée, c'est l'Irlande loin devant qui va connaître l'impact le plus négatif (-16,3 %) devant le Benelux (environ -2 %).

Mais le Brexit implique aussi une plus grande marge de manoeuvre pour les produits de l'UE-27 sur leur marché intérieur et vers les pays tiers du fait d'un gain de compétitivité.

Insuffisant néanmoins pour compenser les pertes de valeur ajoutée, à l'exception de quelques secteurs, qui pourraient y gagner: la viande bovine française et le blé espagnol.

Enfin, l'étude estime qu'aucune augmentation des prix à la consommation n'est à prévoir dans l'UE sauf, une fois encore, en Irlande où ils pourraient augmenter de 5,4 %.

AGRA



EU/Shimera/E. Ansotte

Le 12 novembre, Michel Barnier, négociateur de l'UE pour le Brexit (ici en 2014 lorsqu'il était commissaire en charge du marché intérieur) accordait un entretien dans lequel il disait que sur le Brexit, *«on se prépare à une absence d'accord»*.

## Bruxelles met la pression sur Londres

Bruxelles met la pression sur le Royaume-Uni pour qu'il clarifie rapidement sa position sur les questions les plus sensibles soulevées par son retrait de l'UE, notamment la facture de sortie. Lors de la 6e session de pourparlers sur le Brexit, les 9 et 10 novembre, le négociateur en chef de l'Union, Michel Barnier, a clairement indiqué que, sauf si Londres soumet de nouvelles propositions sur ces sujets clefs d'ici le début du mois prochain, les chefs d'État et de gouvernement des Vingt-sept, qui débattront du dossier lors du sommet européen des 14 et 15 décembre, ne seront pas en mesure de décider avant mars 2018 de passer à la seconde phase des discussions, celle sur les futures relations entre les deux parties.

Semur-en-Auxois

# Une prestation de grande classe

**Le concours semurois a délivré ses grands prix la semaine dernière. Retour sur cet événement phare de l'élevage côte-d'orien, très réussi malgré plusieurs *«désagréments»*.**


L'EARL Guenot repart avec les prix d'honneur jeune femelle et mâle junior.

Le concours de Semur-en-Auxois a livré son verdict la semaine dernière, après deux belles journées dédiées à l'élevage (voir palmarès). Cent-soixante bêtes étaient exposées sous le hall municipal de l'agriculture. *«Leur qualité était une nouvelle fois exceptionnelle. Nous avions des veaux dotés d'un haut niveau génétique et d'une conformation répondant parfaitement aux attentes des éleveurs»* souligne Jean-Luc Baudot, président du comité d'agriculture semurois. Une quinzaine de ventes ont été recensées. Trois d'entre elles ont été l'apanage de membres du jury, eux-mêmes éleveurs. *«C'est une anecdote qui mérite d'être relevée et une preuve supplémentaire de la qualité des animaux présentés. Ces veaux ont pris la direction de l'Allier, de la Saône-et-Loire et de la Nièvre. Les juges sont des éleveurs avant tout. Cela va sans dire, mais les transactions se sont réalisées bien après les classements»* commente le responsable du concours.

## Perturbations FCO

Le bilan des ventes a été qualifié de *«très satisfaisant»* en considérant les *«déboires»* de cette édition, à commencer par celle de la FCO. *«Son zonage nous déplait très fortement, il ne prend aucunement en compte le métier d'éleveur»* regrette Jean-Luc Baudot, *«ce dossier sanitaire est géré d'une manière purement administrative. Placer l'ensemble du département en zone de surveillance est tout simplement inadmissible. Pour ne rien arranger, cet événement est arrivé au plus mauvais moment pour notre organisation»*. Le zonage de la FCO s'est traduit par une baisse du nombre annoncé d'animaux. *«Entre 20 et 25 bovins n'ont pas pu faire le déplacement»* déplore le président du comité d'agriculture. D'un point du vue commercial, de nombreuses interrogations concernaient la livraison future des animaux. Dans le registre des mauvaises nouvelles, le devenir de l'aide génétique du Conseil départemental était alors abordé dans un total pessimisme, la loi NOTRé ne permettant plus de maintenir ce soutien (voir encadré). Jean-Luc Baudot ne mâchait pas ses mots: *«perdre l'aide génétique est un énorme coup dur et nous n'avons pas été informés de sa suppression au 1er octobre, alors que nous étions en pleine période de ventes. Cette aide correspondait bien à un besoin des acheteurs et des vendeurs. Elle était essentielle pour le commerce intra-départemental par rapport à la prophylaxie de la tuberculose bovine»*.

**Aurélien Genest**

Tombola : Florian Renon, de Lacour d'Arcenay, remporte le panier de produits du


Le Gaec Froidurot s'adjuge le prix d'honneur et le grand prix d'honneur femelle adulte avec Indiana. New Look remporte le trophée viande et le prix Ajec.



Le Gaec Baudot Jean-Luc et Michel termine à la première place du super prix d'ensemble jeunes mâles. L'élevage de pont-et-Massène classe deux lots de quatre animaux sur le podium du prix d'ensemble des élevages à fort effectif (première et troisième places).

## Entre émotion et colère

**La visite officielle a été l'occasion de féliciter les éleveurs pour leur participation. Le comité d'agriculture de Semur-en-Auxois a rendu un bel hommage à Pascale Froidurot, Maurice Rerolle et Philippe Cadoux, trois anciens participants du concours partis bien trop tôt. Le zonage de la FCO a de nouveau été évoqué lors des discours, Jean-Luc Baudot ne pouvant s'empêcher de revenir sur un événement ayant menacer l'organisation de la manifestation : «*Il a fallu batailler dur pour être présent aujourd'hui, je regrette notamment le contrôle que nous avons eu : celui-ci n'était pas nécessaire. Il n'y avait pas besoin de ça, le travail de tous les éleveurs présents ici est parfaitement respectueux*».**




Le grand prix d'honneur mâle adulte 2017 est remporté par l'EARL Gabory.


Le prix d'honneur jeune mâle, pour la SCEA Lucotte Jean-Marc.

## Palmarès

**Prix spéciaux. Prix d'honneur mâle junior**
EARL Guenot Nicolas. Prix d'honneur et grand prix d'honneur mâle adulte : EARL Gabory. Prix d'honneur femelle junior : François Lucand. Prix d'honneur et grand prix d'honneur femelle adulte : Gaec Froidurot. Prix d'honneur jeune mâle : 1) SCEA Lucotte Jean-Marc, 2) EARL Virely, 3) Gaec Cadoux. Prix d'honneur jeune femelle : EARL Guenot Nicolas. Super prix d'ensemble : Gaec Baudot. Prix d'ensemble jeunes mâles faible effectif : 1) Gaec Saint-Roch, 2) Gaec de la Fontaine, 3) SCEA Lucotte Jean-Marc. Prix d'ensemble jeunes mâles fort effectif : 1) Gaec Baudot, 2) Gaec Choubley, 3)Gaec Baudot. Prix d'ensemble femelle de l'année : Gaec Baulot. Prix d'ensemble élevage : Gaec Froidurot. Prix de famille par le père : 1) Gaec Baudot, 2) Gaec Ménétrier-Parizot, 3) Gaec Saint-Roch, 4) Gaec Lechenault Frères. Prix de famille par la mère : Gaec des Granges de Vesvres. Trophée viande : Gaec Froidurot. Prix Ajec : Gaec Froidurot. Prix Bourgogne jeune mâle : SCEA Lucotte. Prix Bourgogne jeune femelle : Baudion Nicolas. Prix Bourgogne femelle adulte : EARL Gabory. Prix Bourgogne mâle adulte : EARL Gabory.

**Premiers prix de sections**
Veaux mâles. Section 1 : Gaec des Granges de Vesvres, section 2 : EARL Virely, EARL Gabory, section 3 : SCEA Lucotte, EARL Virely. section 4 : SCEA Lucotte, Gaec Baulot, section 5 : Gaec Gheeraert, Gaec de Saint-Roch, section 6 : EARL Lechenault, SCEA Lucotte, section 7 : Gaec de Saint-Roch, Gaec Froidurot, section 8 : Gaec Cadoux, EARL Lechenault, section 9 : Gaec Froidurot, Gaec Cadoux, section 10 : Gaec Ménétrier-Parizot, EARL Gabory, section 11 : Gaec Baudot (2).
Génisses. Section 1 : EARL Guenot, Gaec Froidurot, section 2 : Baudion Nicolas. Femelles de 18 mois. Section 1 : Gaec Froidurot, Femelles de 18 mois. Section 1 : Gaec Froidurot. Femelles de 30 mois. Section 1 : Lucand François. Vaches adultes. Section 1 : Gaec Froidurot. Taureaux de 18 mois. Section 1 : EARL Guenot, Gaec Froidurot. Taureaux adultes. Section 1 : Gaec de l'élevage Terrea, section 2 : EARL Gabory, section 3 : Gaec Lechenault Frères.

## Aide génétique : ça ne passerait plus

**Au regard de l'analyse juridique relative à la mise en œuvre de la loi NOTRé et des discussions menées avec la Région depuis le début de l'année, il s'avère que le Département pourra maintenir la quasi totalité des aides agricoles pour accompagner les agriculteurs. Une convention précisant les modalités d'intervention du Département, dans le cadre du Plan régional de développement agricole (PRDA), a été adoptée par le Conseil départemental lors de sa réunion plénière du 16 octobre dernier. Malheureusement, l'aide à l'achat d'animaux reproducteurs (aide à la génétique) fait partie des quelques aides que le Département ne peut pas maintenir. Cette aide avait été mise en place par le Conseil départemental de la Côte-d'Or pour soutenir les éleveurs en leur attribuant une prime de 400 euros par animal reproducteur acheté en Côte-d'Or. Ainsi, le Conseil départemental a pu continuer d'accompagner les achats d'animaux reproducteurs dans le cadre de la convention transitoire avec la Région Bourgogne-Franche-Comté qui s'est achevée le 30 septembre dernier. Depuis le 1er octobre, le Département ne peut plus verser l'aide à l'acquisition de taureaux reproducteurs ni d'aide directe. Il appartient désormais à la Région BFC de se prononcer car elle seule dispose de cette compétence.**

## Jugement de bétail **Yanis Perron ira à Paris**

La finale départementale de jugement de bétail, pour la race Charolaise, s'est déroulée dans le cadre du concours de reproducteurs de Semur. Trente-et-un jeunes issus de la MFR de Quétigny, du lycée La Barotte et de la MFR Auxois Sud Morvan étaient en lice. Les meilleures notes ont été attribuées à Yanis Perron, scolarisé en classe de Première bac pro terminale agricole à la Maison familiale de Quetigny. Le jeune homme de 17 ans résidant Noiron-sur-Bèze devance Benjamin Leblanc (MFR Quetigny) et Christopher Coulon (MFR Auxois Sud Morvan). Yanis Perron accède à la finale nationale de jugement de bétail qui se déroulera dans le cadre du prochain salon de l'agriculture: *«C'est une belle surprise pour moi, je n'avais jamais réalisé de pointage jusqu'à aujourd'hui. Ce sera la première fois que j'irai au Salon de l'agriculture. Ma seule sortie agricole à Paris reste un déplacement au Sima l'an passé en tant que visiteur»*. Yanis Perron, non issu du monde agricole, envisage de s'installer dans les années à venir : *«j'aimerais bien car je suis passionné depuis très longtemps. Mes parents ne sont pas du milieu mais mon oncle a une exploitation. Je tiens cette passion très certainement de lui! En ce moment, je suis en stage chez Ludovic Tournois à Noiron-sur-Bèze»*. Yanis Perron rejoint quatre autres élèves côte-d'oriens déjà qualifiés pour les finales départementales de pointage : Maxime Laprevote et Sébastien Merand (Prim'Holstein), Clément Perdriat (Simmental Française) et Allan Clapin (Montbéliarde). Cinq autres tickets seront distribués le 14 décembre à Châtillon-sur-Seine dans les espèces équines, ovines et une nouvelle fois bovine avec la race Brune.


Le jeune de Maison familiale rurale de Quetigny décroche le seul ticket qualificatif pour la finale nationale.


Les 31 participants, récompensés par leurs professeurs et leurs sponsors.

## ▸ Agenda

### 25/11 Marché à Varois-et-Chaignot

Un marché fermier et artisanal se tient demain samedi 25 novembre de 10 heures à 18 heures au gymnase de Varois-et-Chaignot. Une vingtaine de producteurs fermiers et une dizaine d'artisans locaux seront présents à cet évènement de la Saint Éloi. Des animations seront proposées aux enfants. Une exposition de tracteurs est également au programme.

### 29/11 Réunion *«vente directe»* à Bretenière

Le cadre réglementaire concernant les systèmes de caisse évolue et devra être appliqué à partir du 1er janvier 2018. Vous êtes nombreux à nous interroger pour savoir si vous êtes concerné et pour connaître les impacts de cette réglementation sur vos situations. Afin de répondre à vos interrogations, nous vous proposons une réunion d'information sur cette obligation d'utiliser un système de caisse sécurisé. Le rendez-vous est donné mercredi 29 novembre de 10 h. à 12 h. à la Maison de l'agriculture à Bretenière (salle 4). La réunion se déroulera selon le programme suivant : intervention d'un expert-comptable sur l'aspect réglementaire, démonstration de matériel et de logiciel de caisse, questions réponses sur vos cas particuliers. Afin de préparer au mieux les échanges, n'hésitez pas à nous faire part de vos interrogations sur le sujet. Nous vous demandons également de nous confirmer votre présence.
Contact :
Lucile Rouillard
au 03 80 68 66 31 ou
lucile.rouillard@cote-dor.chambagri.fr

### Assemblées cantonales GDS

Les assemblées cantonales du GDS se poursuivent avec des rendez-vous le 27 novembre à 14 h. au foyer rural de Recey-sur-Ource, le 28 novembre à 9h30 à la Chambre d'agriculture de Châtillon-sur-Seine, ce même 28 novembre à 14h30 à la salle Rousseau de Montbard, le 29 novembre à 9h30 à la salle polyvalente de Vitteaux, le 30 novembre à 9h30 au centre social de Sauieu, le 30 novembre à 14h30 à la MFR de Liernais, le 1er décembre à 9h30 à la salle des fêtes de Poiseul-la-Ville, le 1er décembre à 14h30 à à la mairie de Mauvilly, le 4 décembre à 9h30 à la mairie de Précy-sous-Thil, le 4 décembre à 14h30 l'ancien lycée agricole de Semur, le 6 décembre à 14h30 à la coopérative de Seurre, le 7 décembre à 14 h. la mairie de Fontaine-Française.

### 25/11 Marché de Noël à Baigneux

Les Jeunes agriculteurs d'Aignay-Baigneux et l'association UNC Baigneux-Aignay-Villaines organisent un marché de noël samedi 25 novembre à partir de 10 h. à la salle des fêtes de Baigneux. Au programme : mini ferme, marché de producteurs, restauration sur place. Repas du soir : œufs meurette/frites sur réservation au 06 73 25 44 52.

Chambre d'agriculture

# Précieux rappels

**Une journée dédiée aux fourrages conservés s'est dernièrement tenue à Quemigny-sur-Seine.**

La Chambre d'agriculture enchaîne les journées techniques. Après un premier rendez-vous axé sur l'enrichissement du couvert prairial (fin août à Saint-Euphrône), une seconde journée était organisée à Quemigny-sur-Seine autour des fourrages conservés. De précieux rappels sur l'ensilage de maïs ont été adressés aux éleveurs. Une présentation d'Arvalis-Institut du végétal a permis de rappeler les règles de récolte et de confection du silo, sans oublier l'appréhension des deux fractions énergétiques de cette plante (les grains avec l'amidon d'une part, la partie tige/feuille d'autre part). *«Deux maïs ayant la même valeur énergétique peuvent avoir deux provenances d'énergies différentes»* fait remarquer Florent Gavard, *«les maïs très tardifs, comme ceux de cette année, sont généralement très riches en amidon, mais très pauvres en énergie apportée par la partie tige/feuille. Il faut intégrer cette donnée dans les plans de rationnement pour diminuer les risques d'acidose, particulièrement importants dans ce cas de figure. À l'inverse, un maïs équilibré entre la partie grains et la partie tige/feuille offrira beaucoup plus d'opportunités en terme de rationnements. Dans tous les cas, une analyse du maïs permet d'estimer la valeur alimentaire dont la valeur énergétique et d'expliquer sa provenance. Les résultats permettent d'établir un plan de complémentation adapté à chaque lot d'animaux et d'optimiser ainsi les performances technico-économiques»*.

Pour toutes informations, contacter : Florent Gavard, conseiller bovins viande et fourrages, florent.gavard@cote-dor.chambagri.fr, 06 49 81 32 38.



Plusieurs exposés étaient proposés au Gaec de la Combe.

## ▶ Témoignage

**Gwenaël Ehret, salarié agricole sur l'exploitation familiale à Duesme (petit village à quelques kilomètres de Quemigny-sur-Seine) était présent ce 31 octobre. Le jeune homme de 25 ans avait à cœur d'approfondir ses connaissances techniques pour son troupeau limousin : «*Nous récoltons 10 hectares de maïs ensilage pour alimenter notre cinquantaine de babys et leurs mères. Ce type de rendez-vous est très utile pour tenter d'optimiser les rations. Je retiens notamment l'intervention sur le taux d'amidon du maïs : il varie en fonction de la teneur en matière sèche et il n'est pas toujours assimilable par l'organisme des bovins. Pour l'engraissement des bovins, il est visiblement conseillé de récolter à un stade compris entre 30 et 35 % de matière sèche pour optimiser la production. Compte tenu des aléas climatiques de cette année, le maïs prenait un point de matière sèche par jour au stade de la récolte. Nous faisons appel à un entrepreneur pour la récolte et les maïs de tous les agriculteurs étaient bons en même temps : il était impossible pour nous d'avoir des maïs de bonne qualité cette année*».**



## Foins Rendez-vous dans «*Herbe Hebdo*»

**Les travaux actuellement menés sur la valeur alimentaire des foins n'ont pu être présentés aux éleveurs, faute de temps. Il est possible de retrouver toutes les informations sur le foin de l'année dans le dernier numéro de «*Herbe Hebdo*». Plusieurs rappels importants y sont mentionnés. En premier lieu, le stade végétatif lors de la fauche influence fortement la valeur alimentaire du foin. En effet, un foin récolté tardivement sera moins digestible et moins riche en azote soluble qu'un foin récolté précocement. De ce fait, sa valeur énergétique et protéique sera plus faible et son encombrement plus élevé. La complémentation énergétique et protéique des rations sera alors plus importante dans le cas de fourrages récoltés tardivement. Néanmoins, la valeur alimentaire à rechercher dans les fourrages et très liée au système d'élevage. Dans le cas d'un système avec des vêlages d'automne, la reproduction a lieu en bâtiment et la ration devra avoir lors de cette phase une DEF élevée, contrairement à un système de vêlage fin d'hiver où la mise à la reproduction e lieu au pâturage. Par conséquent, plus les besoins des animaux sont élevés durant l'hiver, plus il faudra rechercher une qualité de foin optimale et réaliser une partie en fauche précoce. «*Cette année, les foins ont été réalisés dans de bonnes conditions et les valeurs énergétiques sont généralement élevées. Cela laisse la possibilité d'incorporer de la paille dans la ration et de palier au déficit fourrager rencontré dans beaucoup d'exploitations. Néanmoins, leur teneur en MAT est moyenne et une complémentation avec un correcteur azoté et/ou un fourrage riche en MAT est bien souvent nécessaire* » indique Florent Gavard, conseiller à la Chambre d'agriculture.**

Publi-Reportage

## Un atelier parfaitement complémentaire des grandes cultures

Mathieu JOVIGNOT, éleveur de volailles pour le groupe LDC, est installé depuis 2006 à CHAIGNAY (canton de Is-sur-Tille en Côte-d'Or) avec son bâtiment volailles. Il est l'heure pour lui de tirer un bilan de ces 11 ans d'activités.



**Pourquoi vous-êtes-vous lancé dans la production de volailles à votre installation ?**

*«A ma sortie de l'école, je souhaitais devenir agriculteur mais je n'avais pas d'exploitation familiale. J'ai eu l'opportunité de pouvoir m'installer hors-cadre sur une exploitation céréalière de 180 hectares avec deux associés. Mais cette surface ne permettait pas de dégager assez de revenu pour un associé supplémentaire. Nous avons donc rapidement étudié la possibilité d'installer un atelier complémentaire, avec deux pistes de diversification : les ovins ou les volailles de chair. Notre secteur étant pauvre en prairies, je me suis orienté vers les volailles, qui présentaient également plus de garanties économiques».*

**Les résultats sont-ils au rendez-vous ?**

*«La rentabilité correspond exactement à l'étude prévisionnelle proposée. L'investissement était de 230 000 € pour un bâtiment de 1 270 m2, il me permet de dégager annuellement entre 17 000 et 25 000 € de revenus avant MSA.*

*Avec le recul, et en comparaison avec l'activité céréalière pour laquelle nous travaillons avec Dijon Céréales, je me rends compte que l'un des gros avantages de mon élevage est qu'il est indépendant du climat, et aussi de la PAC. La contractualisation avec mon intégrateur me permet d'éviter les fluctuations du marché des matières premières. Les fientes générées par le bâtiment volailles nous ont par ailleurs permis de faire des économies substantielles sur le poste engrais des grandes cultures.*

*Le suivi très régulier de la part des techniciens d'élevage du groupe LDC permet une bonne conduite de l'élevage. Leur aide est précieuse. Le temps de travail est assez restreint et assez souple au niveau des horaires, mon bâtiment étant automatisé en ventilation et pour la distribution de l'aliment et l'abreuvement. En 11 ans, la production n'a cessé d'évoluer. Depuis le début de l'année 2017, suite à une demande du groupe LDC, j'ai fait évoluer mon mode d'élevage, afin de tenir compte d'avantage du bien-être animal avec notamment de la lumière naturelle, des perchoirs pour les animaux à l'intérieur de mon bâtiment, et une densité d'animaux plus faible.*

*Je ne regrette pas l'investissement réalisé, surtout à la vue du contexte de la production céréalière de la région. La production de volailles me garantit un revenu stable et régulier».*

**Pour tous renseignements, et réalisation d'étude technico-économique**, votre contact SOREAL Nutrition Animale : **Jérémy LORNE** (Technico-commercial Avicole) 06 07 03 67 44 / jeremy.lorne@groupe-soreal.fr
Ou Dijon Céréales à Darcey : 03 80 96 26 00

Auxois Sud Morvan

# Un nouvel «habitant» à la MFR

La Maison familiale rurale Auxois Sud Morvan (site de Liernais) vient d'accueillir une jument de trait ardennaise répondant au nom de Vahiné. Cette jument a été offerte gracieusement par le centre socio-culturel Quetzal à Chemin-d'Aisey dans le Châtillonnais. Vahiné, arrivée la semaine dernière, a bien intégré son nouveau domicile. L'animal rejoint la ferme pédagogique de l'établissement comptant déjà un autre cheval, une brebis, un cochon, quatre poules et un coq, quotidiennement soignés par les élèves. Suivez l'actualité de la MFR via la page Facebook «MFR Liernais».



Situation économique des exploitations

# Rien n'est réglé

**La FDSEA vient de réunir l'ensemble des partenaires pour un état des lieux départemental.**



Les participants ont assisté à une présentation des résultats prévisionnels des différents systèmes de productions.

L'année est déjà bien consommée et l'immense majorité des récoltes est effectuée : le moment était bien trouvé, pour le président Fabrice Faivre, de solliciter un conseil de l'agriculture afin de dresser un premier état des lieux de 2017.

François Massuard, chargé d'études à CER France BFC, a dévoilé les prévisions économiques des systèmes côte-d'oriens. Si les résultats sont globalement *«meilleurs»* que ceux de 2016, l'éclaircie ne concerne malheureusement pas l'ensemble des producteurs.

## Fortunes diverses en grandes cultures

Malgré certains rendements de bons niveaux à l'Est du département, le produit moyen n'atteint pas 1400 euros/ha pour les grandes cultures spécialisées de la plaine. *«La moisson record en Russie et la parité euro/dollar plombent les cours»* rappelle le chargé d'études. L'EBE retrouve bel et bien des couleurs avec 378 euros/ha.

Le résultat courant, lui, est estimé à 127 euros/ha. Aucune euphorie n'est toutefois permise : *«Après remboursement des engagements financiers et en intégrant les prélèvements privés, l'EBE de ces systèmes permet tout juste d'équilibrer l'exercice, sans plus»* tempère François Massuard.

Les rendements sur les plateaux sont, pour leur part, encore une nouvelle fois très décevants : *«les disparités avec la plaine sont considérables. Dans le val de Saône, les rendements en blé approchent parfois 100q/h alors qu'ils n'atteignent pas 40 q/ha au nord de Dijon»* poursuit l'intervenant, *«en conséquence, le produit arrive à peine à 1 000 euros/ha : il s'agit du deuxième plus bas niveau de ces dix dernières années après 2016. L'EBE atteint 236 euros/ha pour un résultat courant proche de zéro»*.

Le déficit moyen de ces exploitations du plateau plonge désormais à 80 000 euros sur l'ensemble des cinq dernières années. La situation est préoccupante d'après le représentant de CER France BFC : *«si les investissements baissent assez sensiblement depuis 2014, les emprunts suivent beaucoup moins cette tendance. Des emprunts long et moyen termes ont été réalisés pour conforter les trésoreries. Les taux d'endettement augmentent et sont aujourd'hui à 58%. A un tel niveau, les structures sont fragiles financièrement. Et 58% n'est qu'une moyenne, il faut en avoir conscience»*.

## *«Poussif»* pour le lait

Les producteurs laitiers ont vu augmenter leurs volumes de 4% et leurs prix de 8% cette année. Les 1 000 litres de lait devraient être payés 335 euros sur 2017.

Le produit devrait atteindre 1 600 euros/ha, soit un niveau similaire à celui de 2014 et 2015. De -52 euros/ha l'an passé, le résultat courant devrait augmenter à 88 euros/ha. *«Cela reste une petite année, la trésorerie est tout juste équilibrée et les trous des précédentes campagnes ne sont aucunement comblés»* commente François Massuard, en soulignant d'importants écarts de performances entre les exploitations. Pour les systèmes bovins viande spécialisés, l'année 2017 a permis à la France d'exporter 89 000 broutards supplémentaires en direction de l'Italie et de l'Espagne. Le cheptel allaitant français a quelque peu baissé et un nombre moins important de vaches laitières se sont retrouvées sur le marché. *«Ces éléments favorables ont notamment permis une hausse de produit de 6% pour les producteurs, pour un résultat prévisionnel d'EBE à 362 euros/ha et un résultat courant de 169 euros/ha»* relève l'intervenant.

La réouverture du marché algérien et plusieurs opportunités sur Israël pourraient permettre de consolider ces résultats.

AURÉLIEN GENEST

## Cap sur l'assurance

**Plusieurs invités sont successivement intervenus à l'issue de cette présentation. Dominique Bossong, président de la MSA, a reconnu des difficultés récurrentes dans différentes catégories de producteurs, notamment céréaliers : *«Nous avons beaucoup de sollicitations en ce moment. Mais plus loin que les revenus des exploitations, les agriculteurs vivent particulièrement mal leur manque de repères et de perspectives. Il y a beaucoup d'inquiétudes et de questionnements sur le terrain»*. Vincent Delatte, président de la caisse régionale du Crédit Agricole de Champagne Bourgogne, a fait part d'une nette progression des encours court terme ces trois dernières années (+61%), avant de rappeler l'importance de l'assurance récolte comme outil de gestion et de sécurisation des exploitations, David Rebouillat, représentant Groupama estimant qu'il fallait faire preuve de pédagogie autour de ces sujets. Ces propos ont été appuyés par Fabrice Faivre, pour qui *«tout peut arriver sur une exploitation»*. Le président de la FDSEA a également souhaité examiner le plan d'investissement de cinq milliards d'euros évoqué par Emmanuel Macron. Fabrice Genin a rappelé que *«la profession s'est largement impliquée dans les audits filière conduits ces derniers mois avec le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté»*. Ces audits portent *«des propositions pour toutes les filières, qui peuvent correspondre au plan d'investissement proposé par le gouvernement»*. Des propositions devraient être formulées prochainement.**

## ▸ Formations

**30/03 Évaluer la valeur de mon exploitation dans une perspective de transmission**

Il existe plusieurs manière de calculer la valeur de son exploitation. Le Point Info Transmission Association (PITA) vous propose une journée de formation afin de vous donner les bases pour l'évaluation de votre ferme. Durant cette journée, un intervenant spécialisé vous expliquera les méthodes existantes puis des cas pratiques vous seront présentés. Cette journée se déroulera le 30 mars à Saint Seine l'Abbaye.

## ▸ Agenda

**27-11 : la Fédération Charolaise en assemblée**

L'assemblée générale de la Fédération Charolaise de Côte-d'Or se tiendra lundi 27 novembre à la salle pâturin du pôle agricole de Créancey à partir de 14h15. A l'ordre du jour : accueil des participants, rapport financier, rapport moral du président, rapport d'activités 2016-2017, élections du tiers renouvelable et questions diverses. Un pot de l'amitié sera offert en toute convivialité Tous les éleveurs Charolais du département sont chaleureusement invités. Renseignements au 03 80 90 68 80.

**Foire aux livres d'occasion.**

Le groupe d'Amnesty international de Beaune, organise comme chaque année sa foire aux livres d'occasion. Celle-ci se tiendra le premier week-end de février (2, 3 et 4 février 2018) à la Chapelle de l'Oratoire, rue de Lorraine à Beaune. Afin de renouveler son stock, l'association fait un appel à toute personne désirant se séparer de ses livres. Ils récupèrent toutes les catégories de livre (romans, policiers, biographie, voyage, enfants, etc…) et en bon état. Pour tous renseignements contacter M. Eric Manotte au 03 80 26 06 72.



Foire gastronomique

# La Grange a fait le plein

**Les producteurs de la ferme auberge de Flavigny-sur-Ozerain dressent un bilan positif de leur passage à Dijon.**



Plusieurs exploitants se sont relayés durant les 13 jours de la Foire.

Prendre un stand à la foire gastronomique de Dijon n'est pas donné. *«Pour nous, la facture dépasse les 1 000 euros par jour»*, confie Marie-Françoise Couthier, présidente du GIE des *«Quatre heures soupatoires»*.

A ce tarif là, autant ne pas chômer et bien travailler. Grâce à une belle affluence, une organisation bien rodée et surtout des produits de qualité, les exploitants agricole de La Grange ont réussi leur sortie en écoulant une moyenne de soixante assiettes par jour, avec plusieurs pics de 100 repas les journées de nocturne. *«Il s'agit, globalement, d'une bonne foire pour nous. Contrairement aux années précédentes, il y a eu du monde tous les jours, sans le moindre creux»* indique Marie-Françoise Couthier.

## Faire connaître Flavigny

Les profils des visiteurs étaient une nouvelle fois très variés sur le stand de la ferme auberge de Flavigny-sur-Ozerain. Jeunes, moins jeunes, hommes ou femmes de toute catégorie professionnelle se sont laissés tenter par les très bons produits du nord de l'Auxois. *«C'est à chaque fois un grand plaisir de nous rendre ici et de rencontrer du monde»* poursuit Marie-Françoise Couthier, *«ces treize jours sont très épuisants mais notre participation vaut le coup chaque année : nous découvrons des choses intéressantes à chaque édition et les échanges avec nos clients sont toujours très riches. Nous avons aussi et surtout l'envie de faire connaître notre établissement au grand public. Un certain nombre de personnes ne savent pas où se trouve notre village de Flavigny-sur-Ozerain, il y a un travail de communication à réaliser. Notre participation à la Foire pour la quatrième fois consécutive, après dix ans d'absence, nous donne raison puisque nous recevons assez régulièrement des clients rencontrés pour la première fois ici, à Dijon»*.

Les producteurs présents : Jean *Desjobert* et Saskia *Gierke* (agneaux bio à Flavigny-sur-Ozerain), Sarah Brocard (fromage de chèvre à Sainte-Colombe-en-Auxois), Gérard Andriot (poulets, pintades, dindes à Hauteroche), Isabelle Langel (boeuf charolais), Jean-louis Gallien et Dominique Boyon (porcs bio à Bussy-la-Pesle), Jean Livera (escargots à Chanceaux), Alex Koniosky (bœuf, lentilles, farine, oeufs bio à Lamargelle), Nadège Couthier (légumes, fruits, œufs, lapins, poulets à Villeberny).

**Aurélien Genest**

### Zoom sur...

**La ferme-auberge de Flavigny-sur-Ozerain existe depuis plus 35 ans et rassemble une quinzaine d'agriculteurs. Une très grande diversité de produits locaux sont proposés, cuisinés et servis par leurs soins, pour une moyenne annuelle de 15 000 repas. La Grange ouvre ses portes tous les jours du 15 avril au 31 octobre, sauf le lundi. Rémunérés sur leurs produits vendus, les agriculteurs le sont également sur leurs heures passées au service de l'établissement. Renseignements : www.ferme-auberge-la-grange-flavigny21.fr**

GRAND JEU RÉUSSIR
Hall A6, allée B, n°6
SITEVI
28-30 NOVEMBRE 2017
PARC DES EXPOSITIONS
MONTPELLIER (34)

1e lot
Valeur du lot
8 764 € HT.
UNE POUDREUSE TRACTÉE APOLO 600 DE BERTHOUD
• Capacité 600 l,
• Puissante : 6 rangs traités à chaque passage,
• Précision du dosage,
• Régularité d'épandage avec les vis doseuses,
• Cloison anti-voûte vibrante,
• Vis doseuses débrayables,
• Vitesse de rotation réglable,
• Cuve surbaissée à ouverture de remplissage totale, stabilité améliorée,
• Voie variable,
• Puissance absorbée : 20 CV.
Hall B1, allée B, n°038
BERTHOUD®
www.berthoud.com

2e lot
Valeur du lot
575 € HT.
UN DIAGNOSTIC COMPLET D'EXPLOITATION AVEC TOUCH & DIAG
L'application Touch & Diag facilite la réalisation de diagnostics environnementaux.
Le diagnostic complet comprend l'évaluation de vos pratiques sur :
• Le stockage des produits phytosanitaires
• L'aire de remplissage et de lavage du pulvérisateur
• La gestion des effluents
• Le transport de produits phytosanitaires
• Les équipements de protection individuelle
La synthèse générée par ces diagnostics vous permettra de définir clairement vos besoins afin d'optimiser votre éventuel investissement.
AXE ENVIRONNEMENT
www.axe-environnement.eu
Hall A5, allée C, n°019

3e lot
Valeur du lot
200 € HT.
UN LOT D'OUTILS DE TAILLE FELCO
FELCO
www.felco.fr
Hall B5, allée B, n°058
comprenant :
• Un sécateur haute performance FELCO 7,
• Un ébrancheur avec démultiplication avec tête de coupe by-pass FELCO 220,
• Une scie à élagueur F600 repliable à coupe tirante.

REUSSIR - Colombelles (14) - Tél. 02 31 35 77 00 - Photos non contractuelles

Pour JOUER, C'EST FACILE !
REMPLISSEZ complètement et lisiblement un bulletin de participation disponible sur le stand RÉUSSIR (Hall A6, allée A, n°6) ou sur les stands des sociétés partenaires
DÉPOSEZ-LE dans les urnes placées à cet effet sur ces stands au plus tard JEUDI 30 NOVEMBRE à 17 h

EXTRAIT DU RÉGLEMENT : REUSSIR SA en collaboration avec les sociétés BERTHOUD, AXE ENVIRONNEMENT, et FELCO, organisent du 28 au 30 novembre 2017 dans le cadre du SITEVI 2017 au Parc des Expositions de Montpellier (34), un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, agriculteur exploitant en activité, spécialisé dans les productions concernées par le SITEVI et ne faisant pas partie du personnel des sociétés organisatrices citées ci-dessus. Pour participer, il suffit de remplir complètement et très lisiblement un bulletin de participation et de le déposer dans les urnes prévues à cet effet, sur le stand de RÉUSSIR SA situé Hall A6 allée A n° 6, ou sur les stands des sociétés partenaires, au plus tard jeudi 30 novembre 2017 à 17 heures. Tout bulletin incomplet et/ou illisible sera considéré comme nul. Un seul bulletin par famille étant accepté. Les lots offerts pour ce jeu REUSSIR ne pourront être ni échangés contre d'autres biens ou prestations, ni être remboursés du montant de la valeur commerciale ; les valeurs commerciales des lots étant données à titre indicatif, peuvent faire l'objet de modifications de la part des fournisseurs. En cas de cessation d'activité de la ou des sociétés partenaires de ce jeu concours ou pour toutes autres raisons ne dépendant pas directement de REUSSIR, REUSSIR, ne peut être tenu pour responsable du ou des lots qui ne pourront être alors fournis par cette ou ces dites sociétés. Rien ne pourra alors, être exigé en compensation. Le présent règlement est déposé auprès de la SCP Stéphanie LAUZANNE - Laurent ANDRE, Huissiers de justice, 13 avenue du Général de Gaulle, 94240 L'HAY-LES-ROSES, et affiché sur le stand REUSSIR. Pour obtenir une copie du règlement de ce jeu, il suffit d'en adresser une simple demande par courrier auprès du Service Commercial de REUSSIR, 4-14 rue Ferrus – Hall B – CS 41442 - 75683 PARIS CEDEX 14 CEDEX. Toute participation à ce jeu entraîne l'acceptation du règlement.

BERTHOUD Forward together · AXE ENVIRONNEMENT · FELCO · Réussir Vigne · Réussir Fruits & Légumes · Terres de Bourgogne

États Généraux de l'Alimentation

# Le deuxième chantier cette fois sur le terrain

C'est en effet sur l'exploitation d'Isabelle et Thierry Vernillat à Billy-sur-Oisy que s'est tenue cette rencontre autour du thème : «*Une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous*». Un rendez-vous, né de l'annonce d'Emmanuel Macron en juillet dernier, visant à relancer la création de valeur avec pour objectif de trouver des solutions concrètes afin que les paysans puissent vivre dignement.



États Généraux de l'Alimentation : une réunion plus restreinte ou la discussion était ouverte

Le premier chantier avait eu lieu début octobre autour d'une large table ronde intitulée : «*Agriculture nivernaise, le défi de la valeur ajoutée*». Elle avait pour ambition de faire des propositions afin de rendre les prix d'achat et les produits agricoles plus rémunérateurs pour les agriculteurs et adapter la production aux besoins de différents marchés. Cette fois, il était question d'un autre atelier de ces États Généraux puisqu'on y a parlé des attentes sociétales fortes en matière d'alimentation. Mettre en adéquation les souhaits des consommateurs mais sans perdre de vue le nœud du problème qu'est la rémunération. Contrairement au premier rendez-vous, ce n'est pas dans une salle qu'a débuté cet atelier mais sur une exploitation qui répond à un certain nombre de ces attentes de la société. Circuits courts et diversification, conservation des sols mais aussi énergie verte avec une production d'électricité photovoltaïque. Autre changement de méthode, cette fois le nombre de participants était plus restreint, tout en conservant une diversité de point de vue. L'objectif affiché étant de laisser une place importante aux jeunes puisqu'ils feront l'agriculture de demain. Après cette visite d'une heure de l'EARL Vernillat, les participants ont ensuite continué le débat et leur questionnement à la salle des fêtes de Billy-sur-Oisy. Étaient présentes, entre autres personnalités, la sénatrice Nadia Sollogoub et le député Patrice Perrot, le préfet Joël Mathurin ainsi que plusieurs représentants de la DDT, de la DDSPP, de la Chambre d'agriculture, des syndicats agricoles, de la MSA ou de la filière agro-alimentaire...

Gaspillage alimentaire, sécurité sanitaire, alimentation favorable à la santé, transition écologique et solidaire, rentabilité, les sujets étaient nombreux. Éric Bertrand a donc donné la parole aux élèves de l'EPL de Château-Chinon puisque leur rôle était bien d'interpeller le monde agricole et ses représentants. Ce qu'ils ont fait à travers plusieurs salves de questions. Mais rapidement, le débat a été recentré. Pour certains, en France l'alimentation est depuis des années saine, sûre et accessible. Ainsi Benoit Mathé, président de la «*commission grandes cultures*» à la Chambre et polyculteur de déclarer : «*Je vis ça comme une agression ! On a une sécurité alimentaire jamais vue. En 1950, il y avait 50 000 morts du fait de l'alimentation. En 1970, 4 000 et aujourd'hui c'est zéro*». Pour lui, le problème est ailleurs mais chacun a une vision différente sur le constat et la méthode. Les élèves s'inquiétant, eux, de savoir si la viande présente en grande surface est française, et s'il y a localement moyen de travailler. Patrice Perrot se questionnant sur «*comment structurer les filières, comment atteindre les consommateurs, comment rétablir des filières courtes de qualité et à un prix accessible*».

## Ne pas opposer des modèles

Mais pour Stéphane Aurousseau, il faut poser les choses autrement car à l'heure de la mondialisation, il faut changer le sens du mot «*local*» : «*Est-ce que, exporter en Europe, c'est de l'exportation ? Puis exporter, ce n'est pas un gros mot, ici 75 000 broutards le sont chaque année (…) De toute façon, aujourd'hui, les faiseurs c'est l'Inde. Nous, en comparaison, on est l'épicier du coin*». D'ailleurs pour Didier Ramet, secrétaire général à la Chambre d'agriculture : «*Il faut emmener notre viande plus loin car il n'y a pas assez de consommateurs ici. Mais il faut qu'on s'organise. Puis, il faut cadrer dans le temps, avec des moyens*». D'un point de vue local, il précise : «*En ce qui concerne les cantines par exemple, c'est aux élus de se prendre en main*» et d'ironiser : «*Soit on met des budgets dans l'alimentation, soit on les met dans des ronds-points*». Mais pour Denis Sanchez du CFPPA, «*le local reste une partie de la solution. La vocation exportatrice a plombé les revenus. Même si je ne m'oppose pas à cette exportation, il faut se poser la question d'un repositionnement local. Là, il y a des choses à créer*». Pour Éric Bertrand, il faut se demander : «*C'est quoi le local ? Est-ce de l'exportation que de travailler avec nos voisins Italiens ?*». Mais d'ajouter : «*Il faut aussi favoriser la diversification, utiliser tous les leviers que l'on a*». Et à la question posée «*est-ce qu'il ne faudrait pas des modèles et non pas un modèle*», certaines tensions persistent au sujet du bio. Notamment aux aides apportées. Stéphane Aurousseau soulignant que «*les gens ont déjà saisi cette diversité qui existe au sein des exploitations. Mais sur la question bio, on n'a pas répondu au positionnement stratégique. C'est présenté comme le mieux-disant mais il bénéficie encore de beaucoup d'aides publiques. La filière doit gagner en autonomie financière*». Le débat aurait continué, mais le temps manquant, les sujets concernant par exemple les biotechnologies n'ont été qu'effleurés. En conclusion de la matinée, Stéphane Aurousseau a affirmé qu'il fallait «*s'inscrire dans la continuité d'un savoir-faire mais aussi s'interroger, se remettre en cause. Être ouverts et vigilants sur les nouvelles opportunités*». Pour Éric Bertrand : «*on a besoin de clarté car je n'ai jamais été aussi perplexe face à ce qu'on demande à notre métier*» réaffirmant qu'il «*ne faut pas opposer les modèles mais tirer dans le même sens en dynamisant la ferme Nièvre*». Joël Mathurin a conclu, quant à lui, en disant aux jeunes qu'ils ont «*la chance d'être à un moment où l'agriculture a un certain nombre d'acquis*» dont la sécurité alimentaire fait partie. Quant à l'agriculture durable, allant dans le même sens que Stéphane Aurousseau : «*Elle doit être connectée aux marchés et non pas sur-administrée. La subvention n'étant pas une politique durable*». On le voit, plus que des réponses, ces États généraux ont donc soulevé nombre de questions et d'oppositions. Pour l'heure, sans y répondre.

FABIENNE DESSEUX



Exploitation : La visite de l'Earl Vernillat a précédé les discussions


## CENTRE LOIRE SOLIDARITÉ RENOUVELLE L'OPÉRATION « UN NOËL POUR TOUS » !

**INTERVIEW DE CHRISTINE PARAGEAU,**
PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION CENTRE LOIRE SOLIDARITÉ
VICE-PRÉSIDENTE DE CRÉDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE



**Vous relancez l'opération pour la 2ème année, pourquoi ?**

En 2016, « Un Noël pour tous » a été une grande réussite, ce sont près de 5 000 jouets qui ont été déposés dans nos 165 agences* du Cher, de la Nièvre et du Loiret puis récupérés par les bénévoles de l'association Centre Loire Solidarité et distribués dans les antennes du Secours Populaire des 3 départements.

C'est pourquoi, devant ce succès il nous a paru essentiel de relancer l'opération cette année pour permettre aux enfants défavorisés du territoire de connaître à nouveau les joies de Noël.

**Votre dispositif est-il le même en 2017 ?**

Effectivement, nous restons sur un dispositif simple. L'ensemble de la population de nos trois départements a la possibilité de déposer dans chacune de nos agences des jouets en bon état .

Toute l'entreprise est mobilisée pour l'événement. Les bénévoles de l'association Centre Loire Solidarité seront à nouveau sur le terrain pour couvrir nos points de vente, ramasser les jouets puis les remettre au Secours Populaire. Les référents Solidarité, au sein de nos 91 Caisses locales, sont également organisés pour que l'opération soit un succès et que chaque agence puisse accueillir tous les donateurs du territoire durant cette période.

**Pouvez-vous nous rappeler quelles sont les autres missions de l'association Centre Loire Solidarité ?**

Centre Loire Solidarité est une émanation du Crédit Agricole Centre Loire et nous avons en charge d'une part d'accompagner les clients suivis par les agences Passerelle (clients sociétaires victimes d'un accident de la vie avec pour conséquences des difficultés financières).

D'autre part d'effectuer le suivi de nos clients sociétaires bénéficiaires de micro-crédit.

Et enfin d'animer des ateliers d'éducation budgétaire auprès de tous les jeunes.

L'éducation au budget est en plein développement au sein de l'association. Nous avons mis en place cette année des partenariats avec différents établissements (lycées, CFA…) car il nous parait essentiel d'aider les jeunes, défavorisés ou pas, à bien démarrer dans la vie et à préparer l'avenir. Savoir gérer son budget est un point clé.

En tant que banque coopérative, nous avons le souci d'être présent auprès de tous. L'entraide et la solidarité font parties de nos valeurs et nous souhaitons que notre mobilisation en faveur des personnes fragiles soit quotidienne sur l'ensemble de notre territoire.




*Source : Données Crédit Agricole Centre Loire au 30 octobre 2017.
Centre Loire Solidarité est une association loi 1901rattachée à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Loire. Le Secours Populaire français est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901. Elle est reconnue d'utilité publique, agréée d'éducation populaire, et association éducative complémentaire de l'enseignement public. Fédérations départementales du Cher, du Loiret et de la Nièvre.

Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel (CRCAM) Centre Loire, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 8 Allée des Collèges - 18920 BOURGES cedex 9 - 398 824 714 RCS BOURGES - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en assurance sous le n° 07 009 045 - N° TVA Intercommunautaire : FR 09 398 824 714.

CENTRE LOIRE

Leitmotiv 11/2017 - www.agence-leitmotiv.fr - Crédits photos : © fotolia, © shutterstock

## ▸Agenda

**25/11 Concours de jugement cantonal**
Organisé par les JA de Saint-Benin-d'Azy, ce concours a lieu chez François Coutenaudier à Ville-Langy, lieu dit Langy à partir de 14h. Jugement de bétail, buvette et animations. 17h30 : remise des prix et vin d'honneur. A partir de 19h30 : repas sur place menu complet tartiflette pour 15 euros. Information et réservation : Antoine Saulin 06 38 32 57 96

**28/11 puis 05-06-07 et 12/12 GDS 58 Réunion locale d'information**
Mardi 5 décembre 17 h 00 Petite salle des fêtes Donzy
Mercredi 6 décembre 17h00 salle des fêtes Montreuillon,
Jeudi 7 décembre,17h00 petite salle polyvalente Saint Honoré
Mardi 12 décembre 17 h00 salle communale Fleury sur Loire
Au programme : actualités sanitaires : F.C.O , B.V.D ; plan de lutte IBR ; mise en place de la campagne de prophylaxies 2017 2018 : tarifs de prophylaxies , cotisations ; renouvellement des délégués de zones.

**30/11 Réunion d'information DDT**
Afin de déterminer et répertorier les cours d'eau du département, la DDT a engagé un travail de cartographie des cours d'eau en procédant par bassin versant. Concernant le bassin versant de l'Yonne (amont et aval immédiat de Pannecière) une réunion est organisée par le service Eau Forêt Biodiversité de la DDT jeudi 30 novembre à 18h à Château-Chinon salle Louise-Michel 1b place Gudin.




Foire-concours de Luzy

# La FCO joue les trouble-fête

**La fièvre catarrhale ovine a fortement perturbé ce rendez-vous qui traditionnellement accueille plus de 300 animaux sur le site. Lors de cette édition, ils étaient moins de 200.**


Les visiteurs étaient au rendez-vous.

Pourtant, comme le souligne Christian Commeau, président du Comité des foires et concours du canton, on avait dû refuser du monde avec 358 animaux inscrits pour 311 places. Comme chaque année, les bovins reproducteurs venaient de plusieurs départements dont la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire. Mais tous deux faisant partie des zones de surveillance, suite à la découverte d'un cas de FCA BTV 4 en Haute-Savoie, les éleveurs ont finalement dû renoncer à leur venue. Un véritable coup dur pour cette foire-concours qui n'a accueilli au total que 198 bêtes venues de l'Indre, la Loire et bien sûr de la Nièvre en grande majorité. Un coup dur qui est aussi financier puisque sur le budget global des investissements des plaques millésimées, environ 700 euros sont perdus. Près d'un tiers des plaques ne serviront à rien.

### La réputation de la foire n'a pas failli

Malgré tout, durant les deux jours de la foire-concours, les organisateurs ont fait contre mauvaise fortune bon cœur, et les animaux présentés à la Grande Halle étaient tous de grande qualité. Dix-sept sections de veaux inscrits étaient présentées et sept de non-inscrits. Les jugements ont été faits le vendredi et - comme toujours - un défilé des Prix d'honneur a été organisé le lendemain matin où une laitonne était même à gagner par tirage au sort. Cette foire-concours était la dernière étape des concours non reconnus du département et elle a attiré, comme toujours, un large public. A noter que comme traditionnellement lors de cette manifestation, Terres de Bourgogne a fait gagner un panier garni. Il a été remporté par Jean-François Naudet de Villapourçon.

FABIENNE DESSEUX


Le Gaec Deboux décroche le Super prix d'honneur des foires non-reconnues de la Nièvre.

### Palmarès

**Super prix d'honneur des foires non-reconnues de la Nièvre : Gaec Deboux ; Newman**

**Prix d'honneur :**
1er prix d'honneur : Gaec Deboux ; Newman
2ème prix d'honneur : Gaec Deboux ; Nestor
3ème prix d'honneur : Thierry Lemoine ; Nicholson
**Prix d'ensemble inscrits :**
1er prix d'ensemble – Grands élevages : Gaec Deboux
1er prix d'ensemble – Petits élevages : Earl des Couthions
**Prix d'honneur taureaux adultes :**
1er prix Gaec Martin Gilles et fils ; Jasmin
**Prix de famille par le père :**
1er prix : Gaec Poupon Jean-Michel
**Trophée viande :**
1er prix : Gaec Deboux ; National
2ème prix : Earl Lordey Olivier ; Niagara
**Trophée jeunes :**
1er prix : Gaec Bigay Sivet
2ème prix : Gaec Poupon Jean-Michel et Mathieu
**Prix d'honneur vache :**
1er prix : Gaec Beauzon frères ; Bibiche
**Prix d'honneur non-inscrits :**
1er prix d'honneur : Gaec de Chanaux ; Numéro 1
2ème prix d'honneur : Louvrier Rémy ; Napoléon
**Prix d'ensemble veaux mâles non-inscrits :**
1er prix d'ensemble : Gaec de Chanaux
**Prix de la ville de Luzy :**
1er prix : Gaec Martin Gilles Set et fils
**Prix du canton de Luzy :**
1er prix : Earl Lordey Olivier
**Prix d'honneur des Laitonnes :**
1er prix : Vadrot Gérard ; Népalaise
**Prix d'honneur taureaux junior :**
1er prix : Gaec Poupon Jean-Michel ; Madison



Produits locaux et restaurations collectives

# Des salons pour créer le contact

**Les producteurs ne savent pas toujours comment approcher les restaurations collectives. Ces dernières ignorent parfois ce que ces exploitants ont à leur proposer. Une demande convergente qui a poussé la Chambre d'agriculture de BFC avec le soutien du Conseil régional à organiser trois salons en région. Le premier a eu lieu dans la Nièvre.**



32 producteurs ont répondu à l'appel afin de rencontrer en direct les gestionnaires et entamer, peut-être, des négociations.

Sous cette impulsion, et avec le concours de la Chambre d'Agriculture et du Centre d'Etudes et de Ressources sur la Diversification, un après-midi a été mis sur pied en partenariat avec l'Agropole du Marault, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, et le Conseil départemental. C'est donc à Magny-Cours que plus d'une trentaine de producteurs ont pu rencontrer et échanger avec les acheteurs publics de la restauration collective. Dans la Nièvre, le Conseil départemental mène déjà une politique d'approvisionnement allant dans ce sens notamment auprès des collèges. Une question qui est aussi au programme des Etats Généraux de l'Alimentation. Entre rémunération des exploitants, demande sociétale et nourriture saine, l'équation n'est pas facile à résoudre. Et beaucoup de producteurs, contents de cette opportunité de rencontrer en direct les gestionnaires, affichaient une certaine curiosité pour ce rendez-vous. Comme Laurent Bichet - à la tête de Paviola, fabrique de pâtes fraîches – qui collabore pourtant déjà avec le lycée Pierre-Bérégovoy de Nevers : *«Je fabrique à la commande. J'ai un tarif pour les particuliers et un tarif pour les collectivités. Je m'adapte, ils font un effort, je fais un effort»*. Ce salon, il l'espère, pourra peut-être ouvrir d'autres perspectives. Jacques Wadel, producteur de miel à Lichy - qui ne travaille pas pour l'instant avec ce type de structures - est venu, lui aussi, par curiosité : *«Je viens voir quelles sont leurs attentes pour un produit comme le mien. S'il y a ou non des opportunités»*. De son côté, le boulanger Pascal Gauthier venu de Garchy - et qui travaille quant à lui, un peu avec des lycées - aimerait *«connaître les attentes des collectivités. Pour quels produits, pour quel volume... Parce que pour être en adéquation, cela implique des investissements. Il faut des volumes fixes et conséquents»*. Et pour lui aussi, l'idée de ce type de salon est bonne car de son point de vue, si les rencontres ne se sont font pas, *«ce n'est pas parce qu'on y pense pas mais parce qu'on n'a pas le temps»*. Et d'imaginer *«s'il y avait un ou deux « commerciaux» qui prospecteraient pour nous, ce serait bien »*.



Jocelyne Guérin et Éric Bertrand.

## «Il faut la volonté des gestionnaires»

Une idée que ne partage pas forcément Emmanuel Brossard qui tient une huilerie à Raveau : *«Je préfère rencontrer physiquement tout le monde. C'est nous qui parlons le mieux de nos produits»*. Ce salon est pour lui une idée qui a du sens car même si chacun a son opinion et sa manière de faire, *«c'est bien à la Chambre d'avoir ce genre d'initiative»*. Et s'il travaille ponctuellement avec des collectivités, il souligne encore *«qu'il faut la volonté des gestionnaires, des cuisiniers... une vision à long terme. Pourquoi se contenter d'un repas de temps en temps ?»* Ainsi, il met en avant le *«problème du prix et de la qualité»*. Par exemple, son huile artisanale est forcément un peu plus chère mais on en utilise beaucoup moins et les bénéfices pour la santé sont bien plus nombreux. Un constat que l'on peut adapter à la production de viande. Une viande produite localement réduit beaucoup moins à la cuisson. Il y a donc une *«perte»* de volume bien moins grande qui atténue fortement les écarts de prix d'avec une viande de moindre qualité.

Jocelyne Guérin - vice-présidente au Conseil départemental, en charge de l'agriculture, et présidente de l'association de l'Agropole du Marault - avait déclaré il y a quelques mois au Journal du Centre que *«la ferme du Marault a longtemps été réservée à une petite partie du monde agricole. Mais elle doit être au service de tous. C'est aussi un moyen de faire sortir les agriculteurs de leurs terres»*.

C'est ce qu'elle a souligné, une nouvelle fois, lors du discours d'accueil de ce salon. Expliquant que *«ce lieu doit être au service de la nouvelle agriculture. Le département est engagé, depuis quelque temps, on voit qu'il se passe quelque chose. Ça me laisse penser que le virage est pris, qu'il y a une volonté, des possibilités, une envie de travailler ensemble»*. Pour le président de la Chambre consulaire, Éric Bertrand : *«Il y a une synergie à trouver et je souhaite que les échanges ici soient le plus fructueux possible»*. Remerciant au passage les membres de la Chambre d'agriculture *«qui ont fait que cette journée soit possible»*. Ce salon a également eu lieu en Saône-et-Loire et se tiendra dans quelques jours dans le Jura. Le dialogue en matière de relocalisation alimentaire ne fait donc que commencer.

**Fabienne Desseux**



## ▸Agenda

**28/11 FDSEA Anefa**
Journée sur le thème « L'emploi en agriculture : Halte aux idées reçues ! » Avec l'ensemble des prescripteurs de l'emploi et de l'orientation du département.
Matin : présentation des emplois nivernais (formations, débouchés, compétences...)
Après-midi consacrée à une visite d'exploitation en élevage bovins à Parigny-les-Vaux pour découvrir les réalités des métiers d'agent d'élevage bovin et chef d'exploitation. Accueil à partir de 9h à la Chambre d'agriculture.
Contact : Service emploi FDSEA 03 86 93 40 94

## ▸Formations

**29/11 Initiation à la pratique des médecines manuelles pour les animaux**
Formation d'une journée sur l'exploitation d'un stagiaire
Public destiné aux éleveurs de bovins
L'objectif : découvrir les grands principes de l'ostéopathie animale et apprendre quelques gestes
L'intervenant : Jean-Pierre SIMEON, ostéopathe Vétérinaire au GIE Zone verte
Contact : Responsable de stage, Laurence EVERS au 03 86 93 40 36

**01 et 06/12 Préparer l'alimentation hivernale**
Formation de deux jours en salle et sur une exploitation
Le public : éleveurs ou futurs éleveurs
L'objectif : Organiser et prévoir l'alimentation hivernale adaptée à son troupeau et à son exploitation
Intervenante : Amélie BRISSON conseillère élevage à la Chambre d'agriculture de la Nièvre
Contact : Responsable de stage Amélie BRISSON, conseillère élevage bovin 06 31 81 73




Prélèvement d'eau sur les axes de la Loire et l'Allier

# Une interdiction qui passe mal

**C'est un courrier du préfet de Bassin qui a mis le feu aux poudres. Cet été, il a en effet informé l'ensemble des préfets de département ligérien de l'interdiction des nouveaux prélèvements ou augmentation de prélèvement sur l'axe Allier/Loire. Une décision unilatérale critiquée sur la forme et sur le fond**

Dans un document daté du mois d'août, Nacer Meddah, préfet coordinateur de la région Centre-Val-de-Loire, préfet coordinateur du bassin Loire-Bretagne, informait ses homolgues des départements concernés par les axes réalimentés Loire et Allier, de la mise en application de la disposition 7B-5 du SDAGE. Dans ce courrier, il était ainsi précisé qu'«*une augmentation des prélèvements à l'étiage, autres que ceux destinés à l'alimentation en eau potable ou à la sécurité civile, n'est pas envisageable sur les axes Loire et Allier réalimentés. Sont concernés, les prélèvements sur l'Allier à l'aval du Donouzeau, et sur la Loire du barrage de Villerest jusqu'à Ancenis, y compris les nappes d'accompagnement de ces cours d'eau*». Rapidement, les échanges se sont fait entre les différents acteurs concernés, Chambre d'agriculture, Adiem ou FDSEA qui ont envoyé une lettre commune il y quinze jours à Joël Mathurin, préfet de la Nièvre. Car pour Didier Guyon, président du Syndicat des agriculteurs irrigants : «*avec cette décision, on sort un parapluie disproportionné avec non pas des études mais plutôt des statistiques sur lesquelles on empile des normes. Là, on prévoit pour 2050, pourquoi pas, mais pas de façon aussi brutale sans explication ni concertation*». Des études que certains estiment teintées d'amateurisme.

### Onze projets locaux impactés par cette interdiction

En outre, Didier Guyon rappelle quelques chiffres venant du ministère de l'Écologie : «*En France, les irrigants pompent en moyenne 1.700 m³ par hectare. En Espagne, cette moyenne est de 4.800 m³ et en Europe elle est de 4.000 m³*». Et il ajoute afin de mettre les choses en perspective que dans l'hexagone «*11% des volumes sont prélevés par l'irrigation – tout comme l'industrie – 19% par l'eau potable et... 59% par l'énergie. La Loire est un axe réalimenté. Et quand l'État a cédé la gestion des barrages, la profession a signé une charte. On allait payer l'eau plus chère mais avec la certitude d'y avoir accès. Là, avec cette décision, onze projets locaux sont plombés*». Et de souligner : «*ici on est dans une zone intermédiaire, c'est difficile, on demande aux gens d'assurer des rendements*» et il est clair que ce coup d'arrêt aux nouveaux prélèvements a de quoi démoraliser, connaissant les conséquences que ces mesures auraient sur l'agriculture du département, notamment les grandes cultures. D'autant que cette décision ne semblait pas à l'orde du jour, le SDAGE actuel prévoyait en effet une maîtrise de la hausse des prélèvements, et en aucun cas un arrêt pur et simple, comme l'annonce le préfet de bassin. La nouvelle est tombée comme un couperet, imposant une réaction soudée des irrigants.

### Le territoire nivernais pénalisé

La lettre commune envoyée à Joël Mathurin est donc signée par Éric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture, Didier Guyon et Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA. Ils y dénoncent une «*façon d'agir très brutale et autoritaire contraire à l'état d'esprit de la SDAGE Loire-Bretagne qui veille à favoriser la concertation*» soulignant que «*cette année encore le fonctionnement des réservoirs a permis de répondre aux besoins des usagers et des milieux aquatiques. L'urgence de la situation est feinte et n'appelle pas à agir dans la précipitation*». Donnant au préfet un certain nombre de détails techniques, les signataires affirment que «*l'approche retenue sous-estime les ressources en eau du bassin de la Loire et de l'Allier car l'importance de la nappe alluviale semble mise de côté*». Ils ajoutent que «*la gestion actuelle des retenues n'exploite pas tout le potentiel de soutien d'étiage. En moyenne depuis sa création, 90 millions de m³ sont mobilisés sur une capacité totale de 280 millions de m³*». Les signataires tirent la sonnette d'alarme expliquant qu'«*une telle interdiction aura pour conséquence de pénaliser le développement du territoire nivernais dans un contexte de grande fragilité économique*». L'appel est donc lancé, reste à savoir s'il sera entendu.

FABIENNE DESSEUX

Plan de gestion des forêts

# Une journée de découverte sur site

**Comme chaque année, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) organise des réunions forestières de vulgarisation et de découverte partout dans la région. Plusieurs ont eu lieu dans le département, dont une chez André Bourry.**


Photo CRPF

Sur le terrain pour parler de boisement mélangé

À la retraite, André Bourry – qui est à la tête de la Société d'agriculture – se passionne aussi pour la forêt. Et après une matinée passée à Bona pour étudier le plan simple de gestion, c'est sur ses terres à Saint-Firmin que Yann Mozziconacci du CRPF a emmené la vingtaine de personnes présentes à cette journée. Car, sur les 30 hectares de forêt que possède André Bourry, une partie est gérée de manière «*alternative, voire visionnaire*» comme le souligne le technicien du Centre. Habituellement, on coupe puis on implante entre 1 000 et 2 500 plants d'une seule essence par hectare. Ce qui demande de la protection pour éviter les dégâts du chevreuil par exemple. Mais dans le cas d'André Bourry, après coupe, on a sur deux hectares, laissé repousser la végétation d'un bon mètre, puis effectué des cloisonnements réguliers. Après passage d'une pelle hydraulique qui a aéré la terre et créé des potets, on a replanté uniquement 700 plants mais de deux essences différentes : du chêne sessile et du Douglas. Des espèces dont on prendra le plus grand soin. L'idée étant de faire un traitement individuel plutôt que massif de la zone forestière ainsi replantée. Cette méthode, comme l'explique Yann Mozziconacci, permet ainsi de «*profiter de la souille*» et de l'environnement forestier qui va générer de la biodiversité. Ainsi trois ou quatre autres essences vont naturellement s'y ajouter. Pour André Bourry, cette façon originale d'appréhender sa gestion est aussi «*un essai pour contrer les aléas climatiques*».

FABIENNE DESSEUX



Rallye économique

# L'exemple des vêlages de fin d'hiver

**Depuis mi-octobre, la Chambre d'agriculture a initié ce nouveau cycle de visites afin de mettre en avant, sur site, des exploitations différentes mais offrant un mode de gestion cohérent. L'initiative vient tout juste de s'achever.**



Élodie et Bernard Villette, en Gaec depuis 2015.

Durant plus d'un mois, sept exploitations ont ouvert leurs portes pour des démonstrations chiffrées et détaillées de leur mode de fonctionnement. Une, spécialisée ovins, deux mixtes bovins-ovins et quatre exploitations spécialisées bovin viande comme celle d'Élodie et Bernard Villette. L'avant-dernier rendez-vous a donc été donné par la Chambre chez eux, sur le terrain, à Rémilly. Frédérique Marceau, conseiller d'entreprises à la Chambre, menant l'exposé en compagnie du couple. Deux Umo, 110 hectares et 81 vêlages : tel est le portrait 2016 du Gaec Villette. Durant tout l'après-midi, la vingtaine de personnes présentes ont découvert l'économie globale de l'exploitation sur une année. Cette exploitation fait partie du réseau de référence de l'Institut de l'Elevage depuis dix ans et a la particularité de produire des taurillons maigres. Une production qui s'est raréfiée en Bourgogne et ne représente plus que 8% dans le département. Le site, comme l'explique Bernard Villette, *«craint autant l'humidité que le sec mais a l'avantage d'un parcellaire regroupé»* ; le système fourrager permet de faire face à ces contraintes.

## Une excellente efficacité économique

Le cycle de production 2016 a été déroulé de manière systématique afin de ne rien laisser de côté. Concernant le troupeau, 81 vêlages ont ainsi été enregistrés. Pour 82 veaux nés, 73 ont été élevés : 39 mâles (100% taurillons maigres) et 34 femelles (renouvellement broutardes repoussées génisses 18 à 24 mois maigres). La mise à l'herbe s'est faite à partir de mi-avril. L'été, les surfaces dédiées aux taurillons (3 lots) sont redistribuées aux lots restants après leur vente (début juin à mi-juillet). Puis les surfaces fauchées en première coupe sont également redistribuées aux lots restants

Il n'y a aucune complémentation des veaux à l'herbe sous la mère mais les taurillons maigres sont complémentés (150 kilos par tête) du lâcher à la vente.
Le sevrage des veaux s'est fait vers le 20 octobre et ils ont été remis au pré jusqu'à la rentrée mi-novembre. Malgré quelques points faibles - liés à cette année 2016 un peu particulière - l'excellente efficacité globale du système (44% d'EBE sur produit brut) montre donc bien qu'on peut aboutir à un résultat viable si la gestion est rigoureuse et contrôlée.

FABIENNE DESSEUX

Réseau «Prairies sentinelles»

# Quatre rendez-vous pour connaître la valeur de vos fourrages

**La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise pour la première fois quatre demi-journées dédiées à la réalisation des analyses de vos fourrages sur site.**

La Chambre d'Agriculture de la Nièvre dispose d'un réseau de *«Prairies Sentinelles»* sur l'ensemble du département à travers lesquelles elle met en place tous les ans plusieurs essais expérimentaux en lien avec la gestion des surfaces fourragères fauchées et pâturées. Ces parcelles servent également de références pour déterminer l'évolution de la valeur alimentaire des fourrages d'une année sur l'autre. Force est de constater qu'il existe de fortes variabilités inter-annuelles.

Par ailleurs, le stade de récolte va également impacter fortement la valeur alimentaire des fourrages (en énergie et surtout en protéines) pour une même campagne fourragère.

Chaque hiver, il est donc important pour les éleveurs de rééquilibrer leurs rations afin de satisfaire au maximum les besoins de leurs animaux en fonction de leurs stades physiologiques. D'où l'intérêt de ces quatre rendez-vous.

## Un analyseur portatif pour une évaluation rapide

L'année 2016 a été marquée par des fourrages très déficitaires en protéines qui ont nécessité un apport supplémentaire en correcteur azoté pour maintenir les performances de reproduction et de croissances des bovins. En 2017, les fourrages analysés sont de bonne qualité d'où des économies envisageables sur la nature et les volumes de concentrés distribués. Ces journées se font en partenariat avec Cialyn, Feder, les marchés de la Sicafome et de la Sicagemac, et avec Alsoni. Grâce à l'analyseur portatif Agrinir™ appartenant à la Chambre d'agriculture de l'Allier, on obtient les principales valeurs nutritionnelles des fourrages en quelques minutes : matière sèche, cellulose brute, matière azotée totale, énergie (UFL et UFV), protéines digestibles (PDIN, PDIE, PDIA), encombrement (UEB).
A partir d'un échantillon d'environ 500g, les éleveurs repartent avec une évaluation fiable et rapide de la valeur de leurs fourrages comparée aux valeurs moyennes des fourrages de même composition.

CHAMBRE D'AGRICULTURE

## Quatre lieux au choix

**Le 29 novembre de 9h à 12h à Moulins-Engilbert (à la Sicafomel- 29 rte de Châtillon)**
**Le 29 novembre de 14h à 17h Billy-Chevannes (au centre d'allotement Cialyn - 7 rue Criens)**
**Le 30 novembre de 9h à 12h à Corbigny (à la Sicagemac - rte de St Saulge)**
**Le 30 novembre de 14h à 17h à Rix (Ferme de la Bussière Feder - Lieu-dit Bussière)**
**Contactez la Chambre d'agriculture de la Nièvre au 03 86 93 40 60 pour prendre rendez-vous (environ 15 minutes par élevage) et pour connaître les conditions tarifaires.**



Analyseur portatif : pour obtenir rapidement les principales valeurs nutritionnelles des fourrages.

**CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS**



DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

**Zone d'activités sur la Nièvre**
**18 350 NÉRONDES**
**cuma.hydraulique18@wanadoo.fr**

## ▸ Agenda

### Nouvelle formule pour la réunion technique d'hiver de la Chambre d'agriculture

Chaque année,la Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une réunion technique à Joigny en décembre, avec les instituts Terers Inovia et Arvalis. ce rendez-vous prend une nouvelle forme au plus près du contexte phytosanitaire et agronomique avec une journée au champ en mai 2018. Le programme de cette journée est en cours d'élaboration et vous sera communiqué en temps utile. En revanche, la réunion Maïs avec Arvalis en janvier est maintenue. la date retenue est le 12 janvier après-midi (points variétés, protection aux semis, nouveautés herbicides, nouveautés engrais…), avec Yann Flodrops (Arvalis)
Si vous le souhaitez, des réunions d'hiver sont prévues dans les départements voisins : 30/11 à Amilly (45) ; 1/12 au Mée sur Seine (77) ; 1/12 à Prémery (58) ; le 7/12 à Sainte-Maure (10). Voir détail sur le site ci-après : https://www.evenements-arvalis.fr/view-878-category.html?menuid=&&page=2&forms-tri=&forms-ordre=&forms-nombre

### Rencontres «*bout de silos*» avec Alysé et le réseau des Chambres d'agriculture

Rencontres «*bout de silos*» organisées par Alysé et le réseau des Chambres d'agriculture,sur le thème : «*Maïs 2017 : quelle complémentation ?*»
Zoom sur «*Mes M@archés, pour maîtriser ses charges d'alimentation*» à 14 h, suivi d'échanges avec des nutritionnistes
27 novembre : EARL des Ormes à Mercy (Contact : Eleonore de Frescheville). Thèmes également abordés : la valorisation des pulpes, la finition des vaches de réforme, l'utilisation du maïs grain, les méteils, le Shredlage

### 28/11 Réunion MSA sur la maladie d'Alzheimer

Les délégués de l'échelon local MSA Bourgogne «*Coulanges-la-Vineuse, Coulanges-sur-Yonne, Courson-les-Carrières et Vermenton*», organisent une réunion d'information gratuite et ouverte à tous sur «*la maladie d'Alzheimer et les aidants*», animée par Mme Gueneau, neuropsychologue, Mmes Guerville et Godo, de la plateforme de répit Alzheimer «*Oasis*» et d'un représentant de l'association France Alzheimer Yonne. Rendez-vous mardi 28 novembre, à 14 h 30, à la Salle des Fêtes de Courson-les-Carrières

Environnement

# Faire de l'agroécologie une opportunité et non une contrainte

**Consultant international, Lucien Séguy parcourt la planète pour promouvoir le semis direct sous couvert végétal permanent. Un thème que l'ancien agronome du CIRAD et pédologue, a longuement évoqué lors de la conférence donnée au lycée La Brosse, dans le cadre des colloques «Terre Eau Durable» organisés par la Communauté de l'Auxerrois.**


Ancien agronome au CIRAD, pédologue et botaniste, Lucien Seguy, parcourt la planète pour promouvoir les couverts végétaux et le semis direct

L'eau potable est un bien commun et seule la mobilisation de tous permettra de trouver des solutions pour la protéger… Un concept développé depuis une vingtaine d'années par la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois, en partenariat avec des agriculteurs locaux, notamment dans le cadre de la zone de captage de la Plaine du Saulce. C'est dans ce contexte qu'en 2015, la Communauté de l'Auxerrois a engagé la rédaction d'un diagnostic socio-économique par le biais d'un comité de pilotage scientifique regroupant plusieurs chercheurs. Une étude mettant en avant différents systèmes de cultures innovants, comme la modification des rotations culturales et leur allongement à 5 ans, plus économe en intrants. Avec cette question en toile de fond, rappelée par le vice-président de la Communauté de l'Auxerrois en charge de l'environnement, Denis Roycourt : «*comment faire évoluer les systèmes d'exploitations agricoles, de manière à réduire les pollutions des nappes, tout en assurant la viabilité économique de ces exploitations..?*» Un premier colloque au printemps dernier, avait pour thème l'agriculture biologique et ses filières. Il s'est poursuivi le 15 novembre dernier, par une journée dédiée à l'agriculture de conservation, avec pour invité et orateur, Lucien Séguy, l'un des pionniers en la matière. Ingénieur agronome, pédologue, botaniste, l'homme a passé sa carrière à sillonner la planète pour la mise en place, notamment, de couverts végétaux, avec l'objectif de «*produire plus et mieux*». L'agronomie comme levier à la compétitivité des exploitations ? Lucien Séguy en est persuadé et n'a eu de cesse trois heures durant, de le rappeler, à un auditoire venu en nombre l'écouter.

### Une valeur des terres indexée sur leur teneur en carbone

«*Trois heures pour moi, c'est à peine le début d'un discours ! Si je rentre dans les détails, je prends 16 jours à 8 heures par jour pour en faire le tour et je ne compte pas les questions…*» L'auditoire est prévenu, le survol de la planète sera rapide et les diapos présentées donnent le tournis au rythme où elles défilent. Un tour du monde des différents pays où Lucien Seguy œuvre depuis plusieurs décennies à la mise en place de couverts végétaux quel que soit le type de terrain : «*j'entends dire partout, «oui, mais ici, en France, c'est pas pareil !» Je vous le dis tout de suite, vous vous trompez car ça s'applique partout ! Je vais vous parler de principes universels que l'on applique aussi bien au Québec qu'en Argentine, au nord de l'Équateur comme en Asie*». Balayant d'un revers de main l'objectif de 4/1000 de séquestration de carbone dans les sols, que s'est fixé la France au soir de la conférence COP 21 : «*suivant les sols, ça ferait guère plus de 130 kg/ha. Allez voir ce qui se passe au Brésil. Là bas, on est à 1,2, voire 1,5 tonne/ha. Cela veut dire que si l'on faisait un véritable Plan Marshall de la séquestration de carbone dans les sols, pour 1,5 milliards d'hectares cultivés, à 1 t/ha de moyenne, on arriverait au chiffre de 1,5 gigatonnes ! On annulerait tout ce qui est rejeté dans l'atmosphère…*» Appelant dans les années futures à une valeur des terres, indexée sur leur teneur en carbone : «*à 3% de matière organique, c'est tant l'hectare, à 4%, c'est 20% supplémentaires…*»

### «On est nu, on ne sait rien…»

Les couverts végétaux sont des «*mini forêts à intégrer dans les systèmes de cultures*», souligne le conférencier : «*ils sont multi-fonctionnels, à la fois régénérateurs et pourvoyeurs de fertilité biologique pour les sols, avec une qualité et une quantité de biomasse et de carbone sans pareil, obtenue entre autres par la biodiversité…*» Un outil apportant une augmentation de la productivité, une fertilité croissante et des sols propres…
Il y a de par le monde 160 à 170 millions d'ha cultivés en Semis Direct. Un chiffre, rappelle Lucien Séguy, qui n'a pu être atteint que grâce au… glyphosat ! «*Finis les labours, finis les gratouillages de sols et ça, on a pu le faire que grâce au glypho. L'accumulation de carbone, la fin de l'érosion, c'est quand même à mettre à l'actif de cet herbicide, que je ne défends pas mais que je considère comme génial quand on a des sols biologiquement actifs…*» Usant parfois de citations : «*les grands problèmes auxquels nous faisons face ne peuvent être résolus en suivant le raisonnement qui a conduit à les créer…*», celui que l'on surnomme parfois le tatou, «*car je fais des trous partout où je passe*», n'a eu de cesse d'insister sur l'importance à maintenir un sol vivant : «*la nature sait tout faire, c'est le meilleur scientifique de notre petite planète terre, mais quand la matière organique d'un sol s'en va, vous êtes sous perfusion chimique ! Dans une poignée de sol, il y a plus d'êtres vivants que tous les humains de la planète. Il faut être humble. On est nu, on ne sait rien…*»

DOMINIQUE BERNERD


Un auditoire venu en nombre, parmi lesquels des élèves du lycée la Brosse

S.A.S. BAILLY
CONSTRUCTIONS METALLIQUES
BATIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS
Dimensions standards ou sur mesures
Conception personnalisée • avec pose ou kit • photovoltaïque
18240 Savigny en Sancerre
Tel. 02 48 72 12 93 - www.baillysa.fr - mail@baillysa.fr

Filière céréalière

# Un laboratoire de contrôle et de développement

L'inauguration du laboratoire de contrôle Scientech, propriété des coopératives Ynovae, 110 Bourgogne et des Moulins Dumée, vient compléter le pôle de compétences céréalier créé en zone portuaire de Gron dans le Sénonais.



Laurent Poncet, Hervé de Romémont et Gérard Delagneau (de gauche à droite).

C'est à l'aube des années 2000 qu'est née l'idée de créer un pôle céréalier au cœur de la zone industrielle de Gron, en périphérie de Sens. L'acquisition trois ans plus tard d'un terrain vierge de 16 ha a permis au projet de voir le jour, porté dans un premier temps conjointement, par la coopérative Capserval et les Moulins Dumée, rejoints depuis par Cerepy dans le cadre de la coopérative Ynovae et par 110 Bourgogne. Aux silos de stockage de céréales et à l'unité de fabrication de farines, est venu se rajouter cet été un outil de contrôle de la qualité technologique des différentes productions céréalières stockées sur le site, ainsi que des farines élaborées. En service depuis juillet dernier, le laboratoire Scientech a été inauguré le 9 novembre dernier, en présence de nombreux acteurs de la filière, parmi lesquels, Hervé de Romémont, président du Directoire de Moulins Dumée, pour qui : *«offrir à ses clients des produits de très grande qualité est devenu une nécessité absolue dans le monde très concurrentiel dans lequel évolue la filière…»* Un outil performant et novateur à 1,2 million€, avec au rez-de-chaussée, un fournil *«permettant la réalisation de tests de panification sur un grand nombre de farines ainsi que faire de la recherche et développement pour la création de produits nouveaux. Il permet également l'accueil pour la formation de nos clients boulangers»*. L'étage est réservé au contrôle technologique de toutes les céréales utilisées, afin de réaliser un inventaire qualitatif de chaque lot stocké, ainsi que des farines produites. Sont contrôlés notamment : la capacité d'absorption d'eau, les stabilités au pétrissage, le comportement en panification ou encore, l'analyse des pouvoirs enzymatiques. Y sont aussi réalisés les taux de cendres et les analyses mycotoxines par test Elisa. S'il emploie en temps normal une équipe de deux laborantines expérimentées, il sait aussi s'adapter aux contraintes de la saisonnalité. Pour preuve les 15 000 analyses effectuées en six semaines lors des dernières moissons, une fois renforcée l'équipe par une douzaine de collaborateurs : *«un exploit compte tenu de la mise en route du labo en juillet»*.

Réservé depuis son lancement aux besoins de ses fondateurs, Scientech pourrait à terme proposer ses performances à d'autres opérateurs, l'objectif, précise Hervé de Romémont, *«étant bien évidemment de réduire le coût des prestations pour chacun des trois associés»*.

Pour Laurent Poncet, président de la coopérative Ynovae, une certitude : *«cet outil de contrôle qualitatif saura répondre aux exigences de nos clients mais aussi, sera le gage de notre capacité à progresser dans la qualification des lots stockés dans les cellules. D'un point de vue agricole, il est nécessaire de bien connaître la qualité de nos productions pour bien vendre et répondre aux exigences du marché»*. D'autant qu'Ynovae a fait le choix de s'inscrire dans des filières haut de gamme, type CRC (Culture Raisonnée Contrôlée) ou Baby Food. Même satisfecit pour Gérard Delagneau, président de 110 Bourgogne : *«nous agriculteurs, produisons pour alimenter les consommateurs et là, nous n'avions pour choix, les uns et les autres, que d'être ultra performants. Il est important que les choses soient tracées et avec un labo de ce type, on saura répondre à toutes les exigences. Ce n'était pas gagné d'avance, car entre un privé et des coopératives, ce n'était pas si simple, mais nous l'avons fait, pour le bien de tous»*.

DOMINIQUE BERNERD



Un farinographe, appareil servant à mesurer la capacité d'absorption d'eau d'une farine et son aptitude à la transformation.

Chambre d'agriculture

# Lancement du groupe semis direct et agriculture de conservation

En poste depuis un mois, Louis Gabaud est Conseiller en productions végétales à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, en charge de l'animation du groupe de développement qui vient de se créer sur le thème du semis direct et de l'agriculture de conservation.

A 25 ans, Louis Gabaud a rejoint le 16 octobre dernier la Chambre d'agriculture de l'Yonne en qualité de conseiller en productions végétales, avec pour objectif d'animer le groupe dédié au semis direct et à l'agriculture de conservation venant d'être créé.

Un premier poste dans la vie active, pour ce natif des Bouches-du-Rhône, en phase avec son parcours d'étudiant, passé successivement par Saint-Etienne pour un DUT en environnement et Colmar, pour une année de spécialisation en notions agronomies, avant de décrocher un diplôme d'ingénieur en spécialisation production végétale et agronomie à l'ESA d'Angers. Premières armes sur le terrain le 9 novembre dernier, pour la journée découverte de l'agriculture de conservation qui s'est déroulée à Ligny-le-Chatel, en présence d'une cinquantaine d'agriculteurs.

Sa venue dans l'Yonne n'est pas le fruit du hasard : *«je savais que le groupe était dynamique et que cela allait être quelque chose de stimulant. Le fait aussi qu'ils aient une réflexion centrée sur la vie des sols, un thème rencontré dans la plupart de mes stages»*. Ils sont aujourd'hui 35 agriculteurs à s'être engagés dans la démarche, répartis sur tous le département, à la fois céréaliers ou polyculteurs éleveurs, avec de la vigne pour certains. Un groupe aux objectifs affirmés : *«en premier lieu, ce sera de créer des liens, que ce soit avec les agriculteurs désireux de se lancer dans cette pratique, ou avec les dynamiques internes ou externes au département, dans le but de créer des références par le biais de retour d'expériences»*. La gestion des adventices restant l'un des premiers freins techniques à la mise en œuvre de ces pratiques culturales, souligne Louis Gabaud : *«on dit souvent que le premier objectif économique, c'est d'arriver à une bonne implantation de biomasse et la difficulté ici, c'est le manque d'eau en été, rendant la période d'implantation des couverts assez aléatoire»*. L'agriculture de conservation s'inscrivant parfaitement dans le développement durable, du fait de sa contribution à stocker le carbone dans les sols. Au programme des mois à venir : 9 rencontres terrain, dont 6 tours de plaine, en présence d'Antonio Perreira, technicien expert à la Chambre d'agriculture de Haute Marne.

Pour tout renseignement :
03 86 94 21 91
l.gabaud@yonne.chambagri.fr

DOMINIQUE BERNERD


Louis Gabaud, nouveau conseiller en productions végétales à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, en charge de l'animation du groupe qui s'est créé autour du semis direct et de l'agriculture de conservation.



## ▸Agenda

### 25/11 Concours de jugement d'animaux JA 89

Concours de jugement d'animaux organisé par les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne, samedi 25 novembre à Villiers-Nonains. Avec à 10 h, les finales cantonales et à partir de 14 h 30, les finales départementales, en vue de se qualifier pour le Concours Général Agricole à Paris, en février prochain.
Cette manifestation se confluera par une soirée tartiflette, en la Salle des fêtes de Cussy-les-Forges, à partir de 20 h. (Sur réservation)
Renseignements et inscriptions au: 06 83 75 83 83 et 06 72 43 09 90

### Assemblée cantonale du GDS 89

Mardi 28 novembre, Grande Salle, 9 rue du 11 novembre à Avallon
A l'ordre du jour : prophylaxies (bilan et conseils) ; programme d'éradication (IBR, BVD) ; phénomène de surmortalité bovine 2016/2017 ; veille sanitaire (présentée par la DDCSPP)

### 29/11 Journées Laitières Bourgogne Franche-Comté

Les traditionnelles «Journées Laitières Bourgogne Franche-Comté» se dérouleront dans l'Yonne, mercredi 29 novembre, au lycée agricole de la Brosse, de 9 h 45 à 16 h 30, sur le thème: *«l'alimentation au cœur des systèmes»*
Au programme de la matinée: l'évolution des exploitations laitières : analyse des stratégies de développement (synthèse Galacsy) ; Zoom sur 3 systèmes: vers + d'herbe, système bio, système robot de traite ; Regards sur les techniques fourragères
L'après-midi : Regards sur les techniques fourragères (suite) ; Efficacité du concentré : essais régionaux et nationaux ; Les nouveaux outils (automatisation de l'alimentation, capteurs embarqués, traitement sélectif au tarissement, nouvelles analyses dans le lait)
Inscriptions avant le 20 novembre auprès de : Florence Sossong, 3 rue Jules Rimet 89400 Migennes ou fso@alyse-elevage.fr

### 07/12 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 07 décembre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Email : dijon@apecita.com

### 25/11 Bébés lecteurs à Monéteau

le 2e Salon des bébés lecteurs de l'Yonne aura lieu samedi 25 novembre, de 9 h 30 à 18 h, au Skenet'Eau, à Monéteau. Une manifestation destinée à faire découvrir les livres et les plaisirs de la lecture aux enfants de 0 à 6 ans. Entrée libre

Ruralité

# Retour sur les 28èmes Entretiens de Champignelles

Conférences et interventions diverses ont rythmé une nouvelle fois les Entretiens de Champignelles, 28e du nom, devenus au fil des années l'élément phare de formation au service des élus poyaudins.


Le maire de la commune, Jacques Gilet, fondateur et organisateur des *«Entretiens de Champignelles»*.


Patrick Gendraud, président du Conseil départemental de l'Yonne.

Ils étaient près de 150 élus de Puisaye Forterre inscrits cette année pour participer aux traditionnels *«Entretiens de Champignelles»* qui se sont conclus le 17 novembre dernier en présence notamment du président du Conseil départemental Patrick Gendraud et du député de la circonscription, Guillaume Larrivé.

Une 28e édition qui s'était fixée plusieurs objectifs : mieux organiser la communication avec les outils locaux et les partenaires de l'information, mieux connaître les financements des projets locaux au sein de collectivités plus élargies, mieux s'insérer dans les Programmes d'Education des Territoires (PEDT) et améliorer le partenariat avec l'apprentissage, en favorisant l'accès aux *«savoir-faire»*.

C'est sur le thème du « maire et de l'organisation de la communication » qu'ont débutés mardi 24 octobre ces 28e *«Entretiens de Champignelles»*, avec la participation de Bernard Lecomte, ancien rédacteur en chef du Figaro Magazine et élu poyaudin, venu évoquer la nécessité de l'information, ainsi que Stéphane Vergeade, rédacteur en Chef de l'Yonne Républicaine, sur le sujet des relations entre élus et journalistes de la Presse Quotidienne Régionale. Présent également, Terres de Bourgogne, au titre de la presse hebdomadaire, pour rappeler aux élus le rôle de *«correspondants locaux»* qu'ils peuvent être amenés à jouer pour informer le journal d'un évènement susceptible d'être repris dans ses colonnes.

Pour le fondateur et organisateur des Entretiens, Jacques Gilet, également maire de la commune, ce constat : *«ces interventions nous ont fait comprendre combien l'on avait besoin d'une presse libre et combien la hiérarchie de l'information avait complètement changé, du fait de l'immédialité du contenu de l'info et du pouvoir de l'image désormais… »* Egalement évoqué ce jour là, le sujet de l'aménagement du territoire, avec l'inquiétude grandissante des élus, *«de se sentir loin des décisions européennes»* et plus localement, la difficulté à maintenir la pérennité des commerces dans les communes de Puisaye-Forterre.

Parmi les intervenants à la journée de clôture de cette édition 2017, la directrice de la MFR de Champeaux-Toucy, Christelle Bellier, venue évoquer la genèse du réseau associatif créée en 1937 par une poignée de familles paysannes d'un village de Lozère, ainsi que l'histoire et le rôle joué depuis 1948 par la MFR de Toucy dans l'enseignement initial et la formation continue. Même témoignage de la part de Valérie Rossi, directrice du CFA créé en 1975 sur la commune de Champignelles, où passent chaque année plus d'une centaine d'apprentis, dont 85% issus de communes environnantes.

La preuve s'il en était besoin de l'importance à maintenir un établissement de formation de ce type, sur le territoire poyaudin.

DOMINIQUE BERNERD


Le député de la circonscription, Guillaume Larrivé

## Ils ont dit…

**Jean-Philippe Saulnier Arrighi (Président de la Communauté de Puisaye Forterre) :**
*«L'intercommunalité n'est pas là pour se substituer aux communes, elle est là pour accompagner les projets que les communes, individuellement, ne peuvent assumer…»*
*«La piscine intercommunale est indispensable, pour des raisons d'éducation d'abord, puisque nos enfants arrivant au collège sont 40% ne sachant pas nager. Nous sommes le seul territoire de l'Yonne à ne pas avoir de piscine couverte, alors que c'est un moyen de cohésion et de promotion du territoire…»*

**Mahfoud Aomar (Président de l'Association des maires de l'Yonne) :**
*«Etre élu aujourd'hui, c'est se retrouver face à des difficultés de la vie de tous les jours. Etre maire, c'est non seulement assurer le quotidien des citoyens, mais des citoyens devenus des consommateurs et qui ont besoin de services. Cela signifie que le rôle de maire n'est pas simplement d'administrer un village, il est passé à des rôles complètement différents, à la fois économique, car il faut faire vivre les territoires et de gestion car les finances sont de plus en plus restreintes. Le tout, porté par une seule personne, qui sans base de formation et d'ouverture sur l'extérieur, pose problème et crée des distensions entre élus…»*

**Patrick Gendraud (Président du Conseil départemental) :**
*« Je ne veux pas casser l'ambiance mais le département est quand même limité dans sa grande générosité, alors pour la piscine, il ne faut pas trop rêver.. ! Car il n'y a rien de pire pour un homme public que de faire des promesses quand on sait qu'on ne pourra les tenir… »*
*«Sur le département de l'Yonne, le numérique est une réalité à 168 millions € dans sa globalité, qui se découpe en trois phases, avec un objectif de réalisation sur 15 ans. Nous sommes actuellement sur la 1ère étape. Elle s'étend de 2016 à 2021, pour la réalisation de 94 opérations de montée en débit, correspondant à 16 000 lignes et un déploiement de 36 000 prises fibre pour les abonnés, soit un investissement de 55 millions € pour les 5 ans à venir… Je pense qu'il va falloir nous habituer et surtout, transmettre le message à nos concitoyens et administrés, qu'on ne peut pas faire tout et n'importe quoi…»*

**Guillaume Larrivé (Député LR de la 1ère circonscription) :**
*«Je crois très profondément que la dynamique majeure à l'œuvre depuis les années 2000 et qui s'accélère, est celle de la «métropolisation» de notre pays. C'est-à-dire la concentration des pouvoirs politiques administratifs, économiques, médiatiques, culturels, dans les métropoles. C'est la réalité majeure de notre temps, regardons la en face ! L'enjeu pour un territoire comme le notre, pour ce que les sociologues appellent «la France périphérique», c'est bien de nous organiser pour exister et peser en tant que territoire portant des projets, de nous structurer, en offrant des services à ses habitants et préparer l'avenir. Tout le paradoxe étant qu'aujourd'hui, une majorité de français vivent au sein de ces territoires «périphériques», loin de la métropolisation…»*

Arboriculture

# Une opportunité à saisir pour la cerise de l'Yonne

**Les producteurs de cerises doivent se regouper en filière pour que la région les accompagne financièrement. C'est le message qu'avait délivré sa présidente, Mairie-Guite Dufay, lors de sa venue en juin dernier. Une première réunion d'information s'est tenue la semaine dernière à Auxerre, regroupant une dizaine d'entre eux.**



La présidente de région s'était rendue en juin dernier sur l'exploitation d'Alain Duruz et visité les vergers.

La production de cerises fut, dans les années 80, un fleuron de la production du sud auxerrois, avec 1 200 hectares. En 1993, le ministère de l'environnement a labellisé le paysage caractéristique de la « Cerisaie de la vallée de l'Yonne », permettant de débloquer des aides à la replantation.

Avec des rendements plus bas que la production nationale et des aléas climatiques réguliers, les hectares de verger n'ont cessé de diminuer pour arriver actuellement à 300 ha. Les producteurs ont tout de même choisi de s'organiser au travers de différentes organisations : une CUMA commune avec des céréaliers et un Groupement d'Intérêt Economique (GIE).

En juin dernier, Marie-Guite Dufay, Présidente de la région Bourgogne Franche-Comté, s'est déplacée sur l'exploitation d'Alain Duruz, président de la section fruits de la FDSEA 89. La Présidente a découvert la cerise de l'Yonne et ses qualités gustatives.

Interpellée par les producteurs présents sur les difficultés liées à cette production, elle avait annoncé que le Conseil régional était prêt à les accompagner, mais uniquement sur une démarche collective de filière. Le 17 novembre dernier, la FDSEA de l'Yonne, en collaboration avec la Chambre d'agriculture, a réuni l'ensemble des producteurs de cerises du département, afin d'entamer une réflexion sur la volonté des exploitants à poursuivre cette production ensemble et determiner leurs besoins pour y parvenir. Une dizaine d'exploitants étaient présents.

DOMINIQUE BERNERD

## Aucune aide à titre individuel

**L'objectif de cette réunion ?**
**A. Duruz :** *«De traduire la visite de Marie-Guite Dufay pour ceux qui n'avaient pu être présents en juin. Leur expliquer les tenants et les aboutissants et ce que la région pouvait nous proposer pour pérenniser la filière, mais à une condition : qu'un projet collectif se mette en place car aucune aide ne sera attribuée à titre individuel. Il est temps de se décider à faire quelque chose. Je pense que les dix personnes autour de la table sont conscientes qu'il n'y a pas d'autre alternative que de se regrouper et que si on reste dans un statu quo, la production de cerises périclite d'année en année jusqu'à l'extinction de la production, même si ça ne se fera pas en un jour…»*

**Des atouts existent pour faciliter ce regroupement ?**
*«Nous avons déjà deux structures existantes, dont un GIE regroupant une vingtaine de producteurs. En terme de commercialisation, on pourrait commencer demain sans rien rajouter. Tout est fonctionnel, puisque les statuts du GIE existant nous y autorisent. Les fondations sont faites, les murs sont posés, ne resterait qu'à mettre le «toit !» Seule difficulté : l'individualisme de certains…»*

**Quelles thématiques allez-vous travailler en priorité ?**
*«Une prochaine réunion se tiendra le 19 décembre prochain, en réinvitant tout le mode, histoire de faire une piqure de rappel. Ensuite, on travaillera sur deux axes en créant deux groupes distincts : le premier axé sur la commercialisation et le développement, le second, dédié à l'appui technique pour la production…»*

**Dix personnes présentes à la première réunion, pour une cinquantaine d'invitations envoyées… Un commentaire ?**
*«Tout dépend comment on regarde les choses et la signification que l'on donne au mot professionnel. Il y a parmi les producteurs un certain nombre de double actifs et il faut savoir où l'on met la barrière. Viti/arbo ? Céréalier/arbo ? Professionnels ou double actifs ? A un moment donné, il faut se rappeler que si eux n'étaient pas là, il n'y aurait rien de fait à l'heure actuelle…»*

## Formations

**Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires : Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48**

### Chien de troupeau initiation
1er décembre 2017 puis 4 jours en 2018 à Sainpuits. Contact : Denis Arnoult, 03 86 74 70 94

### Mes Parcelles: solution internet pour piloter mes cultures
Les 12 et 19 décembre ou les 16 et 23 janvier 2018 à Venoy (lycée agricole). Contact : Sandra Martinet, 03 86 94 28 42

### Bâtir mon projet d'installation :
Les 12 et 19 décembre à Auxerre. Contact : Cédric Barrallon, 03 86 94 21 92

### Le semis direct sous couvert est-il fait pour moi ?
Le 13 décembre à Auxerre. Contact : Eric Bizot, 06 76 20 37 91

### Des haies rentables et durables
Décembre à Auxerre. Contact : Vincent Gallois, 03 86 94 26 34

### La conditionnalité sur mon exploitation, suis-je à jour en cas de contrôle (HVE 1) ?
Session grandes cultures. Plusieurs sessions possibles : le 9 ou le 30 janvier ou le 27 février 2018. Contact : Jules Martin, 03 86 94 26 38






Vignoble vézelien

# L'AOC Vézelay officiellement reconnue

**Après que le Comité national des appellations d'origine de l'Inao ait voté au printemps la reconnaissance de l'AOC Vézelay, sa création vient d'être entérinée officiellement après publication au Journal Officiel du 9 novembre dernier.**

Belle promotion pour le vignoble vézelien, qui 20 ans après la création du *«Bourgogne Vézelay»* en 1997, vient de décrocher son passage en appellation village. La 44ème de Bourgogne et la première dans le département, depuis celle d'Irancy en 1999.

Situé à l'orée du Parc Régional Naturel du Morvan, le vignoble du vézelien couvre environ 90 ha répartis sur une aire d'appellation regroupant les communes d'Asquins, Saint-Père, Tharoiseau et Vézelay. Il regroupe 25 exploitations, dont une dizaine d'adhérents pour la seule cave coopérative Henry de Vézelay. Relancé au milieu des années 70, sa production avoisine annuellement en moyenne 2 800 hl. Si la vente directe reste privilégiée, compte tenu des milliers de visiteurs se rendant chaque année à Vézelay pour sa basilique, l'export tend à se développer, représentant aujourd'hui environ 20% dse volumes. Président du syndicat des vignerons du Vézelien, Matthieu Woillez, viticulteur à Tharoiseau, ne cachait pas sa satisfaction après l'officialisation de la reconnaissance en AOC village

**■ Pourquoi 6 mois d'attente entre la reconnaissance de l'AOC Vézelay le 3 mai dernier par l'Inao et sa publication au Journal Officiel le 9 novembre ?**

**Mathiey Woilliez :** *«C'est tout le process qui est un peu long, le dossier de reconnaissance en appellation village ayant été déposé en 2008. En mai dernier, le comité national de l'Inao a validé le cahier des charges, mais il a fallu attendre pour sa reconnaissance officielle, que les trois ministères concernés, agriculture, économie et celui de l'Intérieur pour les douanes, aient contresigné le document, pour parution au JO. Jusqu'au bout, nous avons eu le doute, car il fallait que ce soit publié impérativement avant la date butoir de déclaration des récoltes le 12 décembre prochain, pour que l'AOC concerne bien les vendanges 2017. A quelques jours près, tout aurait pu être décalé d'un an».*

**■ Que représente ce passage en appellation AOC Vézelay pour les vignerons concernés ?**

*«D'abord une grande joie, après un travail qui aura duré 9 ans. Voir son vignoble monter d'un cran dans la hiérarchie, c'est une reconnaissance de la qualité des vins, des terroirs et d'une spécificité vézelienne. C'est aussi la reconnaissance du travail de tous les vignerons. Concrètement, on monte d'un échelon et la plupart des critères du cahier des charges aussi, avec notamment, une diminution de l'aire d'appellation, passant de 330 à 260 ha, une baisse des rendements autorisés, une augmentation de la richesse en sucre en période de vendanges… Tout un nombre de points revus à la hausse, dans le sens d'une meilleure qualité. Ce qui va changer, on l'espère aussi, c'est la connaissance de notre appellation, aujourd'hui encore confidentielle, par le grand public. Il y a un travail important à mener à ce sujet, quand on sait que nombre de visiteurs se rendant à Vézelay pour la basilique, ne s'aperçoivent même pas que des vignes poussent à flancs de coteaux et que l'on y fait du vin. Mais l'obtention de l'AOC est sans nul doute un évènement significatif, qui va contribuer à faire parler des vins de Vézelay, avec l'espoir d'aider à en développer les ventes… Même si l'on bénéficie de la renommée de Vézelay, on ne va pas s'en cacher, nous espérons à notre modeste mesure, apporter quelque chose de par le vignoble. Il faut se souvenir que la première raison pour laquelle les gens viennent en Bourgogne, c'est le vin. D'où l'importance d'expliquer au grand public qu'à Vézelay, il y a non seulement une basilique magnifique, des paysage superbes, que l'on y mange bien et qu'en plus, on y trouve du vin. Une raison supplémentaire pour y venir !»*




C'est au début des années 70, que fut relancé le vignoble vézelien et parmi les défricheurs de l'époque, figurait Henri Garnier, figure historique de Saint-Père et travailleur infatigable, allant encore donner un *«coup de main»* dans les vignes à bientôt 89 ans.

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

*Cultivez votre réussite
DEKALB SEED YOUR SUCCESS** SMART
OPTIMISEZ VOTRE SEMIS
Chaque parcelle est différente, avec un type de sol et des conditions environnementales qui lui sont propres. DKC4069 saura s'adapter à vos parcelles pour valoriser tout leur potentiel. Semez-le à la densité optimale grâce à DEKALB® SMART *Densité de semis*.
30 % du rendement dépend du choix de la variété et de sa densité de semis**
MAXIMISEZ VOTRE RENDEMENT AVEC DKC4069
Type de sol : argileux
Hybride : DKC4069
Densité de semis recommandée :
97.000 gr/ha
**Source : University of Illinois Crop Physiology Science
Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.dekalb.fr
DEKALB® est une marque déposée de Monsanto Technology LLC. Les informations ci-dessus sont données de bonne foi, mais ne doivent pas être prises comme déclaration ou garantie de Monsanto quant à la performance ou le comportement des variétés, qui peuvent dépendre des conditions climatiques locales ou d'autres facteurs. Monsanto n'assume aucune responsabilité concernant ces informations.

Groupements d'employeurs agricoles et ruraux

# Naissance d'une fédération régionale

## Une fédération régionale pour les groupements d'employeurs agricoles et ruraux vient d'être créée.

Depuis plusieurs années les services «*emploi*» des FDSEA développent leurs activités pour mieux répondre aux attentes des employeurs agricoles. Les groupements d'employeurs départementaux agricoles et ruraux, en proposant des emplois partagés, apportent des réponses opérationnelles à de nombreux exploitants recherchant des salariés agricoles. Pour assurer un développement de ces groupements, une fédération régionale des groupements d'employeurs agricoles et ruraux vient d'être créée.

### Un développement à conforter

Avec 4,3 % des emplois relevant des activités agricoles et sylvicoles et 6,6 % des emplois agricoles de notre pays, la Bourgogne Franche-Comté se hisse à la 4ème place du classement français soit plus 40 000 emplois. Parmi ces emplois, il y a une croissance du nombre d'emplois salariés.
Dans le domaine de l'emploi partagé, les groupements d'employeurs départementaux couvrent tous les départements de la région. Les heures réalisées par ces groupements varient entre 5 000 heures et plus 100 000 heures. Depuis leur création, ces services ont une progression de leurs activités, avec un ralentissement ces derniers mois dans les secteurs en crise.
Aussi, pour conforter leur développement, une fédération régionale Bourgogne Franche-Comté vient de naître.
À sa présidence Jérôme Philippe, agriculteur en Saône et Loire, au poste de secrétaire général, Florent Dornier agriculteur dans le Doubs et Jean-Luc Paulin assure le poste de trésorier.
**Les objectifs de cette nouvelle fédération sont précis :**
- Fédérer et assurer la coordination des groupements départementaux ;
- Promouvoir les groupements d'employeurs ;
- Harmoniser et professionnaliser le fonctionnement des groupements ;
- Optimiser et mutualiser les outils nécessaires au bon fonctionnement des groupements d'employeurs agricoles et ruraux ;
- Assurer la défense et la représentation de ses membres, ainsi que la communication entre-eux…

L'emploi partagé permet de pérenniser des emplois, mais aussi de pérenniser des compétences sur les territoires, en offrant aux salariés la possibilité de travailler à temps plein. À ce titre, les groupements d'employeurs jouent pleinement leur rôle en matière de déprécarisation, d'insertion professionnelle et de soutien à l'emploi.

**Si vous cherchez un salarié et ou si vous cherchez un travail dans le secteur agricole n'hésitez pas à contacter le groupement d'employeurs de votre département.**



Jérôme Philippe président de la fédération régionale des groupements d'employeurs agricoles et ruraux.



Florent Dormier, secrétaire général de la FRGEAR.

### Les groupements d'employeurs en Bourgogne Franche-Comté

- **Côte d'Or :** GE agri ressources 21 geagricoles21@gmail.com 03.80.68.67.68
- **Doubs :** RER emploi@fdsea25.fr 03 81 65 52 63
- **Jura :** Defsi romain.mary@soelis.net 03 84 35 14 51
- **Nièvre :** Agri Rural 58 gedagrirural@gmail.com 06 44 19 18 34
- **Haute-Saône Territoire de Belfort :** Gerae.lusier@fdsea70.fr 03 84 77 14 29
- **Saône-et-Loire :** GED Agri Emploi Rural 71 agriemploirural71@fdsea71.fr 03 85 29 56 50
- **Yonne :** Agri Viti Emploi 89 agrivitiemploi89@gmail.com 03 86 49 48 28

Associations d'élevage

# Charolais et Prim'Holstein donnent naissance à Symbiose

## L'association française des éleveurs de la race bovine Prim'Holstein (PHF) et l'association Herd-Book de la race bovine charolaise (HBC) se sont réunis le 25 octobre dernier à l'Agropôle du Marault à Magny-Cours (58), et vous annoncent la création de Symbiose.

En phase avec les problématiques économiques du monde de l'élevage et de la mise en application du nouveau règlement zootechnique européen, Symbiose a pour objectif la mutualisation des moyens au profit de la recherche et de l'innovation.

Dans l'esprit d'une Cuma, cette association loi 1901 permettra la mise en commun de compétences et de ressources, en vue de créer et de partager le développement d'outils informatiques et technologiques au service des éleveurs. Initiée dans un premier temps par les deux plus grandes races bovines françaises, cette association a dans l'espoir d'accueillir d'autres structures qui adhèrent à cet esprit de mutualisation et d'innovation.
Comme le confirme Bruno Bechet, président de l'association PHF et vice-président de Symbiose : «*notre association a dans ses gènes cette notion de partage et de mutualisation dans l'intérêt des éleveurs. C'est donc tout naturellement qu'est née l'idée d'amplifier cette mutualisation en se tournant vers d'autres races, et de créer aujourd'hui Symbiose*».
Pascal Langevin, président du HBC précise que «*cette association montre que, quelle que soit la race bovine, le métier d'éleveur est en perpétuelle évolution et que les nouvelles technologies nous offrent aujourd'hui de nouvelles perspectives avec le développement d'outils connectés qui deviendront de véritables outils d'aide à la décision pour les éleveurs*».

Sébastien Cluzel, secrétaire général du HBC et président de Symbiose, déclare «*avec Symbiose nous disposons aujourd'hui d'un réel outil de travail qui permet d'associer et de mettre à profit nos connaissances et nos savoir-faire pour d'une part répondre aux besoins des éleveurs et d'autre part avoir la possibilité de développer ensemble des projets de plus grande envergure*».

**Retrouvez toute l'information sur www.charolaise.fr et sur www.primholstein.com**

COMMUNIQUÉ

## ▸ Agenda

### Journées Laitières Bourgogne-Franche-Comté

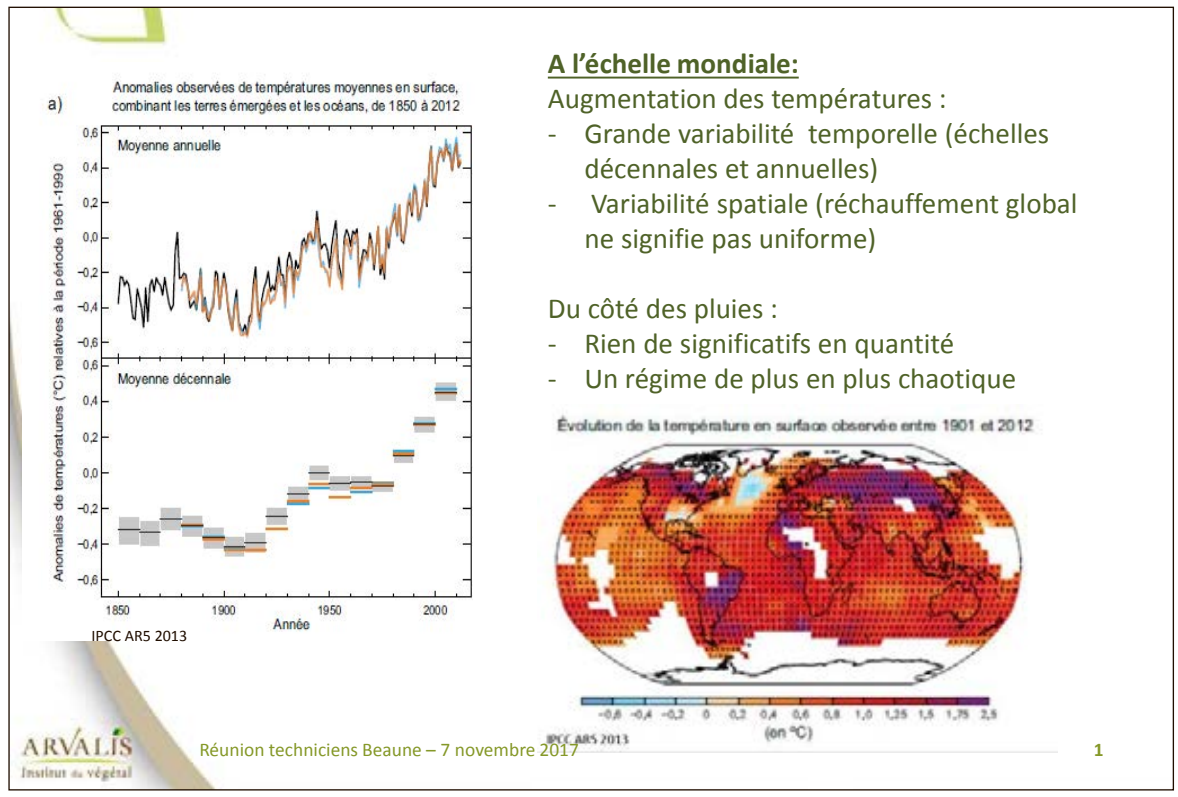



Des journées laitières sont organisées la semaine prochaine sur le thème de l'alimentation au cœur des systèmes. Les rendez-vous sont donnés de 9h45 à 17 heures mardi 28 novembre à la salle polyvalente de Varennes-Saint-Sauveur (71), mercredi 29 novembre au lycée agricole de la Brosse (89), jeudi 30 novembre à la Chambre d'agriculture à Bretenière (21) et vendredi 1er décembre au lycée agricole Granvelle à Dannemarie (70).
Au programme : évolution des exploitations laitières, zoom sur trois systèmes (vers plus d'herbe/ système bio/système robot de traite), regard sur les techniques fourragères, efficacité du concentré, les nouveaux outils (automatisation de l'alimentation, capteurs embarqués, traitement sélectif au tarissement, nouvelles analyses dans le lait). Renseignements : Côte-d'Or Conseil Élevage au 03 80 68 67 12.

Réunion technique régionale d'Arvalis - Institut du végétal

# Le climat sème le cahos

Arvalis-Institut du Végétal a organisé sa traditionnelle réunion technique régionale. Cette année encore le contexte du semis à la récolte s'est avéré *«très compliqué»*. Cette année encore ne ressemble à aucune autre du fait d'une évolution climatique déstabilisante qui bouscule tous les repères techniques. Si la récolte régionale est globalement plus satisfaisante sur les plans quantitatif et qualitatif, la bonne moisson mondiale de céréales et les prix baissiers ne jouent pas en faveur de l'amélioration du revenu des céréaliers.




*«Aucune année depuis trois ans ne ressemble à la précédente»*, difficile dans un contexte climatique perturbé et perturbant de s'appuyer sur quelques fondamentaux rassurants. En fait, parole de d'ingénieur, *«on n'y comprends plus rien !»*. La dernière réunion régionale d'Arvalis Institut du Végétal, a oscillé entre constats plus ou moins rassurants et questions concernant les brèches techniques ouvertes par l'incertitude climatique. Dans le monde, comme en Bourgogne-Franche-Comté, le réchauffement climatique est une réalité, visible et observable d'année en année. Les décalages se confirment entre plaine et plateaux de Bourgogne, notamment sur les composantes du rendement. En plaine, les bonnes années se construisent sur la fertilité des épis, tandis que sur les plateaux c'est le nombre d'épis qui détermine les bonnes années... Partout, les printemps chauds imposent plus de précocité dans les pratiques, tandis que les épisodes de stress thermiques interviennent plus tôt eux aussi. Ces évolutions ne sont pas sans conséquence sur les évolutions à intégrer en termes d'innovation génétique, de nouvelles pratiques *«en rupture»* (semis ultra précoces), de fertilisation *«dynamique»*, de lutte contre les maladies.

Ce qui rassure ce sont les bons résultats (enfin!) tant attendus de la moisson 2017 sur une large partie du territoire de Bourgogne-Franche-Comté. En dépit d'une certaine dispersion des résultats, rendements et qualité étaient au rendez-vous pour les céréales à paille. Mais ce qui fâche, c'est que cette *«bonne année 2017 ne suffit pas à rattraper les pertes dues aux incidents climatiques de 2016»*. Le revenu céréalier 2017 reste faible et ne permettra pas de compenser les pertes de 2016. Les revenus des *«scopeurs»* sont les plus faibles de tous les systèmes, nettement en retrait de ceux des élevages allaitants et laitiers.

Côté commercialisation, la campagne 2017-2018 s'annonce encore difficile avec des stocks mondiaux au plus haut et des Pays de la Mer Noire très offensifs sur les marchés et dont les performances qualitatives sont désormais reconnues et appréciées. Comme souvent, c'est le marché qui fait le résultat. Même si la moisson 2017 est plutôt bonne, même si les systèmes de production s'adaptent et ajustent au mieux leurs charges, le revenu céréalier reste *«sous pression à la baisse»*, notamment en Bourgogne, la Franche-comté tirant un peu mieux son épingle du jeu. La grande question reste *«comment dépasser ce constat pour retrouver de la robustesse et de la résilience en grandes cultures ?»*. Les réponses devraient découler du travail qu'Arvalis mène actuellement, en coordonnant un projet multi-partenaires destiné à identifier des leviers de compétitivité. Un échantillon de plus de 1500 exploitations de l'Yonne et de la Côte d'Or (des moins performantes au plus performantes) va permettre sur plusieurs campagnes et à partir de l'analyse des composantes de leur résultat, de proposer *«des trajectoires d'évolution»*. Il y a urgence, car les professionnels à l'initiative du projet déplorent une tendance globale à la dégradation des résultats des exploitations céréalières depuis les années 2012-2015. Pour le moment et dans l'attente d'une phase plus opérationnelle, cette question reste ouverte. La force du projet c'est d'être nourri par *«un consortium de compétences»* rassemblant le secteur coopératif, les instituts techniques et organismes de recherche et les partenaires économiques. Les premiers résultats devraient être communiqués au début de l'année 2018.

**AMK**

## Zoom sur la qualité des blés en 2017 : protéines et TCH

De bons taux de protéines, un niveau de chute faible, une efficience de l'engrais *«moyenne»*... 2017 ne ressemble pas à une autre année. Ce qu'il faut retenir c'est que le déficit hydrique et les excès thermiques ont été les facteurs de stress les plus pénalisants cette saison. Alors que l'hiver sec, les forts rayonnements et la faible pression maladie ont permis une certaine mobilisation de l'azote, favorisant ainsi son absorption. Avec une contrainte toutefois : un pilotage serré des cultures tant pour la fertilisation azotée que pour l'irrigation et le suivi des maladies.

Concernant la dégradation du taux de chute d'Hagberg (TCH), les observations ont montré une corrélation entre cette dégradation et la germination sur pied. La succession d'événements et d'a-coups climatiques très contrastés pendant le remplissage des épis a provoqué dans certaines configurations une levée de la dormance (températures excessives à 25°). Des épisodes pluvieux et des température plus fraîches ensuite, après la maturité, ont pu ainsi déclencher une germination sur pied, là où les grains sont restés au contact de l'eau. Les techniciens ont également observé des situations différentes en fonction des variétés concernées. Il semble bien que la combinaison d'une variété et d'une situation climatique particulière joue sur la dormance et donc sur la qualité du blé destiné à la meunerie.




Assurance récolte 2017

## Point de vigilance

Si vous avez demandé l'assurance récolte pour la campagne 2017, la démarche change par rapport à 2016. Vous ne recevrez peut-être pas (ou trop tard) votre contrat par courrier de la part de votre assureur. Vous devez désormais le télécharger depuis TéléPAC.

Voici la démarche à suivre :

**1-** Connectez vous sur votre compte TéléPAC avec vos identifiants (n° PACAGE et mot de passe)

**2-** Allez dans «Mes données et documents» puis «Campagne 2017»

**3-** Cliquez sur l'onglet violet *«Pré-imprimés»* puis sur *«Assurance récolte»*

**4-** Téléchargez et imprimez votre contrat

**5-** Vous devez le vérifier, le dater et le signer puis le renvoyer à la DDT avant le 30 novembre.

Si dans ce dossier vous n'avez pas de contrat pour votre assurance récolte et que vous n'avez encore rien reçu de la part de votre assureur, appelez le rapidement pour savoir ce qu'il en est. Nous ne savons pas si la démarche sera uniforme selon les assureurs.

**INFORMATION DDT ET CHAMBRE D'AGRICULTURE**

## Boiteries en élevage laitier

# Mieux les maîtriser

**Principales causes de réformes en élevage laitier, les boiteries impactent le revenu des éleveurs, avec des coûts qui peuvent dépasser 200 €/VL/an selon la fréquence des cas clinique. Comment limiter leurs causes et mieux maîtriser cette pathologie ?**



La surveillance du troupeau est primordiale pour détecter le plus tôt possible les boiteries. Des études ont montré que le taux de guérison s'améliore significativement (+ 15 %) lorsque les boiteries sont prises en charge dans un délai inférieur à 15 jours après les premiers signes. Plus le soin d'une boiterie sera rapide, moins la production de l'animal sera impactée : les boiteries doivent être gérées au même titre que les mammites en élevage laitier.

### Impact de l'alimentation et du logement

L'état corporel des vaches est déterminant pour la santé du pied. En effet, elle dépend en partie de l'épaisseur du coussinet plantaire au niveau du talon. Or l'épaisseur de ce tissu est corrélée à la note d'état corporel de la vache, (NEC objectif 3 à 3.5). Aussi, plus la vache maigrit, plus le coussinet plantaire, qui agit comme un amortisseur s'amincit et plus la vache est susceptible de développer une boiterie. La minéralisation a aussi une incidence notamment le zinc et la biotine qui, en cas de carence, peuvent conduire à une mauvaise texture du sabot et une synthèse anormale de kératine.

La fourbure due à des régimes alimentaires hautement énergétiques, souvent acidogènes, peut être un facteur aggravant. Les conditions de logements ont évidemment un impact élevé dans la génèse des boiteries. Le point clé en élevage restant le temps que l'animal passe couché : soit environ 10h sur 24h. L'environnement doit donc privilégier le confort : surface en aire paillée, taille des logettes.

Les sols glissants, les caillebotis et les logettes béton sont des facteurs aggravants pour les boiteries. Dans l'idéal, il faudrait protéger par des tapis les sols béton afin d'améliorer le confort des animaux.

### Boiteries et fécondité du troupeau

Une bonne santé du sabot est cruciale pour d'excellents résultats de reproduction. En raison de la baisse d'ingestion et des douleurs qu'elles entraînent, les boiteries peuvent être à l'origine d'un état d'anœstrus, d'une mauvaise expression des chaleurs, d'une perte d'état corporel et de stress, ce qui perturbe le contrôle hormonal du cycle.
L'influence des boiteries sur les paramètres de fécondité et fertilité est réellement néfaste et coûteuse. Elles réduisent notablement les taux de réussite à l'insémination. Les IVV et les intervalles vêlage saillie fécondante (IVSF) sont rallongés, fatalement les taux de gestation sont plus bas.

### lutions pour maîtriser les boiteries ?

En élevage laitier, l'utilisation régulière d'un pédiluve est recommandée. Soit avec une solution désinfectante, renouvelée tous les 2 jours. Soit grâce à un pédiluve sec, avec un produit asséchant, désinfectant et antibactérien. En veillant dans chaque cas, à ce que l'espace ne soit pas souillé. En cas de boiterie, le risque de réforme est huit fois plus élevé. Un parage régulier permet d'améliorer la longévité. On peut procéder à un parage curatif ou à un parage préventif. En curatif, plus la prise en charge sera rapide, meilleur sera le résultat : on peut poser des talonnettes, semelles caoutchouc, pansement, avec traitement anti-inflammatoire en parallèle.

En préventif, le parage peut concerner tout ou partie des animaux, pour anticiper les boiteries. En élevage allaitant, au minimum une fois par an. En élevage laitier, 2 à 4 fois par an. Ce parage préventif permet d'éviter les dégradations de lésions, d'améliorer le confort des animaux, ce qui permettra de fait l'amélioration des déplacements pour l'alimentation, la fréquentation robot, l'observation des chaleurs.

COMMUNIQUÉ ELVA NOVIA

## Chronique ovine

# Des solutions pour ne pas vendre d'agneaux gras

Si la proportion de carcasses classées grasses (classe 4) dépasse 5%, plusieurs solutions sont possibles afin de diminuer ce pourcentage. Trier régulièrement les agneaux (tous les quinze jours maximum) et commercialiser ceux qui sont finis reste la solution la plus efficace à court terme. En effet, la probabilité qu'un agneau fini puisse s'alourdir sans engraisser est faible et se traduit dans la plupart des cas par une perte économique. Si la carcasse de l'agneau passe de la classe 3 à la classe 4, la perte pour l'éleveur est de l'ordre de 20 €. Rationner le concentré en finition est une autre solution. Cette technique entraîne une réduction des vitesses de croissance et par conséquent de la formation de gras.



Ne pas chercher à alourdir des agneaux déjà finis.

### Des mères avec du lait !

Le poids de naissance et la croissance au démarrage conditionnent le format des agneaux et donc leur état d'engraissement. Les agneaux à croissance lente au démarrage ont un métabolisme osseux ralenti. Leur potentiel de développement est perturbé et ils doivent être abattus moins lourds sous peine d'être trop gras.

Il est donc indispensable que les besoins des brebis soient couverts en fin de gestation et pendant les 6 premières semaines de lactation. Miser sur la génétique est un autre levier possible, c'est-à-dire sélectionner les brebis sur leurs capacités laitières et utiliser des pères (béliers ou Insémination Animale) sélectionnés sur leurs aptitudes à transmettre à leurs descendants ce critère de qualité de carcasse.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ÉLEVAGE/CIIRPO)



# Bovins

## Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

| Marchés | cat. | Laissac 14/11/2017 | Bourg-en-Bresse 14/11/2017 | St Christophe-en B. 15/11/2017 | National 15/11 au 21/11/17 |
|---|---|---|---|---|---|
| Vaches viande (V) | U | 3,80 € | - | 3,74 € | 3,82 € |
| | R | 3,35 € | 3,40 € | 3,51 € | 3,46€ |
| | O | 3,10 € | 3,00 € | - | 3,14 € |
| Vaches mixte (M) | R | - | - | - | 3,25 € |
| | O | - | 2,80 € | - | 3,10 € |
| Vaches lait (L) | O | 3,25 € | - | - | 2,82 € |
| | P | 3,10 € | 2,30 € | - | 2,48 € |
| Génisses VML | U | - | 4,30 € | 4,40 € | 4,13€ |
| | R | 3,25 € | 3,70 € | 3,80 € | 3,57€ |
| | O | 3,15 € | 3,00 € | - | 3,16 € |
| Taureaux VML | URO | 2,65 € | 2,45 € | 2,90 € | 2,67 € |

VML : *type viande , mixte et lait NC: Non communiqués*

# Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **14/11/2017**

Effectif total: 794 - Nombre d'invendus: (97%)

**BROUTARDS 6-12 MOIS** - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

| RACE | SEXE | CONFORMATION | POIDS | MINI | MAXI | MOYEN | VARIATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CHAROLAIS | M | U | 200-250 | 2,92 € | 3,26€ | 2,95€ | - |
| | | | 250-300 | 2,63 € | 2,84€ | 2,75€ | - |
| | | | 300-350 | 2,59 € | 2,74 € | 2,67 € | -0,13 |
| | | | 350-400 | 2,44 € | 2,71 € | 2,53 € | -0,03 |
| | | | 400-450 | 2,42 € | 2,55 € | 2,48 € | -0,03 |
| | | | 450-500 | 2,35 € | 2,44 € | 2,41 € | -0,09 |
| | | R | 200-250 | - | - | - | - |
| | | | 250-300 | 2,67 € | 2,86 € | 2,72 € | -0,02 |
| | | | 300-350 | 2,44 € | 2,61 € | 2,50 € | -0,14 |
| | | | 350-400 | 2,36 € | 2,51 € | 2,44 € | -0,06 |
| | | | 400-450 | 2,32 € | 2,44 € | 2,39 € | -0,12 |
| | | | 450-500 | - | - | - | - |
| | | E | 300-350 | - | - | - | - |
| | F | U | 250-300 | 2,67 € | 2,78 € | 2,72 € | +0,03 |
| | | | 300-350 | 2,61 € | 2,75 € | 2,69 € | -0,02 |
| | | | 350-400 | 2,51 € | 2,65 € | 2,61 € | -0,04 |
| | | R | 200-250 | - | - | - | - |
| | | | 250-300 | 2,50€ | 2,74 € | 2,63 € | - |

**BROUTARDS**: On constate un effritement des tarifs (quelques centimes sans plus) avec des transactions fluides et seulement 5 animaux sur 598 présentés.

**LAITONNES** : On ne relève pas d'impacts sur les cours, les laitonnes restent recherchées avec des cours toujours satisfaisants.

Effectif total: 85 - Nombre d'invendus: (78%)

**BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS** - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| CHAROLAIS | M | R | 400-450 | - | - | - | - |
| | | U | 300-350 | - | - | | |
| | | | 350-400 | - | - | - | - |
| | | | 400 - 450 | - | - | - | - |
| | | | 450 et + | - | - | - | - |
| | F | U | 300-350 | - | - | - | - |
| | | | 350-400 | 2,34 € | 2,55 € | 2,50 € | -0,05 |
| | | R | 350-400 | 1,96 € | 2,16 € | 2,07 € | -0,23 |
| | | | 450 + | - | - | - | - |

**GÉNISSES -18 MOIS** : Celles-ci se négocient à des tarifs divergents et dépendants de l'âge et du poids.

Effectif total: 300 - Nombre d'invendus: (86%)

**BOVINS MAIGRES +18 MOIS** - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

| | | ÂGE | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| VACHES CHAROLAISES | F | E | - 5 ans | - | - | - | - |
| | | U | - 5 ans | 1,77 € | 2,15 € | 1,88 € | -0,07 |
| | | | 5 à 10 ans | 1,74 € | 2,25 € | 1,89 € | -0,01 |
| | | | + 10 ans | 1,73 € | 1,82 € | 1,77 € | -0,03 |
| | | R | - 5 ans | 1,56 € | 1,83 € | 1,73 € | -0,05 |
| | | | 5 à 10 ans | 1,55 € | 1,81 € | 1,68 € | -0,01 |
| | | | + 10 ans | 1,55 € | 1,77 € | 1,65 € | +0,02 |
| | | O | 5 à 10 ans | - | - | - | - |
| | | | + 10 ans | 1,37 € | 1,57 € | 1,48 € | +0,10 |
| GÉNISSES | F | E | 24 à 36 mois | 2,29 € | 2,97 € | 2,60 € | - |
| | | U | 24 à 36 mois | 1,87 € | 2,19 € | 1,96 € | -0,07 |
| TAUREAUX | | R | 24 à 36 mois | 1,71 € | 1,98 € | 1,80 € | - |
| | M | U | + 500 kg | 1,66 € | 1,88 € | 1,79 € | - |
| | | R | + 500 kg | - | - | - | - |

**GÉNISSES 30 MOIS** : Les cours poursuivent leur dégradation saisonnière .

**TAUREAUX**: Meilleure vente 2460 et 2620 €

## Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 20/11/2017

| | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
|---|---|---|
| **Bovins (295)** | | |
| **Broutards** | | |
| 190 à 400 kg | 610 - 1000 | 2,40 - 3,23 |
| 415 à 475 kg | 970 - 1130 | 2,34 - 2,42 |
| **Laitonnes** | | |
| 275 à 335 kg | 650 - 880 | 2,35 - 2,63 |
| 340 à 365 kg | 820 - 930 | 2,35 - 2,55 |
| **Génisses** | | |
| 365 à 505 kg (16-24mois) | 800 - 1100 | 2,08 - 2,18 |
| 510 à 670 kg (24-36mois) | 950 - 1370 | 1,77 - 2,25 |
| **Taureaux** | | |
| 550 à 1140 kg | - | - |
| **Vaches** | | |
| Vaches légères | 710 - 1060 | |
| Vaches entre deux | 1080 - 1220 | |
| Vaches lourdes | 12730 - 1700 | |

Vente plus rapide en broutards et plus particulièrement en légers à des tarifs plus fermes dans l'ensemble de la catégorie. Un seul lot n'ayant pas trouvé preneur. Cours stables en laitonnes, vente globale. Demande toujours présente en taureaux. Les sorties en vaches demeurent importantes et les tarifs justes reconduits en lourdes viandées. Placement difficile en sujets trop maigres.

**Bovins gras : 6**
Demande très calme excepté en taureaux et taurillons gras.

**Prochain marché le 27 novembre aux horaires habituels**

## SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 15/11/2017

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 219 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

| RACE | | Conformation | POIDS | MINI | MAXI | MOYEN | VARIATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Suite à la découverte d'un cas FCO BTV4 en Haute Savoie, de nouveaux acheteurs ne pouvant s'approvisionner dans la zone infectée étaient présents ce mercredi , entrainant une vente rapide, avec une légère hausse non représentative, compte tenu du contexte sanitaire. | M | U | 350 - 400 | 2,45 € | 2,67 € | 2,53 € | = |
| | | R | 250 - 300 | 2,35 € | 2,90 € | 2,75 € | +0,03 |
| | | | 300 - 350 | 2,62 € | 2,68 € | 2,65 € | +0,03 |
| | | | 400 - 450 | 2,640 € | 2,44 € | 2,42 € | |
| | F | U | 250 - 300 | 2,51 € | 2,69 € | 2,58 € | |
| | | | 300 - 350 | 2,44 € | 2,66 € | 2,55 € | |

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 107 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

| RACE | | Conformation | POIDS | MINI | MAXI | MOYEN | VARIATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| VachesCharolaise | F | U | - 5 ans | 1,72 € | 2,08 € | 1,89 € | = |
| Vente plus difficile dans les bovins d'embouche, qui reflète les tendances des cours de la viande. | | R | - 5 ans | 1,68 € | 1,92 € | 1,85 € | -0,02 |
| | | | 5 à 10 ans | 1,62 € | 1,82 € | 1,76 € | -0,04 |
| | | | + 10 ans | 1,45 € | 1,82 € | 1,64 € | -0,05 |
| Génisses | F | U | 24 à 36 mois | 1,88 € | 2,05 € | 1,98 € | = |
| | | R | 24 à 36 mois | - | - | - | - |

# Bovins

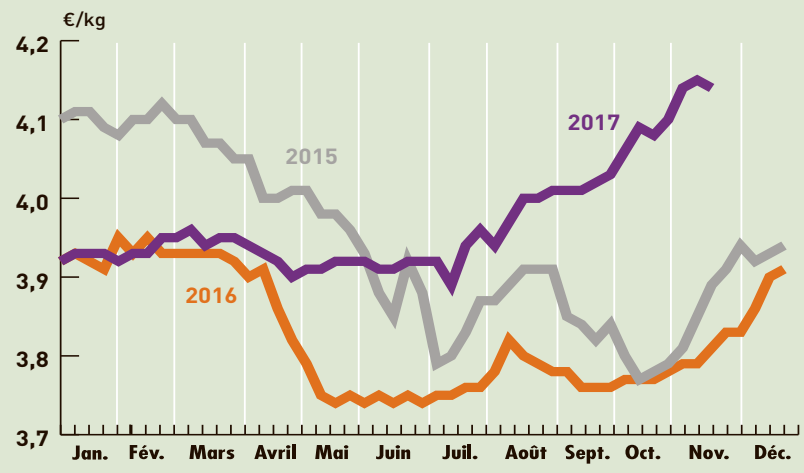
## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

*Cotations Bassin Centre-Est du 13/11 au 19/11/2017*

| **Jeunes Bovins 12 à 24 mois** | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande hors BI/Parth | - | 4,14 € | 3,92 € | 3,76 € | | | |
| Races mixte | | - | 3,65 € | 3,63 € | - | - | |
| Races lait | | | | | - | - | - |
| **Bœufs** | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
| Races à viande | - | - | - | - | | - | - |
| Races mixte | - | - | - | - | - | - | |
| Races lait | | | | | | - | - |
| **Vaches** | U= | U- | R+ | O+ | O= | P+ | P= |
| Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg | 3,95 € | 3,85 € | 3,74 € | 3,43 € | - | | |
| Charolaise - 10 ans + 350 kg | 3,93 € | 3,83 € | 3,73 € | | | | |
| Limousine -10 ans +350 kg | - | - | - | | | | |
| Races mixte | | | | - | - | - | |
| Races lait | | | | | - | 2,83 € | 2,76 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | O= | P+ | |
| Mixte lait | - | - | - | - | - | - | |
| Viande +350 kg | 4,43 € | 4,19 € | 3,96 € | 3,83 € | | | |

**Tendance :** Quorum non atteint. Valeurs cohérantes avec le marché.

## Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*




## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

*Cotations du Bassin Grand Sud du 13/11 au 19/11/2017*

| **Jeunes Bovins 12 à 24 mois** | U+ | U= | R+ | R= | O+ | O= | P+ | P= |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande hors BI/Parth | 4,19 € | 4,19 € | 4,15 € | - | | | | |
| **Vaches** | | | | | | | | |
| Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg | 4,77 € | 4,61 € | 4,13 € | 3,89 € | 3,68 € | | | |
| Charolaise - 10 ans +350 kg | - | - | 3,96 € | 3,76 € | | | | |
| Races mixte | | | | | 3,30 € | 3,23 € | | |
| Races lait | | | | | | - | 2,90 € | 2,84 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | O+ | | | |
| Viande mixte lait | - | - | - | - | - | - | | |
| Viande +350 kg | 4,70 € | 4,52 € | 4,22 € | 3,96 € | | | | |

# Tendances SEM. 47/2017

## Bovins de boucherie

La période est peu favorable aux achats de viande car de nombreux ménages ont ou vont entamer les achats de Noël. Les efforts de communication sur les « viandes racées » tendent à amoindrir la baisse de consommation, mais la vente reste compliquée dans les pièces nobles. A quelques jours du début des concours d'animaux de boucherie de fin d'année, la situation est très compliquée pour les organisateurs face aux contraintes de mouvement des animaux suite à l'arrivée de la FCO-4 sur la région.

Sur les marchés, l'activité commerciale reste très calme face à des abatteurs suffisamment couverts en direct. L'offre en Charolaises reste suffisante pour la demande avec des tarifs qui se maintiennent avec difficulté dans les Charolaises de qualité bouchère. Dans le domaine des génisses et des réformes allaitantes de conformation « R », les tarifs se stabilisent, mais le tri reste marqué sur la finition, le poids et surtout l'âge des animaux. En réformes laitières, les gros industriels maintiennent la pression face à une couverture saisonnière plus facile de leurs besoins. Les abatteurs de moindre taille suivent le mouvement imposé par les grands groupes. En jeunes bovins, les abatteurs éprouvent des difficultés à s'approvisionner pour servir leurs clients traditionnels, qu'il soit en France ou en Italie.

## Broutards

Depuis le cas de FCO-4, l'offre est plus abondante ce qui a déstabilisé le marché. Les échanges à l'intérieur du périmètre réglementé ou de surveillance sont très compliqués, même si l'export est toujours possible. Dans les autres régions, l'accroissement de l'offre a désorganisé le marché. Les engraisseurs italiens et espagnols profitent d'un recul significatif des cours, même s'ils se stabilisent après la forte baisse de la semaine passée. La tendance est baissière dans les femelles, même si les bonnes Charolaises vaccinées restent recherchées pour le marché italien. Le tri est plus sévère dans les ordinaires vers l'Espagne.

## Veaux d'élevage et d'engraissement

L'animation commerciale est marquée par le décalage entre une offre en progression et des besoins limités sur la zone de protection. Pour sortir de cette zone, deux prises de sang sont obligatoires avec un coût qui est directement impacté sur le prix des veaux. Les bons veaux Montbéliards ou croisés se maintennent mais les transactions sont difficiles avec des tarifs revus à la baisse dans les ordinaires. ■

**Laurent Chupin**

# Ovins

## OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **20/11/2017**

Effectif total: 421 - Nombre d'invendus: (99%)

| RACE | SEXE | CONFORMATION | POIDS | AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI | MAXI | MOYEN | VARIATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Apports réduits et pertubés par les réductions de mouvements dûes à la FCO. Le marché s'est déroulé avec uniquement des animaux de zone indemne (env. 450 ovins provenant de zones réglementées n'ont pas pu participer au marché). Ce qui est un comble pour les acheteurs qui ont des besoins importants et qui connaissent eux aussi des difficultées pour s'approvionner normalement. Ce déséquilibre a profité aux apporteurs de zones indemne | | U | de 32 à 38 kg | 3,11 € | 3,61 € | 3,38 € | - |
| | | | de 38 à 44 kg | 3,11 € | 3,77 € | 3,51 € | - |
| | | | de 44 à 50 kg | 3,02 € | 3,54 € | 3,38 € | - |
| | | | > 50 kg | - | - | - | - |
| | | R | de 32 à 38 kg | 2,71 € | 3,31 € | 3,09 € | - |
| | | | de 38 à 44 kg | 2,84 € | 3,45 € | 3,01 € | - |
| | | | de 44 à 50 kg | 2,36 € | 3,20 € | 2,84 € | - |

Effectif total: 182 - Nombre d'invendu: (100%)

| | | | | OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **BREBIS :** puisque la totalité des animaux s'est commercialisée à un rythme très rapide à des cours facilement reconduits en brebis et en nette hausse dans les agneaux. | M | | (M) | - | - | - | - |
| | F | U | < 60 kg (F) | 1,19 € | 1,35 € | 1,29 € | - |
| | | | > 60 kg (F) | | | | |
| | | R | > 60 kg (F) | 1,02 € | 1,13 € | 1,05 € | - |
| | | O | < 60 kg (F) | - | - | - | - |

Effectif total: 5 - Nombre d'invendu: (100%)

| | | | CAPRINS - F - COURS RELEVÉS (en E/Tête) | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **CAPRINS :** | F | O | | | | - |

Effectif total:

| | | | AGNEAUX MAIGRES - COURS RELEVÉS (en E/Tête) | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **AGNEAUX :** | R | 25-35 kg | 53 € | 108 € | 89 € | - |

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 20/11/2017*

| Ovins : 285 | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
|---|---|---|
| Agneaux maigres | 65 - 99 | 2,24 - 2,68 |
| Agneaux gras - 44 kg | 110 - 146 | 2,75 - 3,48 |
| Agneaux gras + 44 kg | 116 - 152 | 2,31 - 3,20 |
| Brebis | 55 - 88 | 0,95 - 1,21 |

Vente est toujours active en agneaux à des tarifs très fermes. Seul un lot invendu.
En brebis, le placement est rapide et total à des cours soutenus.
Prochain marché le 27 novembre aux horaires habituels.

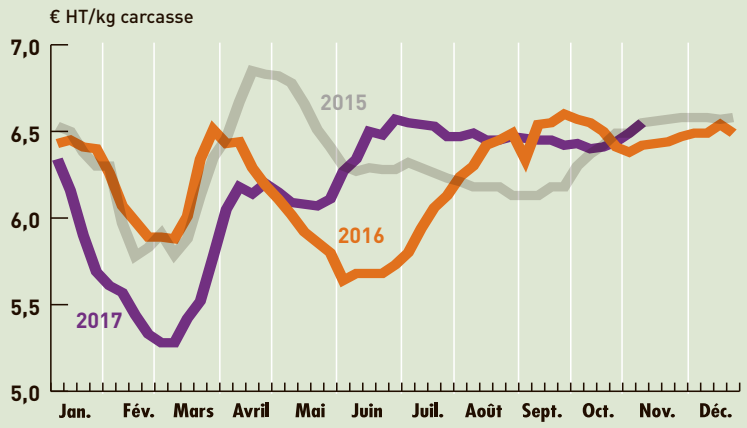
*prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 13/11 au 19/11/2017*

| Poids | | U | R | O |
|---|---|---|---|---|
| Couvert | 13 -16 kg | - | **6,73 €** | **6,35 €** |
| Couvert | 16-19 kg | **6,78 €** | **6,71 €** | **6,25 €** |
| Gras | 13 -16 kg | - | - | - |
| Gras | 16-19 kg | - | **5,71 €** | - |

*prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations FranceAgriMer du 13/11 au 19/11/2017*

| Prix moyen pondéré des agneaux | Moyenne agneaux Rungis | Prix moyen pondéré des brebis |
|---|---|---|
| **6,55 €** | **6,61 €** | **2,44 €** |

### Prix moyen pondéré des agneaux




## Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 13/11/2017 au 19/11/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

| AGNEAUX | | COTATIONS RÉGIONALES | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | ZONE NORD | | | | ZONE SUD | | | |
| État engraissement | Conformation | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg |
| 2 (ciré) | U | - | 7,00 | 6,92 | 616 | - | - | - | - |
| | Var. | | 0,20 | 0,20 | 0,10 | | | | |
| | R | 6,53 | 6,68 | 6,69 | - | 6,82 | 6,86 | - | - |
| | Var. | 0,06 | 0,14 | 0,15 | | = | -0,03 | | |
| | O | - | - | - | - | 6,47 | - | - | - |
| | Var. | | | | | -0,02 | | | |
| 3 (couverts) | U | 6,95 | 6,96 | 6,91 | 6,18 | - | 6,78 | 6,63 | - |
| | Var. | | 0,17 | 0,15 | 0,23 | | 0,05 | -0,07 | |
| | R | 6,68 | 6,76 | 6,71 | 6,00 | 6,72 | 6,71 | 6,52 | 5,96 |
| | Var. | 0,20 | 0,16 | 0,14 | 0,05 | -0,03 | 0,02 | = | -0,09 |
| | O | - | 6,38 | 6,46 | - | 6,35 | 6,25 | 6,14 | - |
| | Var. | | -0,14 | -0,28 | | 0,07 | 0,02 | -0,05 | |
| 4 (gras) | U | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | Var. | | | | | | | | |
| | R | - | - | - | - | - | 5,71 | 5,48 | - |
| | Var. | | | | | | = | -0,22 | |
| | O | - | - | - | - | | - | - | - |
| | Var. | | | | | | | | |

**Zone nord :** Agneaux : Dans un commerce aval difficile. La raréfaction des agneaux entraîne une hausse significative des cours. Brebis : commerce difficile. **Zone sud :** Application du réseau.

## Commentaire FNB

**ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :**

**INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».**

**Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 6 novembre) :**
**«Tentative de pression à la baisse en ZR FCO 4, mais le marché résiste globalement mieux que prévu car ses fondamentaux sont favorables.»**

# Porcins

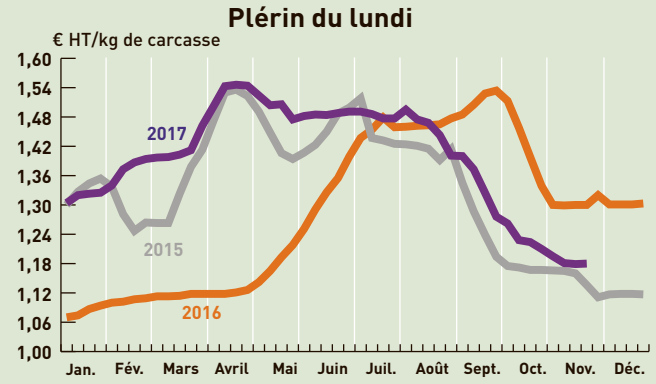
**Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 592 porcs présentés)** *Cotations du lundi 20 novembre 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,180 €**

**Porcs abattus en Rhône-Alpes** *Cotations FranceAgriMer du 10/11 au 16/11/2017*

**1,42 € /carcasse euros**

### Plérin du lundi

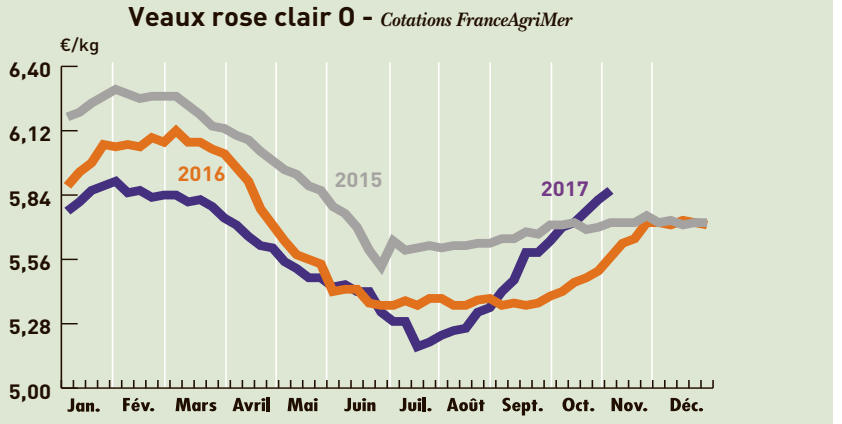



# Veaux

**Veaux de boucherie** *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 13/11 au 19/11/2017*

| Cat. | Blanc | Rose clair | Rose | Rouge |
|---|---|---|---|---|
| E | - | **9,24 €** | - | - |
| U | **9,65 €** | **7,41 €** | **5,59 €** | - |
| R | - | **6,29 €** | **4,78 €** | **3,85 €** |
| O | - | **5,86 €** | **4,86 €** | **4,23 €** |

### Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*




**Veaux de 8 jours à 4 semaines** *en euros/tête* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 13/11 au 19/11/2017*

| Marchés | Effectifs | Tendance |
|---|---|---|
| Bourg-en-Bresse | **266** | Places très limitées en zone de protection (FCO-BTV4) ont contraint à un ramassage très sélectif en mixtes et laitiers. |
| La Talaudière | **523** | Cours reconduits,marché dérangé par les restrictions dues a la FCO4. |

| Type viande (viande, mixte, croisé) | Euros/tête | Variation |
|---|---|---|
| Mâles | **197** | **-4** |
| Femelles | **130** | **=** |
| **Prix moyen pondéré des veaux** | **Euros/tête** | **Variation** |
| Mâles | **102** | **-4,00** |

# Equins

*(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir)* *Cotations FranceAgriMer du 13/11 au 19/11/2017*

| | Poulains | Chevaux légers | Chevaux lourds | Export kg vif |
|---|---|---|---|---|
| Extra | **3,50 €** | **2,90 €** | - | - |
| Bons | **3,30 €** | **2,58 €** | **2,60 €** | |

# Céréales

**Marché du 09 novembre 2017**

**N**: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

| BLÉ TENDRE | RÉCOLTE 2017 | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Sud Côte d'Or | meunier | nov.-déc. | 155 | N C |
| Nord Côte d'Or | meunier | nov.-déc. | 155 | N C |
| Aube | meunier | nov.-déc. | 145,50 | N C |
| | fourrager | nov.-déc. | 142,50 | N C |

| ORGE FOURRAGÈRE | RÉCOLTE 2017 | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Aube | 62/63 kg/hl | nov.-déc. | 143 | N C |
| Sud Côte d'Or | 62/63 kg/hl | nov.-déc. | 140 | T C |
| Nord Côte d'Or | 62/63 kg/hl | nov.-déc. | 140 | N C |

| AVOINE NOIRE | RÉCOLTE 2017 | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Côte d'or/Haute Saône | 50 kg/hl | nov.-déc. | 140 | N C |
| Aube/Yonne | 50 kg/hl | | inc. | C |

| SEIGLE panifiable | RÉCOLTE 2017 | | | |
|---|---|---|---|---|
| Côte d'Or | | nov.-déc. | 150 | T C |

| MAÏS | RÉCOLTE 2017 | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Aube | | nov.-déc. | 147,50 | N C |
| Côte d'Or | | nov.-déc. | 145 | N C |

| POIS | RÉCOLTE 2017 | | | |
|---|---|---|---|---|
| Côte d'Or | Fourrager | nov.-déc | 182 | N C |
| Yonne | Fourrager | nov.-déc | 182 | N C |
| Aube | Fourrager | nov.-déc | 182 | N C |

| Luzerne déshydratée | RÉCOLTE 2017 | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Aube | 18% 1ère main | 6 de nov. | 171 | T |

| Pulpes de betteraves | RÉCOLTE 2017 | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Aube | 6 mm 1ère main | 5 de nov. | 151 | T |

# Matériel

## Tracteur

**21 -** VENDS tracteur John Deere 6115 R de 2013, 1 263 heures Power Quad Ecoshift pont suspendu relevage avant auto tract ready clim. isobus, cabine suspendue HCS (réf. 450C)
✆ 06 22 09 57 01

**26 -** Vds herse 4 x 0.8 Replia. Man. 350 euros. Griffon 16D L1.6 m 300 euros.Charrue grenier Dep 4 socs en planche et Culti + rouleau 1.8m sur même att 1200 euros. 2 Déca Man idéale 150 euros
✆ 06 03 95 64 56 le soir

**42 -** Vds tracteur Someca 450- pneus neufs- radiateur pompe eau neufs - parfait état - tractopelle
✆ 06 07 96 23 40

**58 -** Cause fin activité vds tracteur JD 6140R, 2.200 H, 2012, nombreuses options + presse JD 854, 2016, nombreuses options, le tout en très bon état.
✆ 06 11 47 36 85

**58 -** VENDS tracteur MF 3095, TBE, 9320 H, année 1995 + semoir 3 m. Nodet GC avec vibro, BE. (réf. 47VB1)
✆ 06 82 45 98 16

**69 -** Vds tracteur Fendt 310 an 2015 1300 H. - Remorque Roland TC 17-24 2013 - Andaineur Fella TS 426 DN rabot à lisier BE 2 m. - Tanck à lait 2014 3000 l.
✆ 06 42 43 20 66

**89 -** VENDS tracteur Class Axion 920, 700 h., 2014, Xeobib Arion 630 + chargeur 600 h., 2015 (réf. 4703)
✆ 06 31 85 96 41

**89 -** VENDS tracteur excellent état Fendt 514SCR Power Vario, 2013, 480 H, 130 ch., clim., pont avant, cabine suspendue (réf. 470D)
✆ 06 13 74 28 09
03 86 55 97 14

## Travail sol

**42 -** Cherche rotoherse 2 m d'occasion
✆ 03 89 73 63 87

**69 -** Cause cessation vds rotative Class - Faneuse Khun - Bétaillère 6 va - Epandeur transform en char - Charrue 2 socles - Pulver - Divers.
✆ 04 74 89 66 92

## Récolte

**71 -** Vends Laverda L.625, 5,40 m, 4.000 H, bon état, vibroculteur Quivogne 5,40 m.
✆ 06 18 78 68 94

**76 -** Urgent, recherche une moissonneuse-batteuse New Holland type 80.70.
✆ 06 21 49 50 89.

**89 -** VENDS remorque Lambert, 13 tonnes, - TBE, bennage avec flexible, pneus 18R22.5, prix : 9 500 euros (réf 4706)
✆ 03 86 47 71 02

## Epandage

**21 -** VENDS épandeur Gilibert RE70GM, 2 hérissons horizon 75, bon état, 2 tapis, 4 chaînes, 2 600 euros (réf. 4707)
✆ 06 12 98 79 15

## Forestier

**89 -** VENDS plateaux chêne 3 à 5 m. longeur, 20 à 27 cm. largeur, 4 à 8 cm. épaisseur, - compresseur 100 l., 380 wl, 150 euros (réf. 4701)
✆ 06 78 49 91 78
si absent laisser message

## Agri. divers

**01 -** Vds bol pail. Jeulin 12m3, 2007 - pulvé Berthoud 600L 15m - épand. centri à engr. Sulky - charrue Huard 4 socs rev. prix à déb. cause retraite
✆ 04 74 42 53 77

**01 -** Vds cse retraite lame 2m20 par 1m10 - faucheuse Kuhn 3m10 - pirouette 7m70, 2017 - andaineur 4m50 - semoir engrais Kuhn 1T5 - charrue Naude 4 corps
✆ 06 26 94 75 70

**01 -** Vds benne Duchesne 8,5T CU pneus 550-60-22,5 bennage prise de force bon état
✆ 06 85 09 46 57

**07 -** Vends disques, 5 disques avant dentelés 5 disques arrière ronds - disques en très bon état + vends scie circulaire pour bois - attelage tracteur
✆ 04 75 81 02 93 HR

**26 -** Vds piquets en pin traités diamètre 10/12 - hauteur 2.70m- bon état - lot de 120 piquets.prix 660euros le lot.
✆ 06 82 47 14 09

**30 -** Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 28- 36- 40- 44 dis, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4 m, www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

**38 -** Vds groupe électrogène 12 kw/r 220-380 diesel 2011, 2400 heures.
✆ 06 76 83 16 04

**38 -** A vendre monte bois état moyen : 150,00 euros.
✆ 06 43 73 68 43

**38 -** Vends 4 masses tracteur JD, 50 kgs.
✆ 04 76 18 96 47

**38 -** Vend remorque 8 tonnes monocoque bon état, prix : 4000 euros à débattre.
✆ 04 74 58 42 67 HR

**58 -** VENDS 12 cornadis chèvre - van Ifor William 1 500 euros, - caméra sur rail avec antenne - 5000, - camera sur rail avec fil 500, - fourche arriere, - D.P.B., - semoir à engrais avec potance (réf. 4501)
✆ 06 22 23 80 09

**69 -** Vends cause cessation atomiseur Styl 400 euros - Cureuse fossés Fissor 0,5 l. - Distributeur engrais Kuhn de 600 kg 1800 euros. - Chaine Mirod 82 m. et moteur chaine Albert 60 m. et rampe.
✆ 04 74 66 91 71

**71 -** Vends barrière stabulations, différentes longueurs, cornadis 4 m, 5 m, semoir 2,50 m, 17 rangs.
✆ 06 14 23 83 37

## Elevage

**01 -** Vds cse retraite aplatisseur FAO 2 rouleaux Lacdoaduc pompe à vide griffes
✆ 04 74 30 75 34

**38 -** Vds chariot traite 2 postes vl tank à lait 800 lit., scie circulaire.
✆ 06 34 25 22 94 HR

**69 -** Vds transfert lait 4 griffes Westfalia vis à grain 8 m. rampe à fumier 8 m. avec moteur réducteur.
✆ 04 74 26 32 89

**89 -** VENDS 4 auges 2 m. x 060, - cornadis 6 m., 8 places + auge (réf. 470E)
✆ 03 86 86 04 61

# Véhicule

## Utilitaire

**69 -** Vds bétaillère Iveco 35 8 1992 265000 km. Caisse rafraichie plancher alu prix 6000 euros TTC.
✆ 06 29 71 53 39

**71 -** Vends Renault Master, diesel, de 1998, 148.000 km, 7 places, bon état, C.T. OK, + 2 pneus, attelage, 3.000 euros à débattre.
✆ 06 78 46 47 44

## Tourisme

**26 -** vds Citroen AX SP95 An 1992, 4CV, 5p, 124000km, B pneus échap Ar. neuf. CT OK. C. Grenat, corrosion 1300 euros
✆ 06 03 95 64 56 le soir

# Achat-Vente

## Récolte

**01 -** Agriculteur vend livre regain paille sous abri 90/120
✆ 06 83 33 41 45

**01 -** Vds paille blé 280 bottes tarif selon distance
✆ 06 16 25 39 34

**26 -** Vds Luzerne balles 160 et petites bottes Drome. a prendre sur place.
✆ 06 76 77 95 93

**39 -** Vds paille blé orge colza foin 2017 de qualité liv camion remorque
✆ 06 73 92 81 55

**42 -** Vds maïs épis en bottes de qualité avec analyse du produit
✆ 06 08 99 46 88

**58 -** VENDS paille 120 x 70 x 240 et BR diam. 130, - foin qualité BR diam. 150, le tout à l'abri. (réf. 4702)
✆ 06 78 31 31 36

**70 -** Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02
ou 03 84 32 30 91

## Fourrage

**18 -** Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ 06 03 07 54 83.

**21 -** VENDS paille et fourrage. Livraison assurée. (réf. 32VB1)
✆ 06 26 74 60 24
06 36 55 35 37

**38 -** belle paille stocker sous abri balle carré 120 x90 livré ou départ tarif a la demande.
✆ 06 89 33 52 56




ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services


















Rech. **expl. culture ou élevage.** Vente ou Loc.
**C2F-Agri 04 70 58 32 82**

**39 -** Vends foin 2016 balles rondes poids environ 300 kg. 25 t dispo. 85 euros/tonne
✆ 06 12 65 65 90

**70 -** Agriculteur vds foin 2017 certifié AB, 1ère qualité, prix à définir.
✆ 06 82 34 19 31

## Pépinière

**38 -** Prod. fruit + pep. vds plants pommier, poirier, pêche de vigne de variété anciennes.. exp. grat. à + 12 scions.
✆ 06 42 90 75 43

## Propriété

**39 -** Entre Salins-Arbois, vends chalet Chauvin 10 ans, 135 mètres carrés sur 25 ares + dépendances bois garage
✆ 03 84 37 91 59

**39 -** Vends ferme herbagère, 4.000 m2 bâtiments + habitation, 85 ha, vente et location Jura.
✆ 03 84 81 23 59

**69 -** St Laurent d'Oingt 69 vente vigne 66 a 85 ca taillis 96 a 96 bois 6 a 90 pré 42 a 97 totalité 7 000 euros.
✆ 06 83 52 96 61

## Terrain

**18 -** Recherche investisseur ou prêteur privé pour achat terres agricoles dans le Cher.
✆ 06 71 16 28 51.

**38 -** Producteur de sapins cherche terrains agricoles dept Isère.
✆ 06 50 13 22 53

**69 -** Pariculier loue une parcelle en prairie terrain plat de 5 060 m2 sur la commune de Charnay, pour tout usage.
✆ 06 07 84 04 01

## Divers

**38 -** Vend remorque de Jeep, 2 bacs à eau 1100 l, refoin luzerne 2ème et 3ème coupes bottes rondes.
✆ 07 80 35 46 55

**42 -** Vds générateur air pulsé Sovelor fuel avec réservoir + ballon eau avec vessie 200 l neuf
✆ 06 15 59 54 90

**55 -** Vends benne 4,5 t Tbe Monocoque, bennage par cardan, 2.400 euros, livraison possible en sus.
✆ 06 82 91 86 76

**55 -** Vends broyeur Taarup, 1,50 m, Tbe, 750 euros, livraison possible en sus.
✆ 06 82 91 86 76

**55 -** Vends vis à engrais, tube en Pvc, long. 3 m, ø 160, flexible 7 m, 800 euros exo., livraison possible en sus.
✆ 06 82 91 86 76

**55 -** Vends concasseur Law, triphasé, marteaux neufs, 2 sorties sacs avec sangles.
✆ 06 87 29 25 13

**67 -** Vends tracteur MF 8470 Dyna-VT, 270 cv, 4.700 h, rel. av. + prise de force, pneu av. 600/70R28, ar. 650/70R38, très bon état, 50.000 euros.
✆ 06 30 74 35 56

**67 -** Vends raboteuse dégau. utis toupie 2 moteurs à pales 6 mot. 4,4 KW 6 PS 2850 T/min sur sup. orient., 2 mot. 5,5 KW 1430 T/min 7,5 ps, 1 mot. 3 KW 4 ps, 2 de 6 KW, 1 de 1,1 KW, 2 scies radiales.
✆ 06 28 49 20 92

**67 -** Vends 3 Fendt 308 et 2 716 TMS et épandeur à fumier 16 t + presse à balles carrées Claas 2 essieux.
✆ 06 08 01 77 89

**69 -** Recherche cavalier ou cavalière bénévole pour monte chevaux région Amplepuis.
✆ 06 15 88 71 27

**89 -** VENDS piquets accacia en 2 m. épointés (réf. 4708)
✆ 06 78 33 33 83

# Location

## Agricole

**39 -** Rech. sur 39 ou alentours, prairie ou pâture, 10 à 20 hectares si possible bien regroupés
✆ 06 48 25 66 80 H.R.

**69 -** Propriétaire cherche métayer viti pour 1,3 Ha de Chénas mécanisable.
✆ 06 30 52 17 17

**69 -** Propriétaire cherche métayer sur secteur St Lager Exp. 5 Ha Chardonnay + 1,7 Ha Brouilly et Côte de Brouilly - Mécanisable - Parfait état.
✆ 06 73 28 39 70

## Autre

**42 -** A Pélussin, loue T4 très bon état, duplex 78m2, cuisine équipée, mezzanine, 2 chambres, garage, cave. Disponible de suite. 580 euros CC.
✆ 06 82 71 15 79

# Offre

## Emploi

**21 -** EARL polyculture-élevage laitier CHERCHE salarié polyvalent élevage, traite, culture. CDI. 39 H, expérience souhaitée. Envoyer CV.
tresillard@ozone.net

**38 -** La FDSEA de l'Isère recrute Un animateur de territoire et de filière Le Profil - Connaissance du milieu agricole et rural - Bac +2 minimum Master ou Ingénieur Agri-Agro Les missions - Animer le réseau des territoires - Animer et suivre les travaux des filières de production départementales - Réaliser d'études prospectives - Identifier et accompagner l'émergence de projets locaux - Communication interne et externe Les compétences - Capacité d'animation de réseaux - Aisance dans la communication écrite et orale - Dynamisme, disponibilité et polyvalence - Capacité d'organisation et d'autonomie - Qualités relationnelles - Ecoute - Maîtrise des outils informatiques - Maîtrise de réseaux sociaux Les conditions - Contrat à durée déterminée 12 mois avec évolution en CDI - Titulaire du permis B obligatoire - Contrat 35 heures hebdomadaires - Poste basé à Grenoble – déplacements sur le département - Poste à pourvoir dès que possible. - Rémunération selon profil et expérience Lettre de motivation et CV à adresser avant le 30 novembre 2017, par courrier ou email à l'attention de Monsieur le Président de la FDSEA de l'Isère 40 avenue Marcellin Berthelot CS 92608 – 38036 GRENOBLE Cedex 2.
Mail : recrutement@fdsea38.fr

**42 -** Expl. vaches lait + allait. recherche salarié plein temps - CDI - cv à gaec.bernard@42.sideral.fr
✆ 06 78 47 91 30

**69 -** Exploitation viticole cherche chauffeur de tracteur agricole CDI.
✆ 04 78 47 93 45 ou
contact@terresdorees.fr

**69 -** Recherche chauffeur machine agricole CDDpuis CDI entreprise travaux agricoles.
✆ 06 87 58 20 75

**69 -** Important domaine crus du Beaujolais cherche ouvrier(ère) viticole - Tractoriste. Exp. enjambeur + autonomie. Indispensable travail de cave en vinifications.
✆ 06 89 72 77 49

## Service

**01 -** CTRM Atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP... rectification culasses... Vente pièces moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ 06 63 43 51 15

**69 -** ETA Rivoire sème toutes cultures : couvert, prairie, céréales, mélanges. Semis direct ou travail du sol. Semoir 3 trémies, 3 profondeurs.
✆ 06 61 52 27 99

# Demande

## Emploi

**71 -** Femme sérieuse et expérimentée cherche vignes à plier à la tâche, Mâconnais-Beaujolais.
✆ 06 62 14 08 25

**71 -** Jeune femme recherche travail en tant que agent hospitalier ainsi que aide à domicile, ainsi que boulangerie et chocolaterie, secteur entre Crêches-sur-Saône et Saint-Georges-de-Reneins.
✆ 04 74 04 48 61

# Proposition

## Commerciale

**42 -** Vds entreprise de vente et réparation de machines agricoles - région centre - bon potentiel -accompagnement possible
✆ 06 81 18 49 37

# Mariage

## Rencontre

**18 -** Retraité agriculteur, libre, chasseur, bourlingueur très actif, partageur, très sentimental, souhaite rencontrer partenaire libre, intellectuellement en mesure de faire un mémoire afin de mémoriser mes incroyables aventures, en toute complicité.
✆ 06 45 81 51 57

# Animaux

## Bovin

**01 -** Blonde d'Aquitaine vds mâles repro au choix au sevrage ou prêts à saillir 20 à 30 mois - Elevage inscrit - livraison possible
✆ 06 77 19 11 44

**VENDS**
**JEUNES TAUREAUX CHAROLAIS prêts à la monte,** améliorant aptitude vêlage, lait, potentiel croissance, fils de Dandy, Bravo, Tombapik.
**Elevage Charolais DESSERT Maurice**
03210 MARIGNY
**06 88 96 23 63**

**01 -** Vds cause retraite vaches Charolaises pleines IBR A
✆ 06 09 87 41 52
ou 04 74 30 75 20 hr

**03 -** Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND reproducteurs LIMOUSINS 12 - 13 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), - taureaux IA, - vaches pleines, vêlage février - mars. (réf. 370A)
✆ 06 28 02 04 05

**Élevage charolais**
**CORNELOUP Jean-Louis**
Lieu-dit « Les Trembles » - 03130 AVRILLY
**À VENDRE**
**TRÈS BONS TAUREAUX**
prêts à saillir de 2 ans et 25 de 1 an à 14 mois au choix.
**TGF et livraison assurée.**
*Animaux très complets dont plusieurs issus IA, vélage facile. Prix raisonnables.*
N'hésitez pas à nous rendre visite !
**06 83 22 20 77 - 04 70 55 31 61**

**07 -** Cause retraite vds génisses PH noire red de 1 an 2 1/2 tout garantie sanitaire vacc fco
✆ 06 71 21 49 36

**18 -** Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2016 et janvier 2017, dont 7 issus IA vêlage facile, 3 de Castor, 4 d'Hiver, dont 2 sans cornes, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ 06 81 38 47 12
ou 02 48 56 21 49
ou 06 07 91 98 08.

**18 -** Elevage Trameson, 18350 Charly vd taureaux, HBC, de l'année et 18 mois, origine de taureaux utilisés sur génisses.
✆ 06 10 91 41 94.

**18 -** EARL Breton vds choix de taureaux de 18 mois HBC avec qualités maternelles (mères RR4S), viandes et mixtes, bonne race, et tb pères.
✆ 06 82 25 17 13.

**SICAFOME** - Moulins Engilbert
**VENTES de CHEPTELS**
**JEUDI 7 DÉCEMBRE à 11h00**
• 160 femelles pleines •
• 5 génisses 18 mois •
• 10 laitonnes •
Renseignements
**03 86 84 28 75 / 06 48 17 03 17**
VIDÉO DISPONIBLE

**18 -** Vends jeunes vaches lim. prêtes - génisses 3 ans et taureau lim. + vaches blond d'Aquit., pleines.
✆ 06 09 76 64 97
ou 02 48 73 39 02 le soir.

**21 -** Elevage charolais GAEC HENRIOT vend veaux 18 mois reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 3403)
✆ 06 21 88 22 77

**21 -** VENDS veaux reproducteurs mâles 12 mois LIMOUSINS, TGS, TBO, IA, fils de Engy. Sébastien GROEN - Vic de Chassenay (réf. 4504)
✆ 06 78 97 72 28

**21 -** EL Charolais inscrit VDS taureaux 18 mois, type mixte et vêlage facile TGS - Gaec Lechenault Frères (4709)
✆ 06 24 24 69 93

**21 -** VENDS veaux reproducteurs IBR A, vêlage facile, HBC. EARL Jully - Magnien (réf. 4507)
✆ 06 70 11 90 57

**21 -** GAEC LOISEAU Vend taureaux reproducteurs CHAROLAIS 18 - 24 mois, origine viande, garanties sanitaires OK (réf. 45VB1)
✆ 06 78 09 53 79

**21 -** Elevage HBC Vends taureau adulte et veaux reproducteurs 16 mois + taureaux 2 ans CHAROLAIS, IND IBR, TGS. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 470F)
✆ 06 76 65 35 98 (Laurent)
06 37 23 32 07 (Baptiste)

**24 -** A vendre génisses bio certifiées, 2,5 à 3 ans, non pleines, prêtes à saillir, disponibles en Dordogne. Huit génisses limousines, trois montbéliardes, une blonde d'Aquitaine, deux charolaises. Contact : lafeyne@orange.fr ou
✆ 06 86 92 02 57

**24 -** A vendre quatre génisses en conversion bio certifiées (échéance 2020), 3 ans, non pleines, prêtes à saillir, disponibles en Dordogne. Trois génisses montbéliardes et une croisée tarentaise X holstein. Contact : lafeyne@orange.fr ou
✆ 06 86 92 02 57

**38 -** Vds taureau salers 17 mois. Père et mère très calmes. Indemne IBR
✆ 06 28 37 55 29

**42 -** Vds taureaux Charolais 2 ans + 1 adulte HBC - Cuisset JM - St Germain Lespinasse
✆ 06 30 92 60 12

**42 -** Vds 10 vl au lait de race Montbéliardes cse surnombre
✆ 04 77 62 48 25

**42 -** Elev. Holstein sélectionnés depuis + de 40 ans vds au choix 20 jeunes vaches lait tte garanties sanit. et zootechniques
✆ 06 77 99 23 77

**58 -** VENDS taureaux LIMOUSINS de 2 ans et laitonnes LIMOUSINES, bon conformation, IBR A (réf. 4503)
✆ 06 80 02 92 65

**58 -** Cause retraite VENDS vaches pleines, IND IBR, vacc. FCO. (réf. 4502)
✆ 06 22 23 80 09

**58 -** Elevage charolais HBC, EARL BATHO Serge - L'Hatenon - Saxi Bourdon VEND taureaux 18 mois, - adultes, - veaux de l'année sans corne (réf. 450E)
✆ 06 83 68 07 96

**58 -** Cause cessation VEND vaches pleines - suitées, - génisses 3 ans pleines (réf. 4705)
✆ 06 40 07 08 01

**58 -** VEND taureau charolais 4 ans IND. IBR (réf. 4704)
✆ 03 86 78 61 69
06 61 03 77 06

**58 -** Cause retraite VENDS vaches CHAROLAISES pleines, IBR A., vêlage février - mars (réf. 470B)
✆ 06 83 26 81 17

**58 -** El. charolais HBC, GAEC de Beaumont - 58230 Alligny-en-Morvan - EARL Guenot Nicolas - 21230 Allerey VENDS taureaux 12 mois issus de grande lignée, vêlage facile, IND. IBR, prix raisonnable, livraison toutes distances (réf. 470A)
✆ 06 70 34 71 84

**68 -** Vente et dispersion d'un troupeau laitier Holstein de 130 VL et suite indemne IBR- Leucose.
✆ 06 82 36 79 69
Gaec Liermann

**69 -** Achète laitonnes charolaise vaccinées FCO pour engraissement. Règlement assuré.
✆ 06 80 44 67 41

**69 -** Eleveur limousin HBL vend jeunes reproducteurs mâles calmes bonne origine TES prix raisonnable 14-17 mois livraison possible.
✆ 04 72 31 13 72
ou 06 82 22 56 77

**69 -** Vds petites génisses Mont. de 15 jours à 4 mois cause surnombre TGS CL Haut Beaujolais.
✆ 07 82 12 66 21

**69 -** Vds taureaux charolais HBC 15 mois type viande et élevage, vêlage facile. Ttes garanties sanitaires et livr. possible.
✆ 06 85 73 49 86

**71 -** Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ 06 07 69 80 55
06 07 31 03 42

**71 -** Vends 1 génisse MD terme 20/12/17.
✆ 03 85 50 41 87

**VENDS**
**AU CHOIX, BONS TAUREAUX CHAROLAIS HBC :**
**un de 4 ans, un de 3 ans, deux de 2 ans et plusieurs gros veaux repro.**
**Élev. CORNELOUP Denis**
03130 AVRILLY
**06 79 78 91 95 - 04 70 55 34 09**

**71 -** Vds 2 génisses parthenaises pleines, inscrites, IA vêlage facile, terme fin déc. 17 janv. 2018, TGS.
✆ 07 86 76 71 25

**71 -** Vds 3 génisses parthenaises pleines, non inscrites, IA sexée vêlage facile, terme fin déc. 17 janv. 2018, TGS.
✆ 07 86 76 71 25

**71 -** VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit. Goulliard - Toulon sur Arroux (réf. 470C)
✆ 03 85 79 40 98
06 74 09 49 89

**71 -** Vds veaux reproducteurs HBC 500/550 kg vif, vêl. facile Celcius sur fille d'Horace, anx très prometteurs + tx 2 ans ss corne. Devillard Jacques, Champlecy.
✆ 06 18 54 64 88

**88 -** Vends génisses Salers.
✆ 06 85 32 16 50

## Caprin

**69 -** Achète chèvres boucs et brebis de réforme.
✆ 06 09 02 61 50

## Ovin

**26 -** Vds agnelles Mourerous nées printemps 2017, estive en Savoie
✆ 04 75 27 33 82

**69 -** Cause cessation vends brebis présumées pleines.
✆ 06 27 36 37 53

**71 -** Vends jeunes brebis charollaises présumées pleines et agnelles inscrites ou non, GS.
✆ 06 75 75 59 80

**84 -** Vends 120 brebis Mérinos x Moureroux, 70 avec agneaux.
✆ 06 27 08 06 66
ou 04 90 62 15 51

## Porcin

**01 -** Vds porcelets 25 kg à BO plein air et truies de réforme Plateau d'Hauteville
✆ 04 74 37 56 71

**69 -** Vends truies pleines.
✆ 04 74 70 94 03

**PETITES ANNONCES**
03 80 78 90 40

## Chien

**38 -** Donne fem. Border pur calme N° immatriculation 250269802714905 âgé de 3 mois affectueuse.
✆ 06 11 11 44 08

**39 -** Vends chiots border collie mâles parents LOF nés 03-10-17, portée de 10, mère 250269802629714
✆ 06 88 33 93 72

**42 -** vds 4 chiots Border Collie pure race parents travail sur troupeaux 2 mois mère 250269801470810 siret 409510674
✆ 06 18 83 42 48

**71 -** A réserver chiots beaucerons, nés le 4-10-17, portée de 8, non Lof, mère n° 250269802149757, siren n° 393541487.
✆ 03 85 59 61 16

## Matériel vinicole







# Les offres d'emploi de l'APECITA

*AR010424 – HAUT RHIN*
**OUVRIER AGRICOLE EN ARBORICULTURE BIO H/F**
Exploitation de 6 ha en arboriculture diversifiée (pommes, poires, pêches, nectarines, abricots, quetsches, tomates). Toutes les productions sont menées en agriculture biologique. Conduite de tracteur pour réaliser les travaux dans les vergers (broyage, traitements, mise en place de filets pare-grêle, etc.). Participation aux travaux liés à la production : entretien et taille des arbres fruitiers, traitements, récoltes, etc. Participation à la commercialisation : préparation de commandes, préparation de paniers AMAP, distributions AMAP, livraisons, etc. Formation agricole avec spécialisation en arboriculture appréciée. Expérience impérative en conduite de tracteur et réalisation de travaux agricoles. Attrait pour l'arboriculture biologique, les circuits courts et les projets collectifs de commercialisation souhaité. Capacité à travailler en équipe et en autonomie selon les tâches à réaliser. Permis B. CDD 6 mois (temps plein). Possibilité CDI dans la structure. Entrée en poste à convenir à partir de février 2018.

*AR010464 – ALSACE*
**ASSISTANT COMMERCIAL BUREAU ALSACE H/F**
Société de Négoce de Matières Premières pour l'alimentation animale recherche dans le cadre de son développement. Basé sur notre bureau alsacien, vous serez responsable, en lien avec l'équipe commerciale, du suivi clients et de la prospection téléphonique des éleveurs pour développer l'utilisation des coproduits en élevage. Vous aurez également en charge le suivi des rotations. Vous travaillerez en binôme avec les responsables de zone EST, et en lien avec le service logistique et les fournisseurs. Vous avez une bonne connaissance du milieu agricole et de l'élevage. Votre sens du contact et de la communication seront des atouts appréciés. Nous vous proposons un poste en CDI, à pourvoir dès que possible, avec une rémunération fixe + prime de résultat.

*AR010334 – VOSGES*
**AGENT RELATIONS COOPERATEURS H/F**
Groupe spécialisé dans la fabrication et la commercialisation d'une large gamme de fromages à forte notoriété – 950 personnes. Rattaché au Responsable Relations coopérateurs situé au siège du Groupe, vous êtes l'interface entre la Fromagerie et ses producteurs de lait situés sur une zone géographique définie (Hautes-Vosges). Vous leur apportez les conseils techniques pertinents dans le domaine de la qualité du lait, de l'hygiène dans les exploitations, des pratiques alimentaires des troupeaux laitiers. Vous assurez le relais de la politique d'achat de l'entreprise auprès des producteurs de lait. Vous organisez et optimisez la collecte du lait dans les exploitations laitières, selon les directives du siège. Vous gérez une équipe de chauffeurs ramasseurs. Formation supérieure de type BTS Agro/Productions Animales ou ACSE consolidée par une expérience confirmée en production laitière. Ce poste nécessite un bon sens relationnel permettant d'instaurer un climat de confiance avec ses interlocuteurs. CDI.

*AR008719 – COTE D'OR*
**3 MECANICIENS MOTOCULTURE H/F**
Spécialiste en vente et réparation de matériels de motoculture et pièces détachées, notre activité se déploie sur plusieurs points de vente en Côte d'Or et s'adresse aux professionnels comme aux particuliers. Votre mission sera d'abord d'effectuer, en autonomie, les diagnostics des matériels de motoculture de plaisance à réparer. Poste évolutif vers du référencement, rdv fournisseurs, déplacement... Vous devez donc impérativement avoir des compétences en électronique, hydraulique et pneumatique...(mécanicien auto et/ou agricole), si possible un diplôme (ou niveau) Bac Pro, BTS en mécanique espace vert, agricole, auto. Vous êtes curieux et à l'aise avec les nouvelles technologies. Vous êtes attentif à la satisfaction client. CDI temps plein. Salaire selon expérience. Formation complémentaire possible.

*AR010465 – SAONE ET LOIRE*
**DEPLACEMENTS NORD ET EST FRANCE – INGÉNIEUR D'ÉTUDES AGRO-ENVIRONNEMENT H/F**
Bureau d'études en agronomie-environnement. Systématiquement encadré par un chef de projet, vous interviendrez sur les études suivantes : dossiers ICPE élevage/méthanisation, dossiers Loi sur l'eau, sur la thématique agro-environnement : diagnostic des pressions sur des aires d'alimentation de captages, évaluations environnementales, diagnostics d'exploitations agricoles, mise en oeuvre de MAEC. Formation supérieure (BAC+5) avec compétences en agronomie/agriculture, avec spécialisation dans le domaine de l'eau ou de gestion des espaces naturels en relation avec l'agriculture. Jeune diplômés accepté. Première expérience en bureau d'études fortement appréciée. Maîtrise de la réglementation agricole souhaitée (PAC, Directive Nitrates, ICPE). CDI à pouvoir au 01/01/2018. Déplacements à prévoir dans les régions Nord et Est de la France.

*AR010512 – ALSACE*
**CONSEILLER SPÉCIALISÉ AGRONOMIE – PRODUCTIONS VÉGÉTALES H/F**
OPA. Apporter conseil adapté aux besoins des exploitants agricoles, Etre à l'écoute des besoins... Contribuer à l'acquisition de références techniques et à leur communication. Participer à organisation/participation de formations, rédaction articles. Participer aux activités transversales du site. Ingénieur agri/agro ou BTS avec exp. Connaissances techniques en agronomie/PV. Capacité d'analyse, de synthèse. Permis B. CDI.

*AR010494 – HAUT RHIN*
**ANIMATEUR NATURE ENVIRONNEMENT H/F**
Association éducation à l'environnement. Préparer et réaliser des animations « déchets' » auprès des scolaires. Préparer et réaliser des animations « nature de loisir », maraudage pédagogique. Participer aux manifs. de représentation de asso. BTS GPN animation/BEATEP/BPJEPS nature. Exp. en animation d'éducation à l'environnement indisp. Connaiss. naturalistes. Disponibilité. CDD tps plein février/juin 2018. Salaire selon CC (indice 280).

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
**Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 -Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37**
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
**www.apecita.com** dans la rubrique Emploi

# PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

**Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.**

## 1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

**La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC**

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

## 2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
*(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)*
❒1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
*(identiques et consécutives)*

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
*(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)*
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
*(identiques et consécutives)*

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

## 3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

## 4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : .....
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque ..... .....

Terres de Bourgogne
1, Rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

**Votre justificatif comptable**

**A découper et à conserver**
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse : .....
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

**Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.**

# CÔTE D'OR

## SUCCESSION

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme LEGOFF épouse NIELSEN CHRISTIANE décédée le 03/06/2011 à Montbard (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0212005484/DS.

*AL214719863*

## NOMINATION

### G.F.V. VIFONCIER CHARLEMAGNE

**Groupement Foncier Viticole
au capital de 368 164,38 Euros
Siège social :
Avenue Charles de Gaulle et rue Buffon - 21200 Beaune
409 988 342 R.C.S. Dijon.**

Par délibération du 6 octobre 2017, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mr Jean-Claude ANDRE de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant la S.A.R.L. ANDRE & ASSOCIES, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 050 000 Euros, avenue Charles-de-Gaulle & rue Buffon - 21200 Beaune, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 788 411 742, représentée par Mr Jean-Claude ANDRE, Mr Edouard DINKEL, Mr Thierry ANDRE, Mr Gérald CANTOS, pour une durée limitée de 3 années renouvelable avec l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 31 décembre 2019.

*AL214720437*

### G.F.V. VIGNE FONCIER

**Groupement Foncier Viticole
au capital de 609 796,07 Euros
Siège social : Avenue Charles de Gaulle et rue Buffon - 21200 Beaune
399 804 848 R.C.S. Dijon**

Par délibération du 6 octobre 2017, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mr Jean-Claude ANDRE de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant la S.A.R.L. ANDRE & ASSOCIES, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 050 000 Euros, avenue Charles-de-Gaulle & rue Buffon - 21200 Beaune, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 788 411 742, représentée par Mr Jean-Claude ANDRE, Mr Edouard DINKEL, Mr Thierry ANDRE, Mr Gérald CANTOS, pour une durée limitée de 3 années renouvelable avec l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 31 Décembre 2019.

*AL214720439*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### SCI GIRES

**SCI au capital de 500,00 euros
14 rue eole, 21110 Genlis
831335997 R.C.S. Dijon**

Par décision du Gérant en date du 02/10/2017 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 1 allée du breuil, 21490 Ruffey les Echirey à compter du 02/10/2017. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon

*AL214720426*

### RETRO PERFORMANCE

**Société par actions simplifiée
Au capital de 1500 euros
Siège social : 8 rue de Nachey 21240 Talant
RCS Dijon 824 570 378**

Aux termes des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 août 2017, il résulte que :

A compter du 30/08/2017 :

Le siège social situé 26 rue des Moulissards 21240 Talant a été transféré au 8 rue de Nachey 21240 Talant.

L'objet social est étendu à la vente de véhicules neufs et d'occasions.

L' article 2 « objet » et l'article 4 « siège social » des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Dijon

Pour avis,

*AL214720431*

## MODIFICATION DE CAPITAL

FORMAAT.fr Mandataire formaliste

### BIOMANEO

L'AGE du 25 juillet 2017 et les décisions du président du 25 août 2017 de la société BIOMANEO, SAS, Capital: 40.000 €. Siège: 64A rue de Sully - Maison Régionale de l'Innovation - 21000 Dijon, ont décidé et constaté l'augmentation du capital d'une somme de 10.000 € pour le porter à 50.000 € par création d'actions de préférence (modification des articles 2.1 et 2.2 des statuts).

Modification au RCS de Dijon.

*AL214720429*

### EARL DE L'HAUT D'AMONT

**Exploitation agricole a responsabilité limitée
au capital de 185.700 €
Siège : Visignot 21230 Vievy
481291573 RCS de Dijon**

Par une AGE du 19/09/2017, le capital social a été réduit de 37.100 euros pour être ramené à 148.600 euros, et ce à compter du 19/09/2017.

Pour avis et mention, La Gérance

*AL214720430*

## ADDITIF

### ADDITIF

Dans l'annonce n°214119982 du 13 octobre 2017, il y a lieu d'ajouter : Par une assemblée générale extraordinaire en date du 20/09/2017, l'associé unique a modifié la dénomination de la société en SAS DOMINIQUE DERAIN. Pour avis, La gérance.

*AL214720436*

## MODIFICATION DE STATUTS

### CHARLES VOITOT

**Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 €
Siège : Hameau de Melin
21320 Mont St Jean
753119650 RCS de Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 10 novembre 2017, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de maçonnerie et gros œuvre de bâtiment et au terrassement et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, La Gérance

*AL214720432*

### HOLDING MENDOZA

**Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : Route de Fontaines les Sèches
21330 Laignes
538 544 560 RCS Dijon**

**Avis**

Aux termes d'une délibération en date du 26 octobre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, la Gérance.

*AL214720447*

### RMD CONSEILS

**Société par actions simplifiée
au capital de 90 000 euros
Siège social : Beaune (21200),
6 Rue des Tonneliers
485 373 104 RCS Dijon**

**Avis de modification**

Suivant décisions du 30 juin 2017, il a été décider modifier l'objet social de la société : « Conseil en communication, publicité et création graphique, marketing direct et opérationnel, édition publicitaire, promotion et l'animation des ventes, achat et la revente d'espaces publicitaires, création de supports multimédias, organisation de missions évènementielles, organisation et/ou l'animation de formations, congrès et séminaires. »

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

*AL214720453*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### LOCATION-GERANCE

Le contrat de location gérance consenti par acte SSP du 01/10/2007, par EKIS TECHPUB SA, capital 550.000 €, siège 39 rue de Bellevue 92100 Boulogne Billancourt, 732.019.229 RCS Nanterre à la société EKIS FRANCE SASU, au capital de 122.600 €, siège 3 rue Dieudonné Costes 31700 Blagnac, 389.816.455 RCS Toulouse, et portant sur un fonds études réalisation, achat, vente, commission soit à son compte propre, soit pour le compte de tiers, importation de tous articles, situé 3 rue de Bastogne – 21850 ST Apollinaire, a ipso facto pris fin du fait de la fusion absorption de la société EKIS TECHPUB par EKIS FRANCE à effet du 31/12/2008

*AL214720435*

safer Bourgogne Franche-Comté

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 20/11/2017

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**ALOXE-CORTON:** Vignes en AOC Aloxe Corton. Objectif : Maintien du fermier sur les parcelles

51 a 18 ca - La toppe marteneau: N-40

**PERNAND-VERGELESSES:** Vignes en AOC Pernand, Pernand 1er Cru, Bourgogne Aligoté, comportant une grange. Objectif : Maintien du fermier sur les parcelles

3 ha 99 a 81 ca - Creux de la net: AM-20 - En bully: AI-343 - Ile des hautes vergelesses: AN-4 - La grande corvee de bully: AI-4(J)-4(K) - Le devant des cloux: AI-204 - Les basses vergelesses: AO-51-52-73-79 - Les boutieres: AO-5-12-14-15-45

- Les vansieres: AH-103(A)-103(Z) - Plantes des chps et combot: AH-196 - Sur **herbeux: AI-346**

**CHOREY-LES-BEAUNE:** Vigne AOC Bourgogne

9 a 28 ca - Clos margot: AR-52

**POINCON-LES-LARREY:** Terre à vigne AOC Bourgogne, terre, lande et verger.

61 a 33 ca - En vautey: ZP-5(A)-5(B)-6(J)-6(K) - Les argillers: ZP-48-49(A)-49(BJ)-49(BK)

**CORPOYER-LA-CHAPELLE**: Bois

45 a 43 ca - Peute montagne: ZD-72

**ETORMAY:** Terre et pré - Objectif : Maintien du fermier sur les parcelles.

16 ha 89 a 60 ca - Chatremoine: ZK-15(J)-15(K) - La vesvre de la villeneuve: ZL-3(B)-3(AJ)-3(AK)-3(CJ)-3(CK) - Le tremblois: ZH-15 - Parois: ZI-10

**LA VILLENEUVE-LES-CONVERS:** Terre - Objectif : Maintien du fermier sur les parcelles.

16 ha 25 a 60 ca - Sur perrois: ZC-1(J)-1(K) **COURCELLES-FREMOY:** Terre et Pré - Objectif : Maintien du fermier en place

32 ha 73 a 94 ca - Champ pothier: ZE-58 - Champs des vignes: ZE-142[85] - Couture de la fontaine: ZD-23(J)-23(K) - La grande lame: ZE-70 - Le porroi: ZE-117[3] - Les genets de coteau: ZC-38-39(J)-39(K) - Les pres de la fontaine: ZD-3-42[3]

- Sous la passee: ZD-31(J)-31(K)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 11/12/2017** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

*AL214720459*

## NON DISSOLUTION

### EMAD BOURGOGNE

**Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 20 rue Etienne Bornier
21310 Arceau
809 655 244 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis - Le Président

*AL214720405*

### SOCIETE DIJONNAISE D'ENERGIE NOUVELLE

**SAS au capital de 1000000 €
Siège social :
Chemin Rente de la Cras,
21000 Dijon
792 364 440 RCS de Dijon**

L'assemblée générale du 26/10/2017 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au RCS de Dijon

*AL214720442*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### L'ETOFFE DU DECOR

SARL au capital de 8 000 €, ayant son siège 37 Rue de Fontaine les Dijon 21000 Dijon, immat RCS Dijon 431 221 076 : L'AGE du 06/11/2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 06/11/2017, a nommé liquidateur Isabelle MARION (37 Rue de Fontaine 21000 Dijon) pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de liquidation est fixé 37 Rue de Fontaine les Dijon 21000 DIJON. Dépôt RCS Dijon. Pour avis.

*AL214720394*

### JAR

**SAS au capital de 1.334.400 €
Siège Social : 1 Rue de La Foulère,
21121 Fontaine Les Dijon
819.687.740 RCS Dijon**

Par décision du 13/11/17, la SC RENAISSANCE, société civile au capital de 1.050.000 €, 24 Rue Ranfer de Bretenières, 21121 Fontaine Les Dijon, 832.254.809 RCS Dijon, associée unique de la SAS JAR, a décidé conformément à l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la SAS JAR à compter du 13/11/17. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SAS JAR au profit de la SC RENAISSANCE sans qu'il y ait lieu à liquidation sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Dijon.

Mention sera faite au RCS de Dijon

*AL214720427*

## AVIS DE CONSTITUTION

**Thomas TISSANDIER
Avocat
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny**

### MEREMPSA

**SARL au capital de 10.000,00 €
Siège social : 5 rue Augustin Collot
21000 Dijon
RCS Dijon En cours**

**Avis de constitution**

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : MEREMPSA

**Forme** : Société à responsabilité limitée

**Siège Social** : 5 rue Augustin Collot 21000 Dijon

**Objet** : services de gestion et d'exploitation de logiciels et/ou supports électroniques mettant en relation des personnes physiques et morales, planification via des systèmes informatiques et électroniques intégrant les technologies du matériel, des logiciels et des communications

**Durée** : 99 années

**Capital** : 10.000,00 euros répartis en 1 000 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10,00 euros

**Gérants** : Mme Charlotte ROLLAND demeurant au 21 rue des Tournesols à Quétigny (21800), et Mr Emmanuel COMBE demeurant au 21 rue Dom. Plancher à Dijon (21000), Immatriculation : RCS Dijon

La gérance,

*AL214719916*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14/10/2017, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination**:BFF

**Objet social :** Activité entretien de corps

**Siège social**:34 cours du parc,21000 Dijon.

**Capital**:5000€

**Durée**:99 ans

**Gérance**:M. Olanda Janick,demeurant 22 Bis rue marcel Sembat, 21600 Longvic Immatriculation au RCS de Dijon

*AL214720064*

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon**

### PEDIA FONTAINE

**Société civile de moyens
au capital de 500 euros
Siège social :
2 rue des Frères Paquet
21121 Fontaine Les Dijon**

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Dijon du 14/11/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société civile de moyens

-**Dénomination sociale** : PEDIA FONTAINE

–**Siège social** : 2 rue des Frères Paquet, 21121 Fontaine Les Dijon

-**Objet social :** faciliter les activités professionnelles de ses membres sans pouvoir elle-même exercer leur profession et tout en respectant leur indépendance morale et technique

-**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

-**Capital social** : 500 euros constitué en totalité d'apports en numéraire

-**Gérance :** Mme Audrey COTINAUD demeurant 16 rue du Clos Pofard - 21121 Ahuy, Mme Laure LUU demeurant 40 avenue Victor Hugo - 21000 Dijon, Mme Elodie COLOMB demeurant 6 rue du Puits Chirot – 21120 Chaignay, M. Jean-Benoît COURCET demeurant 27 rue de l'Europe - 21121 Fontaine Les Dijon, Mme Maud COURTOIS demeurant 22 passage du Clos Bizot - 21000 Dijon

**–Clauses relatives aux cessions de parts** : agrément préalable des associés à la majorité des trois quart des voix des associés pour toute cession à des tiers, les cessions entre associés sont libres

- Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

La Gérance

*AL214720434*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 24/10/2017, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : AP FLY

**Objet social** : L'acquisition, la gestion, la vente et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés

**Siège social** : 12 C rue du Prieur Côté d'Or, 21000 Dijon.

**Capital** : 1000 €

**Durée** : 99 ans

**Gérance** : Mme LEMORDANT Aude, demeurant 7 bis Impasse de l'Harmas, 30400 Villeneuve-lès-Avignon

**Clause d'agrément :** Cession soumise à agrément.

Immatriculation au RCS de Dijon

*AL214720440*

### AVIS DE CONSTITUTION

Le 15/11/17, la Société par actions simplifiée MCKoncept a été constituée.

**Capital** : 16 300 €.

**Siège** : 24 route de Beaune, 21170 Saint-Usage.

**Objet** : Etude, ingénierie, conception d'appareils et de machines spéciales de conditionnement et d'emballage, de lignes de conditionnement, de lignes de préparation de commandes.

**Durée** : 99 ans.

**Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément** : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

**Président** : M. Stéphane KOLLA demeurant à Saint-Usage (21170) 24 route de Beaune. RCS Dijon. Pour avis,

*AL214720441*

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89003 St-Georges-sur-Baulche**

### L'ASPERULE. D

**Société à responsabilité limitée
au capital de 25 000 euros
Siège social : 43 rue Jean Jacques Rousseau
21000 Dijon**

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Dijon du 15 novembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à responsabilité limitée

**Dénomination sociale** : L'ASPERULE. D

**Siège social :** 43 rue Jean Jacques Rousseau 21000 Dijon

**Objet social :** restauration gastronomique traditionnelle avec service à table

**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 25 000 euros

**Gérance :** Monsieur Keigo KIMURA, demeurant 4 rue Girard 89000 Auxerre, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

La Gérance

*AL214720443*

**ANNONCES LEGALES**
**Tel. 03 80 78 90 42**
**legales@terres-de-bourgogne.net**

**ROUGIER CONSEILS
Société d'Avocats
au Barreau de Mulhouse
64, rue Jacques Mugnier
68200 Mulhouse
Tél. : 03.89.33.44.44**

### PASSION AUTOMOBILES KODO

**Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 Euros
Siège social : 21300 Chenôve
7, rue Paul Langevin
R.C.S. Dijon**

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 années d'une société par actions simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon, dénommée PASSION AUTOMOBILES KODO, au capital de 300 000 EUR, dont le siège est à 21300 Chenôve - 7, rue Paul Langevin, ayant pour objet directement ou indirectement, en France et à l'étranger, l'achat, la vente en gros ou au détail, la location avec sous sans chauffeur, la sous-location, l'entretien, le parcage, le dépannage, la réparation, la transformation de tous véhicules, engins et de tous moyens de locomotion, l'achat, la vente en gros ou au détail de pièces détachées et d'accessoires se rattachant directement ou indirectement aux biens et opérations précitées, l'achat, la vente en gros ou au détail de tous carburants, lubrifiants, produits d'entretien.

Les actions de la société sont librement cessibles par l'associé unique ainsi qu'entre associés. Toutes autres transmissions, à quelque titre et sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elles ne porteraient que sur la nue-propriété ou l'usufruit, doivent pour devenir définitives, être autorisées par décision collective extraordinaire des associés, le cédant prenant part au vote. Chaque associé, qui a autant de voix qu'il possède d'actions, a le droit de participer à toutes décisions collectives auxquelles sont admis tous les associés pourvu que ses actions soient inscrites à un compte ouvert à son nom.

La société SOGESA, société par actions simplifiée au capital de 4 200 000 EUR, dont le siège est 68390 Sausheim - Avenue Pierre Pflimlin - ZA Espale, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse sous le numéro 538 761 149, est nommée Présidente de la société, pour une durée illimitée. La société JEAN MARC KRIEGER, société de commissariat aux comptes inscrite près la Cour d'Appel de Colmar, dont le siège est à 68100 Mulhouse - 4, rue de la Montagne, qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse sous le numéro 497 809 483, est nommée commissaire aux comptes de la société, pour les six premiers exercices.

Pour avis,

Murielle ROUGIER

Avocat

Conseil en Droit des Sociétés

et en Droit Fiscal

*AL214720445*

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 17 novembre 2017 constitution de la SAS :

FOURCHETTES & COTEAUX

**Capital social** : 7.500 euros

**Sigle** : F&C

**Siège social :** 11, rue Pisserotte - 21200 Montagny-Les-Beaune

**Objet :** L'organisation de séminaires, incentives et congrès en région Bourgogne et sur tout le territoire français, d'événements d'affaires, destinés au grand public ou pour le compte de sociétés de toute origine, de fédération, d'associations, de collectivités, le tout incluant des déplacements, conformément à l'article L. 211-1 du code de tourisme.

L'achat et la vente au détail de produits du terroir, alimentaires ou non alimentaires avec ou sans lien direct avec l'activité mentionnée au précédent paragraphe ainsi que toute opération de négociation ;

**Président :** Mme Laure GUILLON, née de METZ NOBLAT demeurant 11, rue Pisserotte - 21200 Montagny-Les-Beaune

**Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Transmission des actions :** La cession des actions de l'associé unique est libre.

**Agrément des cessions d'actions:** Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Dijon.

Pour avis

Le Président

*AL214720448*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Meursault (21190) du 16 novembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à responsabilité limitée.

**Dénomination sociale** : FICHET DISTRIBUTION.

**Siège social :** 6 rue de Martray - 21190

Meursault.

**Objet social :** en France et à l'étranger : la fabrication, l'entretien, le dépannage et le négoce de cireuses pour goulots de bouteilles - l'achat et la vente de tous accessoires en relation directe ou indirecte avec les activités ci-avant citées.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

**Capital social** : 500 euros constitué uniquement d'apport en numéraire.

Gérance : Monsieur Clément FICHET demeurant 6 rue de Martray - 21190 Meursault.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis la Gérance.

*AL214720449*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un AASP établi à Chenôve en date du 14/11/2017, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : HI PHONE,

**Siège Social** : 37A Avenue du 14 juillet - ZAC des Grands Crus 21300 Chenôve.

**Objet** : Achat, vente, maintenance et réparations de tous matériels multimédia et informatiques, notamment les smartphones et les tablettes et ordinateurs, la vente de tous produits accessoires ; Le négoce de tous matériels informatiques, bureautiques, périphériques, logiciels et fournitures annexes.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

**Capital** 500€.

**Admission aux assemblées et droit de vote** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément** : L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers par un associé est donné par le Président.

**Président** : Jalal MOUTAWADI demeurant 69 rue des Portes Feuilles, 21121 Fontaine-Les-Dijon.

**Directeurs généraux** : Karim BEN AMGHAR demeurant 10 avenue Champollion 21000 Dijon et Luc-Marie MICHELIN demeurant 7 rue Castelnau Dickens 21000 Dijon.

Immatriculation au RCS de Dijon.

Pour avis, le président

*AL214720452*

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 20/11/2017 constitution de la SAS :

**Dénomination** : MARTVIN

**Capital social** : 5.000 euros.

**Siège social :** Château de Bligny-les-Beaune - 14 Grande Rue - 21200 Bligny-Les-Beaune

**Objet** : négoce de vins, mise en relation commerciale dans le domaine viticole, vinificateur, gérance de local commercial, organisation d'évènements recevant du public (séminaires, etc...), location de salle, dégustation de produits régionaux.

**Président** : M. Ludovic MARTIN demeurant 60 rue de Bel Air - 21000 Dijon

**Exercice du droit de vote** : chaque action donne droit à une voix

**Transmission des actions :** la cession d'actions de l'associé unique est libre

**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Dijon.

Pour avis, le Pdt

*AL214720454*

# NIÈVRE

## NOMINATION

## GRILLERES MASSON VETIZOU

**Société civile de moyens**
**Au capital de 103.176 euros**
**Siège social : 16 boulevard de la République**
**58200 Cosne-Cours-sur-LOoire**
**305 817 660 RCS Nevers**

Aux termes d'une décision collective en date du 08/09/2017, M. Fabrice VETIZOU dt Chanteraine, 19 route des Robards - 58440 La Celle sur Loire et M. Jorge GONCALVES dt 3 Impasse du Prieuré - 58200 Cosne Cours sur Loire ont été nommés gérants de la Société à compter du 08/09/2017, en remplacement de M. Bernard GRILLERES, démissionaire.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis.

*AL584720442*

Alciat-Juris
Société d'Avocats

## ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS-MYF

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 102 790 euros**
**Siège social : 1, rue Jean Jaurès**
**58200 Cosne Cours Sur Loire**
**RCS Nevers 829 252 691**

**Avis de nomination d'un commissaire aux comptes**

Selon acte unanime des associés du 20.10.2017, il a été décidé de nommer en qualité de :

Commissaire aux comptes : la société ORDINIS, société par actions simplifiée au capital de 125 286 euros, dont le siège social est à Moulins Cedex (03004), 19, rue Delorme B.P. 405 , immatriculée au RCS de Moulins sous le numéro B 349 319 848,

Pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Pour avis,

Le Président,

*AL584720459*

## TRANSFERT DE SIÈGE

Étude de Maître Anne JUILLET
Notaire à Pouilly-sur-Loire
(Nièvre)
9, rue René Couard

## GFA DES FOURCHES

**Groupement Foncier Agricole**
**Alligny-Cosne (58200),**
**Les Jaudoux**
**Capital social : 161.595,96 E**
**326 750 742 RCS Nevers**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 02/11/2017, les associés ont décidé de transférer à

compter du 02/11/2017 le siège social qui était à Alligny-COosne (58200), Les Jaudoux, à l'adresse suivante Couloutre (58220), 2 Les Fourches.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Nevers.

Pour avis et mention - Me JUILLET, notaire à Pouilly S/Loire.

*AL584720441*

## MODIFICATION DE CAPITAL

## BENEFIK

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 27.750 €**
**Siège social : Meulot**
**58110 Biches**
**444 688 667 R.C.S. Nevers**

Par décision du 9 Novembre 2017, l'associée unique a décidé :

- une augmentation de capital social de 22 692 euros par incorporation à due concurrence sur la réserve intitulée «report à nouveau», ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

article 8 - capital social

**Ancienne mention :**

Le capital est fixé à la somme de VINGT SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE Euros (27 750 euros).

**Nouvelle mention :**

Le capital est fixé à la somme de CINQUANTE DEUX MILLE CENT QUARANTE DEUX Euros (50 142) euros

Pour avis

La Gérance

*AL584720438*

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## COMMUNE DE POUQUES-LORMES

**Enquêtes publiques**
**Relatives à l'aliénation**
**et la vente du chemin rural**
**Section AD dit de la Guitte et**
**du Chemin Rural**
**Section AB dit l'Huis Epis**

Par arrêté du 23 octobre 2017, le maire de Pouques-Lormes a ordonné l'ouverture d'enquêtes publiques en vue de l'aliénation et la vente de deux chemins ruraux.

Monsieur Joël Veniant a été désigné comme commissaire enquêteur. Les enquêtes se dérouleront à la mairie le lundi 20 novembre 2017 de 10 heures à 12 heures et le samedi 9 décembre 2017 de 10 heures à 12 heures.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les déclarations des intéressés :

- Lundi 20 novembre 2017, de 10 heures à 12 heures ;

- Samedi 9 décembre 2017, de 10 heures à 12 heures.

Le public pourra prendre connaissance des dossiers en mairie et formuler ses observations sur les registres spécifiques ouverts à cet effet ou adresser un courrier, à la mairie à l'attention du commissaire enquêteur.

*AL584720434*

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy office notarial n° 58001, le 13 novembre 2017 Monsieur Jean Alphonse Gilbert MONTAGNE, né à Nevers (Nièvre), le 3 avril 1921 et Madame Andrée Louise BERNIER son épouse, née à Urzy (Nièvre), le 27 septembre 1926, tous deux de nationalité française, demeurant ensemble à Nevers (Nièvre) 1 Passage de la Greerie mariés sous l'ancien régime légal de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Urzy (Nièvre) le 8 juin 1945, ont décidé de maintenir pour l'avenir le régime actuel avec apport de bien propre et adjonction d'une clause de préciput en faveur du survivant des époux.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Marie CHERAMY où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

*AL584720439*

## MODIFICATION DE STATUTS

## GARAGE DES SENETS

**SASU au capital de 10000 €**
**Siège social :**
**28-30 boulevard Camille Dagonneau,**
**58640 Varennes-Vauzelles**
**802 929 158 RCS de Nevers**

En date du 02/11/2017, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la société qui devient : l'entretien, le dépannage, et la réparation de tous véhicules ainsi que tous travaux de carrosserie et de peinture se rapportant auxdits véhicules, l'achat, la vente et la location de tous véhicules neufs ou d'occasion, la location de matériels, le négoce de pièces détachées, huiles pneumatiques et de tous composants mécaniques, électriques, électroniques. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié. Modification au RCS de Nevers

*AL584720444*

## GESTANDCO IMMOBILIER

**SASU au capital de 1500 €**
**Siège social :**
**65, Grande Rue,**
**58310 Saint-Amand-en-Puisaye**
**832 376 347 RCS de Nevers**

En date du 16/11/2017, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la société qui devient : Syndic de copropriété, nettoyage, espaces verts.

Modification au RCS de Nevers

*AL584720454*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

## SCI FRANC NOHAIN

**Société civile immobilière**
**au capital de 76 244.51 €**
**Siège social 8 rue Franc Nohain**
**58800 Corbigny**
**RCS Nevers 402 370 944**

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 10 Octobre 2016.

Il a été pris acte de nommer en qualité de nouveau gérant, à compter du 10 Octobre 2016, Mme Muriel PHELOUP demeurant 8 rue Franc Nohain 58800 Corbigny, en remplacement de Mr Claude PHELOUP, décédé et de la mise en vente de l'immeuble sis à l'angle de la rue de Lyon et de la rue Pasteur à 89200 Avallon, acquis par la SCI selon acte authentique du 10 juin 2013.

Mention en sera faite au RCS de Nevers.

*AL584720433*

## SCEA BACH FRÈRES

**8 Impasse du Petit Soury**
**58400 Champvoux**
**Au capital social de 95 570,29 euros**
**RCS Nevers - N°388 355 638**

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 15 octobre 2017, il a été procédé au retrait de la gérance de Monsieur BACH André et à l'entrée de l'associé Monsieur FABRY Eric - 10 Impasse du petit Soury – 58400 Champvoux

Mention sera faite au RCS : Nevers

Pour avis, la gérance

*AL584720443*

## CABINET DE SOINS INFIRMIERS LES SOURCES

**Société Civile de Moyens**
**au capital de 1 829,24 €**
**Siège social : 4, Avenue de la Gare**
**58320 Pougues Les Eaux**
**419 489 158 RCS Nevers**

Aux termes d'un assp du 02/10/2017, les associés ont décidé de nommer à compter du 1er octobre 2017 Mme Aude BRETON dt à Parigny Les Vaux (58) – 47, Chemin des Terres Blanches – Sattinges aux fonctions de co-gérante en remplacement de Mme Alexandra DUVERNE démissionnaire.

Pour avis

La Gérance

*AL584720445*

## MIROITERIE DU CENTRE

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 38 112 euros**
**Siège social : Le Clos de la Pique**
**58660 Coulanges les Nevers**
**RCS Nevers 319 559 829**

**Changement de gérant**

Aux termes d'une délibération en date du 15 novembre 2017, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Serge MOURLON de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Fabien MOURLON demeurant à Martangy - 58700 Nolay, pour une durée illimitée à compter du même jour.

Pour avis La Gérance

*AL584720446*

## GÉRANCE MANDAT

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 Février 2016 à Aubière, la société BESSON CHAUSSURES, S.A.S. au capital de 19 932 360 euros, dont le siège social est 1 rue des Frères Montgolfier 63170 Aubière, immatriculée au R.C.S. de Clermont-Ferrand sous le numéro B 304 318 454, exploitant le fonds de commerce d'articles chaussants sis 5, Bd du Grand Pré des Bordes 58000 Nevers, a donné ledit fonds en gérance-mandat au sens des dispositions des articles L.146-1 à 146-4 du Code de Commerce à : La société HELL AND HEAVEN, S.A.R.L. au capital de 7 500 euros, dont le siège social est 5, Bd du Grand Pré des Bordes 58000 Nevers, immatriculée au R.C.S. de Nevers sous le n° B 507 467 389.En vertu dudit mandat de gestion, la société HELL AND HEAVEN exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant mandataire à compter du 01er Janvier 2016 pour une durée indéterminée sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties par LRAR un mois avant la date effective de résiliation du contrat, si la durée du contrat est inférieure à 10 ans ; deux mois avant la fin effective du contrat si la durée de celui-ci est de 10 à 20 ans, trois mois si la durée est supérieure à 20 ans.

Pour avis et insertion

*AL584720447*

## GAEC DE LA CURE

DE LA CURE, GAEC au capital de 240 000 euros, siège social :Crottefou 58140 Marigny L'église, 801 695 941 RCS Nevers, AGE du 06/11/2017 : nomination Mme Bernadette GUYARD cogérante (12 Rue du Pont, Hameau de Crottefou, 58140 Marigny L'église) en remplacement de M. Christian GUYARD démissionnaire, transfert du siège : 2 Impasse de la Passerelle Hameau de Crottefou 58140 Marigny L'église, à effet du 01/11/2017.

Pour avis

*AL584720453*

## NON DISSOLUTION

## LABORATOIRE EXACT

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 300.000 euros**
**Siège social : Le Bourg**
**58700 Murlin**
**RCS Nevers 428 904 791**

Aux termes d'une délibération de l'associée unique en date du 16 novembre 2017, l'associée unique, statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

Le Président

*AL584720448*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

Office Notarial de Saint-Amand-en-Puisaye
Rue du Docteur Roux
58310 Saint-Amand-en-Puisaye

## SCI S.I.A.R

**SCI au capital de 762 Euros**
**«Les Lamberts»**
**58310 ST AMmand en Puisaye**
**RCS Nevers 389008905**

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12/05/2017,il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 26/06/2016.

Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis.

*AL584720334*

## SCI VACEGY

**Société civile immobilière**
**Au capital de 381,12 euros**
**Siège social**
**31 Chemin du Vieux Vauzelles**
**58640 VARENNES-VAUZELLES**
**RCS NEVERS 347 670 390**

**DISSOLUTION**

La société SCI VACEGY sus-désignée a été dissoute et mise en liquidation à compter du 01.11.2017 par décision en date du même jour de Madame Gisele SFILIGOI, associée unique. Madame Gisele SFILIGOI a été nommé Liquidateur, elle demeure 31 Chemin du Vieux Vauzelles - 58640 VARENNES-VAUZELLES, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 31 Chemin du Vieux Vauzelles - 58640 VARENNES-VAUZELLES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.

Pour avis

Le Liquidateur

*AL584720435*

## SCI VACEGY

**Société civile immobilière en liquidation**
**Au capital de 381,12 euros**
**Siège social : 31 Chemin du Vieux Vauzelles**
**58640 Varennes-Vauzelles**
**Siège de la liquidation :**
**31 Chemin du Vieux Vauzelles -**
**58640 Varennes-Vauzelles**
**RCS Nevers 347670 390**

**Liquidation**

L'Assemblée du 14.11.2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le Liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

*AL584720440*

## FROMAGERIE PASDELOUP

**Société À Responsabilité Limitée**
**en Liquidaton**
**au capital de 53 357.16 euros**
**Siège social : Maltaverne**
**58150 Tracy Sur Loire**
**381 286 012 RCS Nevers**

Le 31 Août 2017, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 Août 2017. Mme Annie CARROUE demeurant Tracy sur Loire (58150) Maltaverne a été nommée Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.

Pour avis

*AL584720449*

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
58000 Nevers

## SNC LANGLET-BERNARD

**SNC en liquidation**
**au capital de 1 000 euros**
**17-19 Boulevard de la République**
**58200 Cosne-Cours-Sur-Loire**
**RCS Nevers 432 708 170**

L'Assemblée Générale du 06/11/2017 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31/10/2017, déchargé Mme Gisèle BERNARD de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

Pour avis

*AL584720452*

## EDITIONS LOIRE ET NIEVRE

**SARL en liquidation**
**au capital de 9.100 euros**
**21, Rue Jean Gautherin**
**58000 Nevers**
**RCS Nevers 450 426 408 00024 ape 221e**

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 18 novembre 2017, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 18 novembre 2017 et sa liquidation amiable sous régime conventionnel.

Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé au siège de la société, siège de la liquidation.

Elle a nommé comme liquidateur monsieur François Laballery.

Le dépot des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

François LABALLERY

Liquidateur

*AL584720460*

## SCI L'ASTRAGALE

**Société Civile Immobilière**
**En liquidation**
**Capital : 1.200,00 euros**
**Siège social : 11 rue du Père Castor**
**58420 Brinon Sur Beuvron**
**SIREN n°789 132 636**

Par décision collective des associés en date du 15 novembre 2017, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur : Monsieur Pierre GENEAU de LAMARLIERE, demeurant à Brinon Sur Beuvron (58420), 11 rue du Père Castor, et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Aux termes de la même décision, il a été attribué à chaque part un passif net de 7,77 € réglé par les associés.

Pour avis : le liquidateur.

*AL584720453*

## SCI FCPL

**Capital social : 1 000 Euros**
**Siège social : 11 rue Henri Barbusse**
**58000 Nevers**
**R.C.S. Nevers 491 695 367**

Le 03.11.2017, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 03.11.2017. Monsieur Loïc PANSE demeurant 11 rue Henri Barbusse 58000 Nevers, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège de la société.

Pour avis.

*AL584720462*

## AVIS DE CONSTITUTION

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 24/10/2017, il a été constitué la SCI dénommée : SCI CAMALITA

**Siège social:** 1 ter impasse st lazare 58000 Nevers.

**Capital**: 455,00euros.

**Objet**: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers.

**Gérance**: Mme Camalita Robert Antony, 1 ter impasse salazare 58000 Nevers.

Cessions soumises à agrément.

**Durée**: 99 ans.

Immatriculation au RCS de nevers.

*AL584720325*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/10/17 à NEVERS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société civile immobilière

**Dénomination sociales :** SCI JURKO IMMO

**Siège social :** 3 petite rue des sablons - 58000 Nevers

**Objet social :** la propriété, la gestion et l'administration, par bail ou autrement, de tous les immeubles et droits immobiliers composant son patrimoine

**Durée de la société :** 99 ans

**Capital social :** 1 000 Euros d'apports en numéraire.

**Gérance :** Monsieur Laurent JURKOWSKI demeurant 3 petite rue des sablons - 58000 Nevers.

**Cession de parts :** Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire.

Immatriculation au RCS de Nevers.

La Gérance.

*AL584720331*

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à Curgy du 26/10/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société à responsabilité limitée

**Dénomination sociale :** GARAGE D'ARLEUF

**Siège social :** Le Bourg - Route d'Autun - 58430 Arleuf Objet social : L'entretien, la réparation de tous types de véhicules automobiles, le dépannage, le remorquage, la mécanique générale, l'achat, la vente et la location de véhicules neufs et d'occasion de toutes marques, l'achat et la vente de pièces détachées et accessoires, la carrosserie, la peinture et la tôlerie, l'achat, la vente et la réparation de machines agricoles, la distribution de produit pétrolier, de tous lubrifiants, de tous carburants et produits divers, la vente de boissons sans alcools et confiseries, la location, réparation et vente de cycle, la location, réparation et vente de motocycle, l'aménagement de véhicule, la vente et la pose d'accessoire camping-car, e décapage et peinture tout support, la vente en boutique, la bibeloterie, le gaz en bouteille.

**Durée de la Société** : 99 ans

**Capital social :** 5 000 euros

**Gérance** : M. Benoît SIMON demeurant 17 route de Beaune - La Chapelle 71400 Curgy

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

*AL584720388*

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 14 novembre 2017 constitution de la SAS :

« ELECTRICITE ET DOMOTIQUE DES PARTICULIERS AUX PROFESSIONNELS »

par abréviation « EDPP »

**Capital social :** 5 000 euros.

**Siège social** : 167 route du Vivier 58130 Urzy

**Objet** : toutes activités de prestations, de négoce et vente se rapportant aux travaux d'électricité, automatisme, domotique, système de sécurité (alarme, incendie, foudre...), électricité basse, moyenne et haute tension, installation de réseau notamment informatique, de groupes électrogènes et plus généralement à tous produits et installations électriques,

**Président** : Monsieur Romain FOURNIER demeurant 167 route du Vivier 58130 Urzy

**Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

**Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées :** Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément** : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Durée de la société** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nevers.

*AL584720436*

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

**Société d'Avocat**
**GILBERT MARTIN**
**14 rue Georges Dufaud –**
**58000 Nevers**

## AVIS DE CONSTITUTION ET D'APPORT

Suivant acte SSP en date à Prémery (Nièvre) du 27 octobre 2017, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Nevers 1 le 09 novembre 2017, Dossier 2017 23595 Référence 2017 A 01406, il a été constitué, pour une durée de 99 années, une SARL en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, dénommée TRANSPORTS ROLLIN au capital de 8.000 € représentant à concurrence de 1.000 € un apport en numéraire et à concurrence de 7.000 € l'apport en nature du fonds ci-après décrit.

Cette société a pour objet principal le transport routier de marchandises et d'animaux vivants. Son siège est situé 7 chemin des Cités – 58700 Prémery. Son gérant est M. Noël ROLLIN, dt 7 chemin des Cités – 58700 Prémery.

Dans le cadre de la constitution de la société susvisée, M. Noël ROLLIN a apporté en nature à la Société TRANSPORTS ROLLIN en formation, son fonds de transport routier de marchandises et d'animaux vivants pour l'exploitation duquel il était immatriculé 399 515 535 RCS Nevers.

Ce fonds a été évalué à 7.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 5.000 € et aux éléments corporels pour 2.000 €.

La Société TRANSPORTS ROLLIN sera propriétaire du fonds apporté à compter de son immatriculation au RCS de Nevers, mais les opérations effectuées à compter du 1er octobre 2017 concernant l'exploitation dudit fonds sont réputées faites pour son compte.

Le présent avis fera l'objet d'une publication au BODACC à compter de laquelle commencera à courir le délai de dix jours imparti aux créanciers de l'apporteur en nature pour déclarer leur créance au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis,

*AL584720437*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 13/11/2017, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination** : LE RIVAGE

**Siège social :** Maucouvent - Challuy (Nièvre)

**Objet** : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

**Durée** : 99 ans

**Capital** : 200 euros

**Gérance** : M. Andrzej DRYSZKO et Mme Nathalie DRYSZKO, demeurant Maucouvent, Challuy (Nièvre),

**Clause d'agrément :** Cession libre entre associés. Cession soumise à agrément dans les autres cas

**Immatriculation :** Au RCS de NEVERS. Pour avis, la gérance.

*AL584720450*

## SCEA JCH

**Soffin - 58700 Authiou**
**Au capital de 367 000 euros**

Suivant acte sous seing privé en date du 1er novembre 2017, la collectivité des associés a décidé de former une Société Civile d'Exploitation Agricole avec effet du 1er novembre 2017, motivant la publication des insertions suivantes :

**Dénomination** : SCEA JCH.

**Siège Social** : Soffin - 58700 Authiou

**Gérant** : HAGHEBAERT Raphaël - Vassy - 58700 Arzembouy

Le capital est fixé à 367 000 euros

Les apports en nature sont constitués par des éléments mobiliers d'exploitation pour 366 000 euros et des apports en numéraire pour 1000 euros

La société a pour objet l'exploitation et la gestion de biens agricoles.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Toute cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés en assemblée générale extraordinaire.

La Société sera immatriculée au RCS de Nevers

Pour avis et mention, la gérance

*AL584720456*

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination**: DYMO

**Capital**: 1000 euros

**Siège**: 202 rue Maître Pitard

58600 Fourchambault

**Objet**: Acquisition, revente, location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant

**Durée**: 99 ans

**Gérant**: M. CLARISSE Sebastien 7 Impasse des Lumières 58180 Marzy

Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

**RCS** : Nevers

*AL584720457*

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP à Toury-Lurcy (58) du 17/11/2017, il a été créé une SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** « SCEA BERTWOOD STABLES »

**Forme** : Société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil.

**Objet** : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition ou selon toutes autres modalités.

La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation. Et généralement toutes opérations de nature civile pouvant se rattacher à l'objet.

**Siège** : « Les Billons » - 58 300 Toury-Lurcy.

**Durée** : 99 ans

**Capital** : 10 000 euros

**Gérant** : M. Bertrand RICHARD de SOULTRAIT - 54, Rue Vaneau - 75 007 Paris.

**Cessions de parts sociales :** Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts sociales par l'Assemblée Générale.

La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis

*AL584720458*

## YONNE

### ➜ TRANSFERT DE SIÈGE

**Pierre Guillet**
**Avocat au barreau de Bourges**
**ancien conseil juridique**
**51, rue des Pieds Blancs**
**18230 Saint Doulchard**
**tél. : 02 48 70 95 81**

## AG RECRUTEMENTS

**SARL à associé unique**
**au capital de 50.000 Euros**
**Siège social : 94 Grande Rue**
**89400 Bassou**
**831 803 051 RCS Sens**

Par acte d'associé unique en date du 6 novembre 2017, il a été décidé de transférer le siège social au 6 avenue Gambetta - 89000 Auxerre, à compter du même jour.

Gérant : Monsieur Julien ALTMAYER, domicilié « Les Monts Serin » - 3 rue Fortes Terres - 89240 Escamps

Radiation du RCS de Senset immatriculation au RCS d'Auxerre

Pour insertion,

Maître Pierre GUILLET,

Avocat spécialement mandaté

*AL894720478*

## CM ELECTRO SERVICES

**EURL au capital de 7500 euros**
**20 rue grande 77480 Bray sur Seine**
**RCS Melun 442 655 676**

**Transfert de siège**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/10/17, la société susvisé, dont le gérant est M.CHARBONNIER Dominique 238 Rue des Salles 89340

Villeblevin, a décidé de transférer son siège social du 20 Rue Grande 77480 Bray sur Seineau 238 Rue des Salles 89340 Villeblevin, à compter du 01/11/17.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la société qui était immatriculée au RCS de MELUN sous le n°442655676, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Sens.

Pour avis,

La gérance

*AL894720481*

## PAYSAGE D'OR

**SARL au capital de 4000,00 Euros**
**114, Bd Georges Clemenceau,**
**89100 Sens**
**812537108 R.C.S. Sens**

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25/09/2017 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 32, Ave Paul Signac, 93100 Montreuil à compter du 25/09/2017. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

*AL894720484*

## DOMAINE RAOUL GAUTHERIN ET FILS

**EARL au capital de 97.567,38 €**
**Siège : 6 Boulevard Lamarque**
**89800 Chablis**
**330943416 RCS de Auxerre**

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 15 novembre 2017 a décidé de transférer le siège social de la société à Chablis (89800), 3 avenue Aristide Briand. Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne) où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, la gérance.

*AL894720498*

## SCI DOUGLAS

Décision unanime du 10.11.2017 des associés de la SCI DOUGLAS, société civile au capital de 1.000 Euros, divisé en 100 parts sociales de 10 €, siège social à Auxerre (Yonne) 5, rue Gérot, 513 410 654 RCS AUXERRE, a décidé de transférer le siège social à compter du même jour. **Ancienne mention publiée** : Siège social : Auxerre (89) 20, rue Théodore de Béze. **Nouvelle mention :** Siège social : Auxerre (Yonne) 5, rue Gérot.

*AL894720499*

# TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

### Extrait des minutes du greffe

Jugement du tribunal de commerce de Toulon du 31/10/2017 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la SAS à associé unique **VIAL RESEAU** (négoce menuiserie, bois), RCS TOULON 812 990 836, date de cessation des paiements 27/10/2017. Administrateurs : Me HUERTAS Xavier, 4 Rue de l'Opéra 06359 NICE et la SELARL DE SAINT RAPT ET BERTHOLET prise en la personne de Me BERTHOLET Bruno, 75 Rue Paul Sabatier Les Académies Aixoises 13090 AIX EN PROVENCE. Les créances sont à déposer, dans les deux mois qui suivent la parution au BODACC, entre les mains des Mandataires judiciaires : SCP BR Associés prise en la personne de Me Nicolas Malric 59 Avenue Maréchal Foch 83000 TOULON et Me LAURE Simon, 16 Bd Notre Dame Résidence Le Grand Sud 13006 MARSEILLE ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com,

*AL894720491*

Jugement du tribunal de commerce de Toulon du 13/11/2017, rectifiant l'erreur matérielle concernant le jugement de redressement judiciaire du 31/10/2017 ouvert au profit de la SAS à associé unique **VIAL RESEAU** (RCS TOULON 812.990.836) comme suit : Fixe provisoirement au 15/10/2017 la date du cessation des paiements au lieu de : Fixe provisoirement au 27/10/2017 la date du cessation des paiements.

*AL894720492*

Jugement du tribunal de commerce de Bobigny du 10/11/2017 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la **SNC ROCAMAT PIERRE NATURELLE** (extraction, vente de pierres), RCS BOBIGNY 304.951..965. Date de cessation des paiements : 25/10/2017. Administrateurs judiciaires : Me Bleriot Philippe 26 Chemin de la Madeleine 93000 Bobigny et la SCP Patrice BRIGNIER 18 rue de Lorraine BP 43 93002 BOBIGNY CEDEX. Les créances sont à déposer entre les mains des Mandataires judiciaires : Me Legras De Grandcourt Patrick 2 Ter Rue de Lorraine Angle Rue René Camier 93000 Bobigny et la SELARL BALLY M.J 69 rue d'Anjou 93000 BOBIGNY, dans les deux mois qui suivent la parution au Bodacc ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com.

*AL894720493*

**Jugement du tribunal de commerce de NANTERRE** en date du 1-11-2017, modifiant le plan de redressement de la **SAS THE NEW KASE** Centre Commercial Géant avenue Haussmann Zac des Clarions Lot N°25 89000 Auxerre (RCS Nanterre 793.042.698).

*AL894720515*

## SC MARION

Décision du 10.11.2017 des associés de la SC MARION, société civile au capital de 1.000 Euros, divisé en 100 parts sociales de 10 €, siège social à Auxerre (Yonne) 5, rue Gérot, 484 283 619 RCS Auxerre, a décidé de transférer le siège social à compter du même jour. **Ancienne mention publiée** : Siège social : Auxerre (89) 20, rue Théodore de Bèze. **Nouvelle mention :** Siège social : Auxerre (Yonne) 5, rue Gérot.

*AL894720500*

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**15 A Avenue du Château**
**89000 St-Georges-sur-Baulche**

## GARAGE DARIN-CUSSY

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 7 500 euros**
**Siège social : Rue de la Croix Blanche**
**89420 Cussy Les Forges**
**RCS Auxerre 501 146 120**

Aux termes d'une décision en date du 10 novembre 2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la Rue de la Croix Blanche 89420 Cussy Les Forges au 6 rue de l'Orgelie - Bierry 89200 Sauvigny Le Bois à compter du 1er décembre 2017 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

*AL894720501*

## SCI DAMI

**SCI au capital de 1.000 €**
**Siège : 19 Route d'Hollard**
**89260 La Chapelle Sur Oreuse**
**815289517 RCS de Sens**

Le 01/11/2017, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 1 bis, rue de la République - 89100 Saint Clément. Modification au RCS de Sens.

*AL894720506*

### ➜ ÉLECTIONS

## SCANI

**16 bis rue Pasteur**
**89400 Migennes**
**RCS Sens 818 442 535**

Aux termes de plusieurs actes SSP en date du 13 octobre 2017, les fonctions d'administrateurs des personnes suivantes ne sont pas reconduites au sein de la Société Coopératives d'Aménagement Numérique Icaunaise : Cédric Colson, Pascal Hérard, Stéphane Gendrin, Christophe Daniel. Par ailleurs, Mr Christophe Delaunay, 10 rue de la Voie Romaine, 89300 Joigny a été élu administrateur et Mr Gwenaël Adine, 18 rue de Bougeilles, 89530 Saint Bris le Vineux a été élu président du conseil d'administration, le mandat de Christophe Daniel arrivant à son terme. Le siège social a, en outre, été transféré au Groupe Géographique, 89300 Joigny.

*AL894720477*

### ➜ DÉCLARATION D'ABSENCE

**Tribunal de Grande Instance d'Auxerre**
**Service civil du Parquet**

## EXTRAIT DE REQUÊTE AUX FINS DE DÉCLARATION D'ABSENCE

Par requête en date du 17/11/2015, le Tribunal de Grande Instance d'Auxerre a été saisi à l'effet de constater l'absence de Monsieur Antoine BEBEN, né le 8 juin 1909 à Trzebos (Pologne), ayant demeuré dans les villes de Sens et Auxerre, disparu depuis plus de 20 ans.

Fait au Parquet d'Auxerre le 16/03/2016

La Greffière

p/Le Procureur de la République

Wiebke TRUMM, substitut du procureur

*AL894720480*

### ➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## COMMUNE DE MEZILLES

**Avis d'ouverture d'enquête publique relative au projet d'aliénation de chemins ruraux**

Par arrêté municipal en date du 20 novembre 2017, le Maire de Mézilles a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'aliénation de chemins ruraux.

A cet effet, M. BREUILLÉ Michel, a été désigné par le Maire, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la MAIRIE DE MÉZILLES du vendredi 8 décembre au samedi 23 décembre 2017 aux jours et heures habituels d'ouverture soit du lundi au samedi de 8h30 à 11h. Le commissaire enquêteur recevra en mairie le vendredi 8 décembre de 15h à 17h et le samedi 23 décembre de 9h à 11h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit (en précisant sur l'enveloppe la mention « ne pas ouvrir ») au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie, M. BREUILLÉ, 9 grande rue 89130 MEZILLES.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie.

*AL894720511*

### ➜ RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 03/11/2017, concernant la société GLOBA TARDING K. Il fallait lire dénomination : **GLOBAL TRADING KD**

*AL894720482*

### ➜ CHANGEMENT DE NOM

## CHANGEMENT DE NOM

Avis de changement de nom patronymique Monsieur **DELAFON** (Olivier), né le 4 Décembre 1946 à Paris (Paris), demeurant Château de Montjalin, Château, 89200 Sauvigny le Bois (Yonne), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique, celui de MONTJALIN afin de s'appeler à l'avenir : **DELAFON de MONTJALIN.**

Pour avis

*AL894720475*

### ➜ MODIFICATION DE STATUTS

## ATHERM

**SAS au capital de 1 000 €**
**Siège social : 19, rue de Champagne**
**89500 Armeau**
**831 907 506 RCS Sens**

Le 02/11/2017, l'associée unique a décidé :-de transférer le siège social d'ARMEAU (89500), 19 rue de Champagne à Courtois-sur-Yonne (89100), Route de Voulx, à compter dudit jour ; -d'étendre l'objet social aux activités d'assainissement des charpentes, isolation et entretien des façades et des toitures ; -de nommer en qualité de Président, M. Gilles JURY demeurant 19 rue de Champagne 89500 Armeau en remplacement de Mme Marie-José JURY, démissionnaire ; -de nommer en qualité de Directeur Général, M. Jean-François BRENIER demeurant 22 rue du Sauvageon, La Charmée 89190 Lailly

En conséquence les articles 2, 4 et 41 des statuts ont été modifiés.

*AL894720463*

## BEL'ENVIRONNEMENT

**SASU au capital de 500€**
**Siège social : 19 boulevard Davout,**
**89000 Auxerre**
**817 468 549 RCS d'Auxerre.**

L' AGE du 19/04/2017, a décidé de :- étendre l'objet social comme suit : travaux forestiers - porter le capital social à 15.000€ Mention au RCS d' Auxerre

*AL894720479*

## SMART ECO HAMEAUX

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 1.000 €**
**Siège social :**
**Route de Perreux Grandchamp L'Orme**
**89120 Charny-Orée-De-Puisaye**
**830 795 324 R.C.S. Sens**

Suivant procès-verbal en date du 7 octobre 2017, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social comme suit :

Les études, la conception, le développement, la promotion d'opérations de lotissement ou d'aménagement de terrains en vue de la construction de logements offrant des standards écologiques et économiques élevés par des professionnels habilités, que les logements soient préfabriqués ou non, en lotissement ou en habitat groupé .../...

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Le représentant légal.

*AL894720503*

## LES DELICES DE SAINT FARGEAU

**SARL au capital de 6000,00 Euros**
**65 Bis Rue du Milieu,**
**89110 Villiers sur Tholon**
**818551046 R.C.S. Sens**

Par décision en date du 30/06/2017 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 4 Place du Marechal de Lattre de Tassigny, 89170 Saint Fargeau à compter du 01/07/2017. Autres modifications : - Démission de deux gérants: M Nicolas PIERRE et M Aurélien VIGIE. Nomination d'un nouveau co-gérant: M Jonathan VIGIE, 31 Grande Rue Loivre 89116 La Celle Saint Cyr. Maintient de Mlle Jennifer VIGIE aux fonctions de co-gérante, 4 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 89170 Saint Fargeau.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

*AL894720508*

## DE LAVAL CREATIONS

**SARL au capital de 8000 €**
**Siège 27 Rue Delambre**
**75014 Paris**
**523 544 856 RCS Paris.**

En date du 02 11 17 l'associé unique - modifie la dénomination qui devient DL PRODUCTIONS - décide une adjonction à l'activité comme suit : la prestation de services et toute activité liée au domaine de l'informatique, de production cinématographique et audiovisuelle, de production d'évenements - transfert le siège au 24 Rue Anna Carnaud 89300 Joigny. Gérante : Nathalie De Lacoste De Laval 24 Rue Anna Carnaud 89300.

Immatriculation au RCS de sens.

*AL894720509*

### ➜ CESSION

## CESSION

Suivant ASSP en date du 10.11.2017, enregistré au SPFE AUXERRE 1 le 14.11.2017, dossier 2017 24564 référence 2017 A 00422, la SARL ALLIANCE FORMATION au capital de 1.000 €, siège à Joigny (89) 13, quai du 1er Dragons 512 779 828 RCS Sens, a cédé à la SARL en formation B.S. SPORTS, au capital de 1.000 €, siège à Joigny (89) 13, quai du 1er Dragons, en cours d'immatriculation au RCS de Sens, une branche de fonds de commerce de remise en forme et d'activités multisports, sise et exploitée à Joigny (89) 13, quai du 1er Dragons, pour l'exercice duquel ALLIANCE FORMATION est immatriculée au RCS de Sens sous le numéro 512 779 828 et constituant son siège et établissement principal identifié au répertoire national des entreprises sous le numéro SIRET 512 779 828 00049 et ce moyennant la somme de 1 €, s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 0,5 € et aux éléments corporels à concurrence de 0,5 €. L'entrée en joissance a été fixée au 10.11.2017. Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales à Joigny (89) 13, quai du 1er Dragons.

*AL894720504*

### ➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

## EARL PUIT-BICHOT

**EARL au capital de 109.950 €**
**Siège : Ferme De Bichot**
**89150 Vallery**
**404246696 RCS de Sens**

L'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2017 a pris acte de la démission de Mme Marie-Noëlle Baudoin épouse Delion de ses fonctions de gérant à compter de cette date.

Pour avis, la gérance.

*AL894720476*

## SCI SANSELME

**SCI au capital de 269834,76 €**
**Siège social :**
**Les Charmeaux, 89100 Nailly**
**410 329 403 RCS de Sens**

L'AGE du 31/10/2017 a nommé en qualité de gérant Mme SANSELME Yvette, demeurant 61 rue Colmet Lépinay, 93100 Montreuil en remplacement de M. SANSELME Jacques, à compter du 31/10/2017.

Modification au RCS de Sens

*AL894720495*

### ➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

## SCI DES GENETS

**Société Civile Immobilière**
**Au capital de 762.25 euros**
**Siège social : 6 Rue des Genêts**
**89000 Perrigny**
**R.C.S. Auxerre D 400 680 716**

Suivant décision collective des associés en date du 02 novembre 2017, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 02 novembre 2017 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Daniel GARNIER, demeurant 6 Rue des Genêts - 89000 Perrigny, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation

safer Bourgogne Franche-Comté

### ➜ AVIS DE LA SAFER

## SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**SAINTS-EN-PUISAYE - bois-taillis**

9 a 70 ca - Les osiats: ZN-24

**LEVIS -** terre - fonds occupé - recherche d'un bailleur pour le maintien de l'exploitant en place

2 ha 71 a 20 ca - Les grandes fruches: ZA-4-5

**VILLIERS-VINEUX - terre et pré - fonds occupé**

41 ha 43 a 87 ca - Bas des epinottes: E-245 - Champ barat: ZA-61(A)-61(B) - Champ de l annee: ZC-16 - Champ millon: ZA-1 - Chante merle: A-94 - En verdier: ZE-133 - Entre deux vaux: ZB-88 - Ferme sainte anne: ZH-11 - La grande noue: A-15-16 - La lame pougain: ZB-3 - Le bas des fourches: A-61 - Les etangs: E-117 - Les grands soubeaux: ZA-10(A)-10(B) - Les saulsis: ZB-97(J)-97(K) - Les usages: ZH-14 - Petit bois: A-109-110 - Pre de l etang jean de lei: C-39 - Pre des gains: ZC-34 - Pre des ormes: ZD-66(A)-66(BJ)-66(BK) - Verger grand jacques: A-97

**FLOGNY-LA-CHAPELLE - pré - fonds occupé**

53 a 70 ca - Les trente journees: AO-157

**CHARNY OREE DE PUISAYE (MALICORNE) - terre, pré et bois-taillis**

1 ha 30 a 56 ca - Champ de la forge: ZW-17(A)-17(B) - Les montagnes: ZW-44(A)-44(B) - Moulin jaune: ZX-37 - Petite vigne: ZW-11(A)-11(B)

**MAILLY-LA-VILLE – terre et bois – parcelles occupées - recherche d'un bailleur**

4 ha 97 a 80 ca - Bois des grands champs: A-177 - La coutaule: ZE-71 - Les breaux: ZE-21 - Pre devant: A-386-692 - Haut de la vallee de lisig: ZD-7

**MAILLY-LE-CHATEAU – terre et bois – parcelles occupées - recherche d'un bailleur**

7 ha 88 a 21 ca - Beauvais: D-510 - Crot roti: A-1323-1324 - La croix lican: ZE-22 - Les forets est: ZI-141-144 - Les princesses: A-1181-1188-1189-1214 - Sur vignes poupin: ZE-120[P1]-120[P2] - Val de puiseau est: A-181-382 - Devant la ville: AC-21 - Sur la triere: ZL-90

**MALAY-LE-GRAND - terre**

20 a 10 ca - Chemeau: B-466-467

**MARSANGY - bois**

2 ha 39 a 60 ca - La vaut sourde: D-104 - La voie blanche: D-1230-1233-1299-1300-1301-1308 ZL-70 - Les usages: C-1020 ZK-29

**VILLEPERROT - bois**

80 a 83 ca - Cour a jeannot du montpert: A-205-206-228-641 - Les chaumes d oises: D-56 - Les revenus: A-168

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 11 décembre 2017** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

*AL894720514*

et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social qui reste à 6 Rue des Genêts - 89000

Perrigny, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de

commerce d'Auxerre.

Mention sera faite au RCS : Auxerre

Pour avis,

*AL894720380*

## ARBRE EN BOULE

**EURL au capital de 5.000 €**
**Siège social : Heurtebise**
**89130 Dracy**
**RCS Auxerre 512.642.836**

**Clôture de liquidation**

Par décision du 15 novembre 2017, l'associé unique a approuvé le compte

définitif de liquidation, déchargé de son mandat le liquidateur, donné à ce

dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à

compter du 31 octobre 2017.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce

de Auxerre.

*AL894720487*

## JPB LOC

**SARL au capital de 1.000 €**
**rue des Caillottes,**
**89000 Auxerre**
**809520992 RCS Auxerre**

**Dissolution anticipée**

Aux termes de l'AGE en date du 30/10/2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/10/2017. M. JEAN-PAUL CHATELIER, demeurant 19 rue du Fossé des Bois, 89380 Appoigny a été nommé liquidateur.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

RCS de Auxerre

*AL894720489*

## CHAPOTOT BATIMENT

**SARL au capital de 3000 €**
**Siège social :**
**6 chemin Chapotot,**
**89660 Brosses**
**501 366 025 RCS d'Auxerre**

L'AGE du 31/10/2017 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. LEGENDRE CHRISTOPHE, demeurant 6 Chemin Chapotot, 89660 Brosses pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Radiation au RCS d'Auxerre

*AL894720497*

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**15 A Avenue du Château**
**Saint-Georges-sur-Baulche**
**B.P.173**
**89003 Auxerre Cedex**

## SCM DENTAL STUDIO

**Société civile de moyens**
**Au capital de 1 200 euros**
**Siège social : 2 bis boulevard Davout <**
**n>89000 Auxerre**
**Siège de liquidation :**
**2 bis boulevard Davout**
**89000 Auxerre**
**RCS Auxerre 821 822 889**

**Avis de dissolution anticipée**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 octobre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Ioana ANDREI-FLUERAS, demeurant 20 rue de la Fête Dieu 89470 Monéteau, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 bis boulevard Davout 89000 Auxerre. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Auxerre en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

*AL894720512*

➜ **AVIS DE CONSTITUTION**

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 20/10/17, il a été constitué une SAS dénommée

MINVA

**Siège social:** 129 allee des violettes 89110 Sommecaise.

**Capital:** 1euros.

**Objet:** la programmation Informatique, le conseil et l'étude des systèmes informatiques,la conception et développement.

**Président**: M. Guillaume Lodenos, 129 allée des violettes 89110 Sommecaise.

**Durée**: 99 ans.

Immatriculation au RCS de Sens.

*AL894720316*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 novembre 2017, il a été constitué une société civile immobilière.

**Dénomination sociale :** SCI DAM

**Forme** : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application

**Objet** : Acquisition, administration, gestion d'immeubles

**Capital social** : 60 000,00 euros

**Siège social** : 4 rue Maurice Bourguignon - 89210 Brienon-Sur-Armancon

**Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

**Apports** : Apports en numéraire pour un montant de 60 000,00 euros

**Gérant** : Madame Maria LALANDRE demeurant 4 rue Maurice Bourguignon - 89210 Brienon-Sur-Armancon

**Cessions de parts :** Les cessions de parts consenties par un associé au profit d'un autre associé sont libres. Toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément donné par décision des associés prise à la majorité des deux tiers au moins du capital

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, la gérante.

*AL894720488*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/11/2017 il a été constitué une société
**Dénomination sociale** : ASSISTANCE INFORMATIQUE & MULTIMÉDIA

**Siège social : 1**7, rue Pasteur, 89150 Vallery
Forme : SASU

**Capital** : 1000 Euros

**Objet social :** assistance et maintenance informatique, formation, vente et location de matériel.

**Président** : Monsieur STÉPHANE SAUTRON demeurant : 17, rue Pasteur,, 89150 Vallery élu pour une durée indéterminée

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

*AL894720494*

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.

**Forme** : Société Par Actions Simplifiées

**Dénomination** : ArinTech

**Siège social :** Place de la Gare Saint Amatre – 89000 Auxerre

**Objet** :

- toute activité de conception et de développement informatique en hardware et software ;

**Durée** : 99 années

**Capital** : 5 000 euros

**Apports en numéraire** : 5 000 euros

**Direction** : - M. Maxime CHERY, sis 8 Commecy – 89520 Sainpuits ; PDG

- M. Mickaël CHAPOTIN, sis 12 Avenue Hoche – 89000 Auxerre ; DG

- M. Alexandre DESMARES, sis 13 Rue Maurice Nogues – 89000 Auxerre ; DG

- M. Jean Maxime ADJIGBLE KOMLAN, sis 16 Vernon Court Edgbaston – Birmingham (UK) ; DG

**Cession de parts**

Librement cessibles entre associés ; agrément dans tous les autres cas.

Immatriculation au RCS d'Auxerre.

Pour avis,

*AL894720496*

**Pierre Guillet**
**Avocat au barreau de Bourges**
**ancien conseil juridique**
**51, rue des Pieds Blancs**
**18230 Saint Doulchard**
**tél. : 02 48 70 95 81**

Suivant acte sous seings privés en date du 14 novembre 2017, il a été constitué, sous la dénomination AGS FORMATION, une société par actions simplifiée, régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :

**Siège social :** 6 rue des Caillottes, 89470 Monéteau.

**Objet social :** Toutes actions de formation continue que ce soit dans les domaines techniques, comptables, commerciaux, ou encore relatifs à la gestion et au développement des entreprises, et d'une manière générale toutes activités connexes ou complémentaires.

**Durée** : 99 années.

**Capital social :** 1.000 €

**Conditions d'admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations.

**Clauses restreignant la transmission des actions :** Les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable des associés représentant plus des deux tiers du capital.

**Président** : Monsieur Sébastien BACHOTET, domicilié 15 rue du Chêne, 10430 Rosières près Troyes.

La société sera immatriculée au R.C.S. d'Auxerre

Pour insertion,

Maître Pierre GUILLET,

Avocat spécialement mandaté

*AL894720502*

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL dénommée B.S. SPORTS au capital de 1.000 €, ayant son siège social à Joigny (89) 13, quai 1er Dragons, ayant pour objet le développement d'activités multisports sous toutes ses formes ; la vente de produits accessoires (compléments alimentaires) ; la vente de vêtements et d'équipements sportifs, la petite restauration (salades, sandwichs, boissons sans alcool) ; l'organisation d'évènements de séjours et de manifestations sportives, les activités de communication ; dont le gérant est M. B. SAVARY - 6, rue Molveaux, 89800 Chablis. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Sens.

*AL894720505*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 15 Novembre 2017

Constitution d'une Société aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination Sociale** : «CRAZY DOG»

**Forme** : Société par actions simplifiée

**Capital** : 5 000 €uros – Apports en numéraire

**Siège Social** : 3 Allée Roland Garros – ZAI St Exupery – 58500 Clamecy

**Objet Social** : Négoce en DEMI GROS ou au DETAIL de tous aliments, articles, matériels, vêtements pour animaux en tous genres, produits équestres, accessoires de chasse.

**Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

**Président :** nommé pour une durée non limitée : Monsieur Jean-Maurice DUBOIS demeurant, 56 Route du Lac d'Argent – Les Bois de la Madeleine – 89450 Vézelay

**Immatriculation** : Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

**Admission aux Assemblées et droit de vote :** Tout associé peut participer au droit de vote sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ;

Pour avis

La Présidence

*AL894720507*

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**6 rue Louis de Broglie**
**21000 Dijon**

## SARL BAUDIN RICHER

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 5 000 euros**
**Siège social : 1 ruelle du Petit Moulin**
**89570 Lasson**

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Tonnerre du 16/11/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme sociale : Société à responsabilité limitée

- **Dénomination sociale :** SARL BAUDIN RICHER

- **Siège social :** 1 ruelle du Petit Moulin – 89570 Lasson

- **Objet social** : L'activité de maçonnerie, couverture, carrelage, assainissement, et plus généralement tous travaux de gros ½uvre du bâtiment. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

- **Capital social :** 5 000 euros

- **Gérance :-** Monsieur Jean-Paul BAUDIN demeurant 42 Grande Rue- 89570 Lasson,

- Monsieur Damien RICHER demeurant 1 ruelle du Petit Moulin- 89570

LASSON.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis

La Gérance

*AL894720510*


# BULLETIN d'ABONNEMENT

**À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :**
**TERRES DE BOURGOGNE**
**1 rue des Coulots - CS 80075**
**21110 Bretenière - 03 80 78 90 40**
**abonnement@terres-de-bourgogne.net**

Terres de Bourgogne

# NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

SIGNATURE

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____

date d'expiration: ____/____

Fêtes

# Il est temps de penser aux étrennes

La fin d'année arrive à grands pas et avec elle son lot de traditions. Les étrennes font partie de la vie sociétale des Français. Mais que donner et à qui ?



Les étrennes trouvent leur origine au temps des Romains et perdurent encore en 2017.

Les étrennes remontent au temps des Romains et viendraient du mot strena. Le roi Tatius offrait aux personnes importantes de son entourage de la verveine coupée dans un bois sacré dédié à la déesse Strena, un présent d'autant plus précieux que ce bois sacré avait été offert au roi par la déesse elle-même. Le premier jour de l'année et durant tout le mois de janvier, les Romains offraient aux personnes puissantes du miel, des dattes, des figues et autres sucreries afin de faire débuter l'année sous de bons auspices. Au fil du temps, les cadeaux se sont diversifiés et les dons d'argent sont devenus monnaie courante. Malgré quelques aléas, la tradition a perduré et demeure encore aujourd'hui. Cette pratique n'a aucune base légale, elle n'a aucun caractère obligatoire et relève des coutumes qui régissent nos relations. Il est d'usage de faire un don en espèces à différents corps de métier en signe de gratitude et parfois de remerciement pour services rendus. Les facteurs, les pompiers, les éboueurs, les concierges, mais aussi les femmes de ménage et les nounous sont habituellement les personnes à qui il est courant de donner des étrennes. En l'absence de toute réglementation, chacun est donc libre de donner ce qui lui semble juste.

Les facteurs sont bien connus pour venir nous proposer des calendriers aux photographies un peu kitsch. Il faut savoir qu'ils les achètent eux-mêmes à environ deux euros pièce. Ils reçoivent en échange une somme moyenne de cinq euros et certains donnent moins car ils pensent n'acheter que le calendrier, mais il s'agit bien d'étrennes. Les pompiers, qui proposent eux aussi parfois un calendrier, obtiennent en général entre cinq et dix euros, parfois beaucoup plus. Les sommes sont en partie redistribuées aux pompiers, mais servent aussi à alimenter leur amicale pour financer des activités sportives ou des compétitions, à acheter du matériel pour améliorer le confort des casernes ou encore pour venir en aide à la famille d'un pompier décédé.

## Espèces ou cadeau

Les éboueurs récoltent en moyenne cinq euros parce que les gens reconnaissent la pénibilité de leur travail peu rémunéré. Pour les gardiens d'immeuble ou les concierges, l'usage veut que l'on donne entre 5 % et 10 % du loyer mensuel ; une enveloppe d'un minimum de 30 euros sera appréciée. Il est courant de donner la moitié d'un salaire mensuel à la femme de ménage, avec un montant minimal de 40 à 50 euros. Il est aussi de bon ton de donner une gratification à la nounou ou à la baby-sitter de quelques dizaines d'euros. Un cadeau peut aussi s'envisager.

Il est communément admis que les étrennes se versent en espèces et généralement sous la forme de billet (s). Pour le particulier employeur ou le locataire, ces étrennes doivent être placées dans une enveloppe non fermée avec un petit mot de sa part et remises en main propre à la personne.

Il est bien évidemment conseillé de s'assurer que les personnes venant réclamer des étrennes ne sont pas des usurpateurs. Pour ce faire, il est toujours possible de réclamer une carte professionnelle. Légalement, les sommes perçues par les quêteurs sont considérées comme un présent d'usage et n'ont pas à être déclarées. Il faut enfin savoir qu'en raison d'un arrêté préfectoral datant de 1955, les étrennes sont toujours interdites à Paris, Lyon et Nice.

VALÉRIE GODEMENT

## Étrennes et Histoire

En raison de leur côté païen, les étrennes ont été condamnées comme pratique diabolique par les responsables religieux, dont Saint Augustin. Elles ont par ailleurs été interdites par l'Assemblée nationale constituante le 29 novembre 1789 pour les agents de l'État parce qu'elles étaient associées à la notion de corruption.
En Normandie, on ne parlait pas d'étrennes mais «*d'aguignettes*», ou encore haguignettes ou reguignettes, un mot venant de la déformation de «*au gui l'an neuf*». Elles désignaient les étrennes qu'allaient réclamer les enfants le Nouvel an (des friandises, du pain ou un sou) en chantant une comptine. Et aux «*fesse-mathieux*» qui refusaient de donner, ils entonnaient : «*J'avons pas eu d'aguignette, roule, roule ma brouette, sur la route du paradis, les radins seront maudits !*». Certaines boulangeries normandes vendent encore des aguignettes : des gâteaux, en forme d'animaux, de pâte feuilletée parfois fourrés aux pommes, à la frangipane ou au chocolat.

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Aménagement de bâtiment d'élevage
BOVIN - OVIN - ÉQUIN
+25 ans d'expérience
BARRIÈRES, AUGES, RATELIERS, etc...
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

ttb
Un textile, une technique, une solution...

- Bâches sur mesures
- Tunnels agricoles
- Bâches de benne
- Séparation de bâtiments
- Bâches de semoir
- Bâches de silo
- Réfection de sièges
- Housses de protection
- Location et vente de stands
1, Rue Amsterdam
(Av. de Paris)
89470 MONETEAU
03 86 46 36 14
03 86 46 26 36
ttb89.commercial@orange.fr - www.technotextiles89.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Prévention

# Au collège, Groupama sensibilise les automobilistes de demain

Représentant 25% des tués et 30 % des blessés, les jeunes conducteurs constituent une catégorie particulièrement vulnérable aux accidents de la route, alors qu'ils ne représentent que 13% de la population française.

Que faire pour sensibiliser ces futurs automobilistes ?

Depuis 1995, Groupama et ses partenaires contribuent activement à l'apprentissage de la conduite et mettent en œuvre l'opération «*10 de conduite jeune*». Ainsi, 200 000 élèves de 14 à 17 ans ont bénéficié d'une découverte de la conduite automobile et d'une information sur les avantages de l'apprentissage anticipé à la conduite.

Quatre acteurs majeurs s'engagent afin de lutter contre l'accidentologie des jeunes en développant la prévention et la formation. La Gendarmerie Nationale, le constructeur automobile Renault, Centaure et Groupama mènent chaque année des actions de sensibilisation à la sécurité routière, convaincus de l'intérêt pédagogique de telles opérations.

Le programme, animé par les formateurs de la Gendarmerie Nationale, permet d'allier la théorie et la pratique.

La partie théorique comprend 3 thèmes :

- Les dangers de la vitesse, l'alcool, les stupéfiants et le téléphone portable,
- Les avantages de l'apprentissage anticipé à la conduite
- La conduite éco-responsable, les sorties responsables,

Pour la partie pratique, accompagné d'un formateur de la Gendarmerie Nationale, le collégien découvre la conduite à bord d'un véhicule Renault à double commande.

Depuis le début de l'année scolaire 2017/2018, les collèges de Ligny-en-Barrois (Meuse), du Thillot (Vosges), d'Is-sur-Tille (Côte-d'Or), de Chateauvillain (Haute-Marne) et de Baccarat (Meurthe-et-Moselle) bénéficient de cette action spécifique. Les élèves sont souvent surpris de la complexité de la conduite d'un véhicule et du nombre important d'éléments à maîtriser.




Le bilan est très encourageant. En effet, la plupart des jeunes désirent suivre une formation à la conduite accompagnée dans le souci d'être bien préparé à leur rôle d'automobiliste à venir.

Pour tous renseignements, s'adresser au service de prévention de Groupama Grand Est, Patrick JEAN au 03 88 19 56 00.

COMMUNIQUÉ

Dordogne, Gard, Tarn et Hautes-Pyrénées participent à Mirabilia, le réseau des sites classés par l'Unesco. Un nouveau signe de qualité associant tourisme, culture et agriculture.

# Mirabilia, un réseau pour promouvoir les produits locaux

Comment vendre à l'international ses spécialités locales, culturelles, agricoles ? À l'époque du virtuel, asseoir des personnes autour d'une table reste encore une méthode efficace. Les 23 et 24 octobre à Vérone, 80 buyers (acheteurs) ont ainsi rencontré 300 sellers (vendeurs) et 20 journalistes accrédités. Près de 2 700 rendez-vous furent planifiés.
Parmi ces acheteurs confortablement installés à leur table, des agences de voyages européennes, mais aussi chinoises, russes, estoniennes, étasuniennes, japonaises, indiennes… Les vendeurs qui passaient d'une table à l'autre étaient des acteurs du tourisme local situés à proximité des sites de l'Unesco, en Italie et en France : hôtels avec spa et soins, restaurants de spécialités du terroir, fermes agritouristiques. Ou encore organisateurs de stages de quelques heures pour déguster du vin, visiter une cave, apprendre à jardiner, à fabriquer un fromage, récolter du miel, préparer pâtes et pizzas dans une cuisine panoramique, voire ramasser des fruits selon la saison… Le monde agricole est riche d'activités concrètes et savoureuses.


P. BOURGAULT
Puissant catalyseur de rencontres, Mirabilia a rassemblé 80 acheteurs et 300 vendeurs professionnels du tourisme, de la gastronomie, de l'hôtellerie. En tout, 2 700 rendez-vous B to B (business to business) ont été programmés.

## UNE INITIATIVE DES CCI

« *Mirabilia* (NDLR : merveille en latin) *est une idée des chambres de commerce italiennes* », rappelle Hubert Delamare, responsable du pôle tourisme à la CCI du Tarn. « *Les visiteurs viennent pour les sites majeurs ; or nous en avons d'autres sur notre territoire, classés par l'Unesco, intéressants mais moins connus. Loin du tourisme de masse, notre objectif est de montrer un art de vivre, une gastronomie. Les chambres de commerce italiennes ont voulu élargir leur projet et leur réseau à la dimension européenne. La CCI du Tarn participe pour la première fois cette année.* »
Le concept de Mirabilia est global : associer plutôt que segmenter, unir agriculture et architecture, culture et nourritures, valoriser l'énorme potentiel des produits typiques. Cette variété de l'offre plaît aux différentes nationalités. En effet, si les Russes adorent bronzer, les Chinois ne poseront pas un doigt de pied à la plage car le shopping les motive davantage. Musique et tourisme culturel intéressent les Japonais ; les Américains préfèrent fitness et sport. Les voyages sportifs – ces dizaines de milliers de supporters qui se déplacent pour assister à un match – bénéficieront aussi d'une proposition spécifique. C'est ainsi qu'une part importante de l'activité et des emplois en Italie relèvent de la culture et du tourisme.

## EN FRANCE

L'initiative italienne commence à être pratiquée dans le Sud-Ouest. Sian Grigg tient l'hôtel des Templiers à Luz (65) avec son mari Laurent Grandsimon, président du parc naturel des Pyrénées et porte-parole des parcs naturels français. « *Nous sommes aux portes du site transfrontalier de Mont Perdu, entre France et Espagne, classé par l'Unesco à la fois pour sa spécificité géographique – cirques et canyons – et culturelle, avec la tradition des bergers pyrénéens qui perpétue l'élevage en montagne. Ce fut la norme en Europe, c'est devenu beaucoup plus rare.* »
Leurs propositions touristiques explorent cette composante humaine du milieu naturel.

**Mirabilia**

**Le logo représente à la fois un château et un arbre sur la colline, rendant compte de ce double aspect : nature et culture. L'Europe a la chance de conserver des sites qui intéressent le monde entier et dont l'Unesco reconnaît la valeur historique, naturelle, agricole. Un nouveau label de qualité est né.**

D'autres sites ruraux classés par l'Unesco pourraient aussi référencer des offres agritouristiques : le Mont Saint-Michel et sa baie, la basilique et la colline de Vézelay, le canal du Midi, les chemins de Saint-Jacques de Compostelle, les coteaux, maisons et caves de Champagne, les climats du vignoble de Bourgogne, les Causses, les Cévennes et leur pastoralisme méditerranéen… Valoriser des territoires proches des sites de l'Unesco par les acteurs du tourisme est une excellente idée. Un hôtel-restaurant de produits typiques, une ferme proposant une activité agritouristique peuvent s'adresser à la CCI de leur département et l'inciter à participer à Mirabilia, à la fois bourse et marché des activités et spécialités locales.

PIERRICK BOURGAULT

*whc.unesco.org*
*www.mirabilianetwork.eu*

## TÉMOIGNAGES

**Deux responsables d'hôtels à Luz Saint-Sauveur, Sian Grigg (Templiers) et Tristan Pierre (Londres) sont venus à Mirabilia.**
« *C'était intéressant et potentiellement utile.*

*Nous avons rencontré des agences motivées pour proposer des tours chez nous, dans les Pyrénées. Comme les touristes veulent des spécialités locales, c'est une bonne chose pour l'AOP porc noir de Bigorre et le mouton AOP Barèges-Gavarnie, pour le nouvel abattoir aménagé dans la vallée. De même, pour les producteurs de miel, fromages, légumes, haricots tarbais, oignons de Trébons…* »


P. BOURGAULT
Tristan Pierre et Sian Grigg, responsables d'hôtels à Luz Saint-Sauveur.

FOCUS

## Michel Bossi : « Valoriser notre patrimoine »

Forte de 35 entreprises et de 4 chambres de commerce départementales (Tarn, Dordogne, Gard et Hautes-Pyrénées), la délégation française était conduite par Michel Bossi, président de la CCI du Tarn. Il s'exprime dans l'immense Auditorium Domus Mercatorum de Vérone : « *C'est la première étape d'une ouverture européenne. Il y a 53 sites de l'Unesco en Italie, 46 en Espagne, 43 en France, donc un vaste potentiel pour ce projet Mirabilia, avec l'intégration de nouveaux pays. Et 2018 sera l'année européenne du patrimoine culturel, d'un tourisme responsable et durable. Mirabilia constitue une excellente opportunité pour valoriser ce patrimoine humain et gastronomique.* » Selon Hubert Delamare, les 35 entreprises ont apprécié la qualité des contacts, les rendez-vous et envisagent des contrats à moyen terme. « *On est même repartis avec six acheteurs et deux journalistes internationaux pour leur montrer les établissements touristiques du Tarn et des Hautes-Pyrénées, leur faire goûter vin de gaillac et charcuteries.* »


P. BOURGAULT
Michel Bossi, président de la CCI du Tarn.